



CAMEROUN

CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

Juillet 2014

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2014 au titre de l'article IV avec le Cameroun, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier.

Le **Rapport des services du FMI** Le rapport des services du FMI sur les consultations au titre de l'article IV préparé par une équipe du FMI pour le Conseil d'Administration, à la suite des entretiens qui ont pris fin le 8 mai 2014 avec les autorités camerounaises sur les politiques et la situation économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 13 juin 2014.

- Une **Annexe d'information** rédigée par le FMI.
- Un **Rapport d'analyse de viabilité de la dette** rédigé par le FMI et la Banque mondiale.
- Un **Communiqué de presse**.
- Le document suivant a été ou sera publié séparément :
Rapport sur les Questions générales.

La politique qui régit la publication des rapports des services et autres documents du FMI autorise la suppression d'informations sensibles.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante:

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W., Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur: (202) 623-7201
Adresse électronique: publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>

**Fonds monétaire international
Washington**



CAMEROUN

13 juin 2014

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

QUESTIONS PRINCIPALES

Contexte. Les perspectives macroéconomiques du Cameroun et les risques qui pèsent sur elles ont enregistré une légère dégradation depuis les consultations de 2013 au titre de l'article IV. L'activité économique est restée vigoureuse et l'inflation modérée, mais la situation budgétaire s'est aggravée ; la dette publique augmente à un rythme moins soutenable ; les dépôts de l'État se sont amenuisés, et les retards de paiement persistent. La trajectoire de croissance prévue risque de ne pas permettre au Cameroun d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2035.

Priorités des consultations et risques. L'enjeu prioritaire reste le même : déterminer comment placer le Cameroun sur une trajectoire de croissance plus élevée, tout en atténuant les risques faibles, mais croissants, qui pèsent sur la stabilité macroéconomique. Les retombées de l'insécurité qui sévit dans la région sont aujourd'hui le principal risque exogène ; les risques endogènes tiennent aux passifs latents et à la concentration du crédit. Les conseils de politique économique précédemment dispensés demeurent pertinents.

Recommandations principales :

- Améliorer la gestion de la trésorerie et le contrôle des dépenses pour éviter une nouvelle accumulation de retards de paiements.
- Comblent le déficit de financement en 2014, et adopter des mesures visant à résorber le déficit primaire non pétrolier afin de reconstituer une marge de manœuvre budgétaire et de préserver la stabilité macroéconomique.
- Améliorer les recettes non pétrolières en élargissant l'assiette fiscale et en allégeant les exonérations.
- Redéfinir les priorités des dépenses publiques en réduisant progressivement les subventions au carburant ; prévoir des mesures de compensation ciblées pour les plus vulnérables.
- Renforcer la sélectivité des projets d'investissement et procéder à un examen rigoureux des conditions financières afin d'assurer la viabilité de la dette.
- Poursuivre le règlement de la situation de trois petites banques en difficulté et appuyer le renforcement de la surveillance des banques et des institutions de microfinance régionales.
- Favoriser une croissance plus dynamique et plus inclusive grâce à des dépenses éducatives et sociales mieux ciblées, à l'instauration d'un climat propice aux affaires et l'approfondissement de l'intégration régionale.

Approuvé par
**Anne-Marie Gulde-
Wolf et Bob Traa**

Les entretiens se sont déroulés à Douala et à Yaoundé du 24 avril au 8 mai 2014. L'équipe du FMI était composée de MM. de Zamaróczy (chef), Bissessur, Fahlberg, et van Houtte (tous du Département Afrique), M^{mes} Mazraani (Département des finances publiques) et Yontcheva (représentante résidente), et M. Tchakoté (économiste résident). M. Ayissi Etoh (Bureau de l'Administrateur) et des membres des services de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement ont participé aux réunions de politique générale. L'équipe a rencontré le Président, M. Biya, le Ministre et Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République, M. Ngoh Ngoh, le Ministre des Finances, M. Mey, le Ministre de l'Économie, M. Nganou Djoumessi, le Directeur national de la BEAC, M. Mani, plusieurs autres membres du gouvernement, de hauts fonctionnaires et des représentants des entreprises, des syndicats, de la société civile, des milieux universitaires et des partenaires au développement. Le Cameroun a accepté les réformes des quotes-parts et de la représentation au FMI.

TABLE DES MATIÈRES

ABREVIATIONS	4
UNE CROISSANCE VIGOUREUSE, MAIS PEU INCLUSIVE	5
ENTRETIENS AVEC LES AUTORITÉS — DES RÉFORMES À L'APPUI D'UNE CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE	11
A. Parer aux risques pour la viabilité budgétaire	11
B. Resserrer la gestion des finances publiques	15
C. Favoriser une croissance tirée par le secteur privé	16
D. Renforcer l'intermédiation financière pour favoriser une croissance diversifiée	17
E. Scénario de réforme	18
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	19
ENCADRES	
1. Suite donnée aux conseils fournis par le FMI	9
2. Retombées de l'accord de partenariat économique sur les recettes	13
GRAPHIQUES	
1A. PIB Nominal par Secteur, 2013	5
1B. Capacité de Production Electrique, 2009–18	5
2. Principaux Indicateurs Economiques, 2009–19	6
3. Dépenses Publiques par Fonction, 2008–12	7
4. Principaux Indicateurs de la Production Pétrolière, 2009–19	8
5. Dette Publique Brute de Plusieurs Pays Africains, 2010–19	10

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs financiers et économiques, 2012–19	21
2. Opérations de l'administration centrale, 2012–19	22
3. Opérations de l'administration centrale, 2012–19	23
4. Balance des paiements, 2012–19	24
5. Situation monétaire, 2012–19	25
6. Obligations envers la SONARA, 2008–13	26
7. Arriérés et autres obligations de paiement de l'Etat, 2010–13	26
8. Opérations de l'administration centrale, 2012–19	27
9. Opérations de l'administration centrale, 2012–19	28
10. Scénario de réforme - principaux indicateurs économiques et financiers, 2012–19	29
11. Scénario de réforme - opérations de l'administration centrale, 2012–19	30
12. Scénario de réforme - opérations de l'administration centrale, 2012–19	31
13. Objectifs du millénaire pour le développement, 1990–2012	32

ANNEXES

I. Compétitivité extérieure	33
II. Matrice d'évaluation des risques	42

Abréviations

AfSS	Afrique subsaharienne
APE	Accord de partenariat économique
AVD	Analyse de viabilité de la dette
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFA	Communauté financière de l'Afrique
CGER	Groupe consultatif sur les taux de change
CNDP	Conseil National de la Dette Publique
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
CSPH	Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures
DPNP	Déficit primaire non pétrolier
EPIN	Évaluation de la politique et des institutions nationales
IADM	Initiative d'allégement de la dette multilatérale
IBS	Impôt sur les bénéfices des sociétés
ITIE	Initiative pour la transparence des industries extractives
MSFP2001	Manuel de statistiques de finances publiques de 2001
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
PESF	Programme d'évaluation du secteur financier
PME	Petites et moyennes entreprises
PPP	Partenariat public-privé
PPTE	Pays pauvres très endettés
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures
SONARA	Société Nationale de Raffinage
TCER	Taux de change effectif réel
TEC	Tarif extérieur commun
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée

UNE CROISSANCE VIGOUREUSE, MAIS PEU INCLUSIVE

La croissance économique s'est accélérée en 2013, mais n'a pas profité à tous. Ses perspectives dépendent d'une réorientation de la politique budgétaire et du recentrage sur un développement diversifié tiré par le secteur privé. L'essor de ce dernier est bridé par les dépenses improductives, l'accroissement de la dette publique et un climat peu propice aux affaires.

1. Le Cameroun a affiché en 2013 une croissance dynamique (5,5 %), alimentée par les bons résultats du secteur des services et un programme d'investissement public représentant plus de 7 % du PIB (tableau explicatif 1 ; graphiques 1A - 2, tableaux 1-5 et 8-9 ; document sur les questions spécifiques — Feuille de route pour les infrastructures). Le programme d'investissement public marque des progrès exemplaires dans la mise en service de nouveaux barrages et centrales thermiques destinés à accroître le volume et la qualité de l'approvisionnement en électricité. Reste toutefois à en assurer l'interconnexion avec les autres secteurs de l'économie (installations portuaires, réseau électrique et routier par exemple) pour que les projets d'infrastructure contribuent à la croissance. Le taux d'inflation annuel (2,1 %), est inférieur au critère de convergence de 3 % fixé par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), mais supérieur à la moyenne pondérée (1,7 %) des pays de la zone (hors Cameroun).

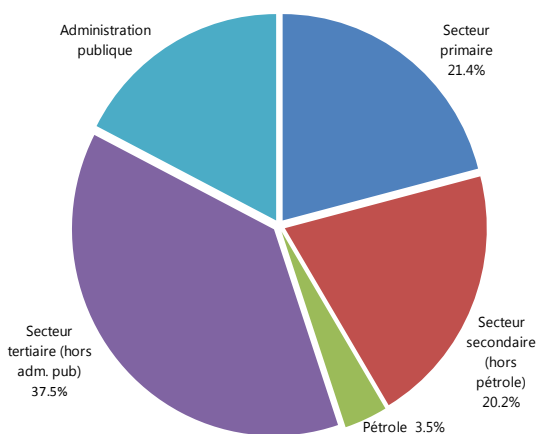
Tableau explicatif 1. Cameroun : contributions à la croissance du PIB, 2009-13

	(en pourcentage)				
	2009	2010	2011	2012	2013
Secteur primaire	0,6	1,3	0,7	0,6	0,7
Secteur secondaire (hors pétrole)	0,1	0,7	0,7	1,0	1,4
Pétrole	-0,8	-0,6	-0,3	0,1	0,1
Secteur tertiaire	2,0	1,8	3,0	2,9	3,3
Dont : administration publique	0,7	0,4	1,0	0,8	1,0
Croissance du PIB réel	1,9	3,3	4,1	4,6	5,5

Sources : Autorités camerounaises et estimations des services du FMI.

Graphique 1A. Cameroun : PIB nominal par secteur, 2013

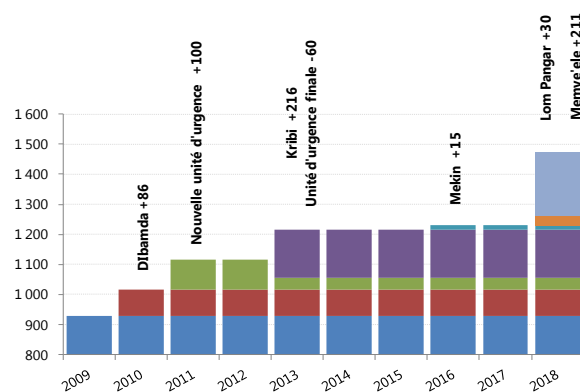
(en pourcentage)



Sources : Autorités camerounaises et estimations des services du FMI.

Graphique 1B. Cameroun : capacité de production électrique, 2009-18

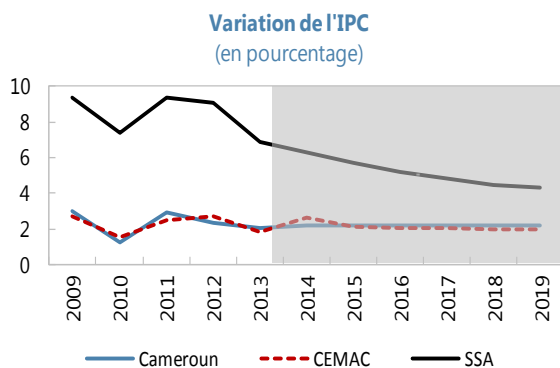
(mégawatts)



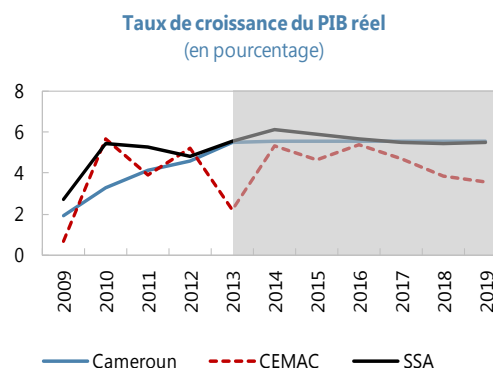
Sources : Autorités camerounaises et estimations des services du FMI.

Graphique 2. Cameroun : principaux indicateurs économiques, 2009–19

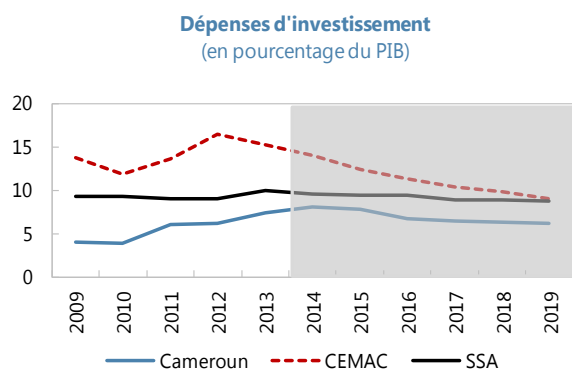
Une conjoncture macroéconomique stable, qui transparaît dans le faible taux d'inflation,...



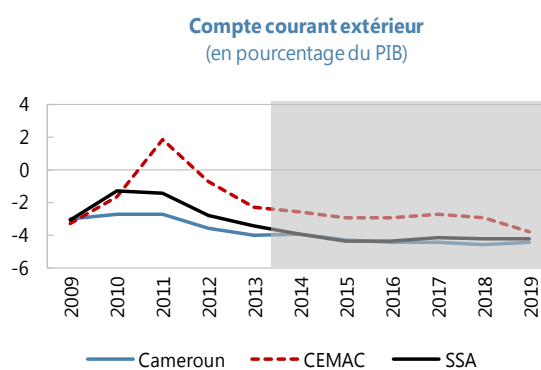
... a favorisé une croissance plus vigoureuse,



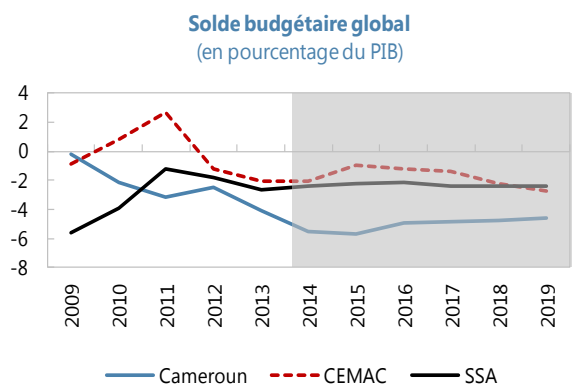
qu'un investissement public croissant est venu soutenir.



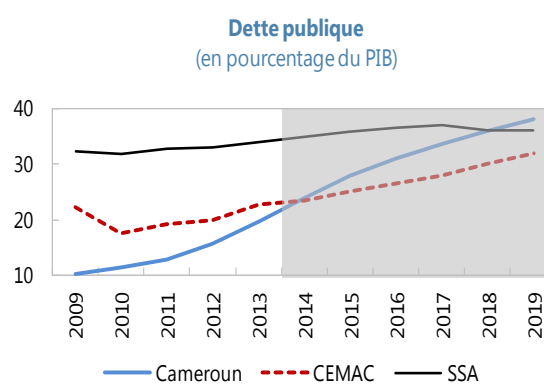
L'augmentation des investissements publics a pesé sur le compte des transactions courantes...



... et le déficit budgétaire,



et a entraîné une accumulation rapide de la dette à partir d'un niveau bas.



Sources : Autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

2. Le niveau et le type de croissance n'ont pas été favorables aux pauvres. Le taux de croissance démographique fait obstacle à toute progression du revenu par habitant.

L'agriculture, qui assure la subsistance de la plupart des pauvres, n'a pas connu un développement suffisant pour résorber la pauvreté et les inégalités. Le taux de pauvreté¹ est resté pratiquement inchangé, à près de 40 %, les indicateurs sociaux sont médiocres, et les inégalités se sont vraisemblablement creusées (tableau explicatif 2 ; tableau 13 ; Document sur les questions générales — Pauvreté, inclusion et budget).

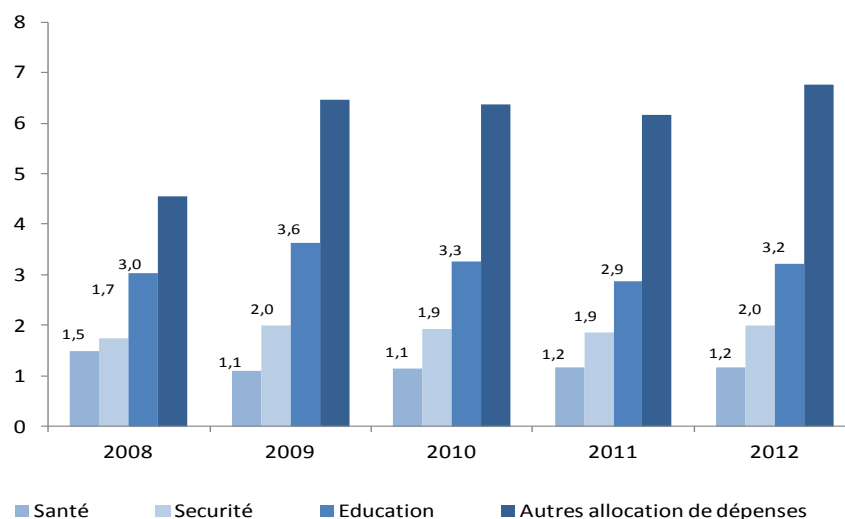
Tableau explicatif 2. Cameroun : principaux indicateurs sociaux, 2007-11
(en pourcentage, sauf indication contraire)

	2007	2011
Pauvreté	39,9	38,7
Pauvreté urbaine	12,2	10,8
Pauvreté rurale	55,0	59,2
Croissance démographique (variation annuelle en pourcentage)	2,6	2,5
Espérance de vie à la naissance (nombre d'années)	52	54
Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes)	720	690
Taux d'alphabétisation des jeunes	83	81

Sources : Banque mondiale, indicateurs du développement dans le monde et estimations des services de la Banque mondiale.

3. Le budget 2013 n'a pas fourni les ressources nécessaires aux politiques sociales. Les subventions aux carburants sont demeurées substantielles, à 2,8 % du PIB, au détriment de dépenses plus utiles. Les dépenses publiques allouées à la santé et à l'éducation ont été sensiblement inférieures à celles de pays comparables (graphique 3). D'après les Indicateurs du développement dans le monde, le Ghana, le Sénégal et la Tanzanie consacrent systématiquement plus de 5 % de leur PIB à l'éducation, et 2,8 % au moins aux dépenses de santé, soit deux fois plus que le Cameroun.

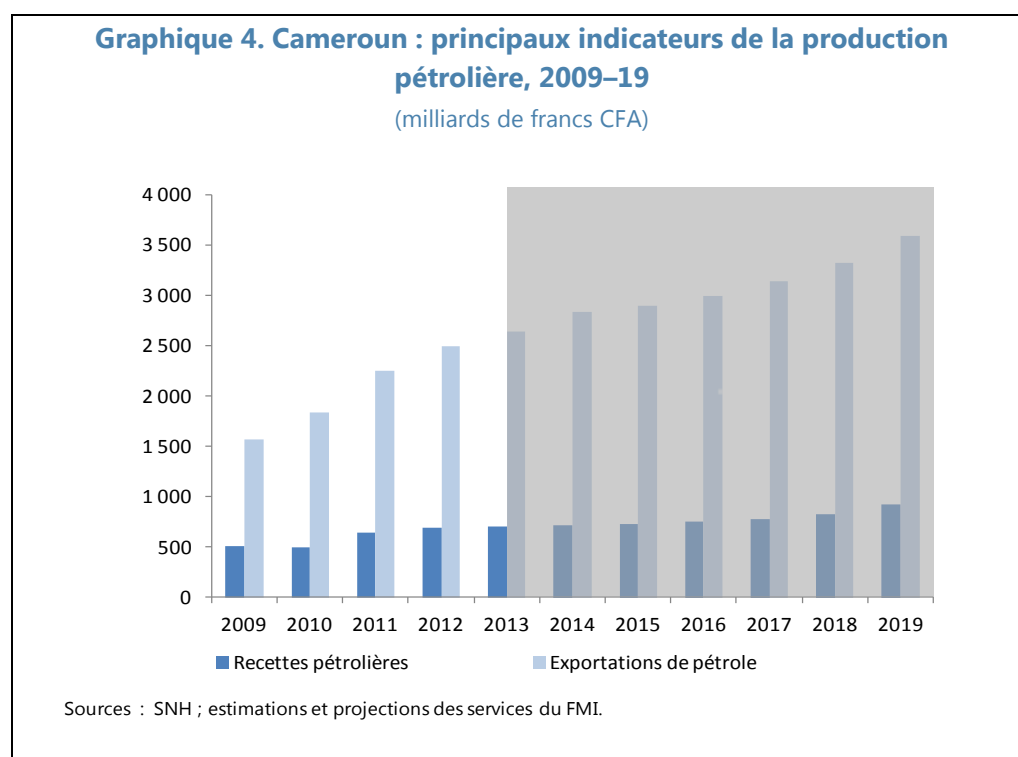
Graphique 3. Cameroun : dépenses publiques par fonction, 2008-12
(en pourcentage du PIB)



Sources : Autorités camerounaises et estimations des services du FMI.

¹ Le seuil de pauvreté est le revenu par équivalent adulte de 738 FCFA, qui correspond au prix de 2007 d'un panier de produits de base.

4. Les résultats budgétaires ont accusé une dégradation en raison du report difficile de certaines réductions de dépenses et du maintien d'exonérations fiscales et tarifaires. Le déficit budgétaire, sur une base caisse, a dépassé 4 % du PIB en 2013. Le total des recettes a légèrement augmenté pour atteindre 17,8 % du PIB, mais a occulté un recul des recettes pétrolières dû à une hausse des coûts de production qui devrait absorber une part notable du surcroît de recettes d'exportation (graphique 4 ; Document sur les questions générales — Régime financier du secteur pétrolier). Les abattements fiscaux, les régimes spéciaux et les exonérations tarifaires sur les produits alimentaires de base représentent un manque à gagner de plus de 2,7 % du PIB. L'encours des arriérés et d'autres obligations de paiement a atteint 4,6 % du PIB, notamment parce que l'administration publique n'a pas été en mesure de verser la totalité des subventions aux carburants (tableaux 6–7).



5. L'inertie des réformes a persisté en 2013. Les conseils du FMI ont eu une influence mitigée (encadré 1). Malgré des débats approfondis au sein de l'administration publique et de la société civile, les prix à la pompe sont restés bloqués à leur niveau de 2009. En revanche, plusieurs recommandations d'ordre technique en matière d'administration budgétaire et de gestion des finances publiques ont été appliquées. Les diverses élections nationales qui ont eu lieu en 2013 offrent l'occasion de procéder à des réformes économiques.²

² Un nouveau Sénat a été élu en mai 2013, et des élections législatives et municipales ont eu lieu en septembre 2013.

6. En 2014, la croissance devrait s'établir à 5,5 %, en deçà de la projection de 6 % des autorités. Les services du FMI prévoient qu'elle restera aux environs de ce même niveau à moyen terme. Elle sera portée par la production pétrolière croissante et le programme d'investissement public, qui devrait augmenter l'approvisionnement en électricité et en gaz naturel. Sauf ajustement des prix des carburants, l'inflation devrait rester modérée compte tenu de la stabilité des prix des denrées alimentaires, favorisée par une offre croissante ; elle sera néanmoins supérieure à celle, très faible, de la zone euro, ce qui risque d'entraîner une baisse de compétitivité.

7. La fragilité de la situation budgétaire devrait s'accroître sous l'effet des déficits récurrents. Les recettes devraient reculer de près d'un point de pourcentage du PIB entre 2014 et 2019, sous l'effet d'incitations généreuses à l'investissement,³ d'exonérations tarifaires généralisées, et du recouvrement insuffisant de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) auprès d'entreprises publiques en difficulté. Les recettes pétrolières vont diminuer car la tendance baissière des cours internationaux et la hausse des coûts devraient neutraliser l'augmentation de la production. Avec la réduction du programme d'investissement financé sur ressources extérieures, les dépenses vont fléchir de près de 2 points du PIB d'ici à 2019. La masse salariale suivra la croissance du PIB et les tendances en matière de recrutement (Document sur les questions spécifiques — Déterminants de la masse salariale du secteur public). Le déficit primaire hors pétrole devrait se situer entre 8 % et 9 % du PIB hors pétrole, les déficits de financement se maintenant pour leur part à 3 % du PIB en moyenne.

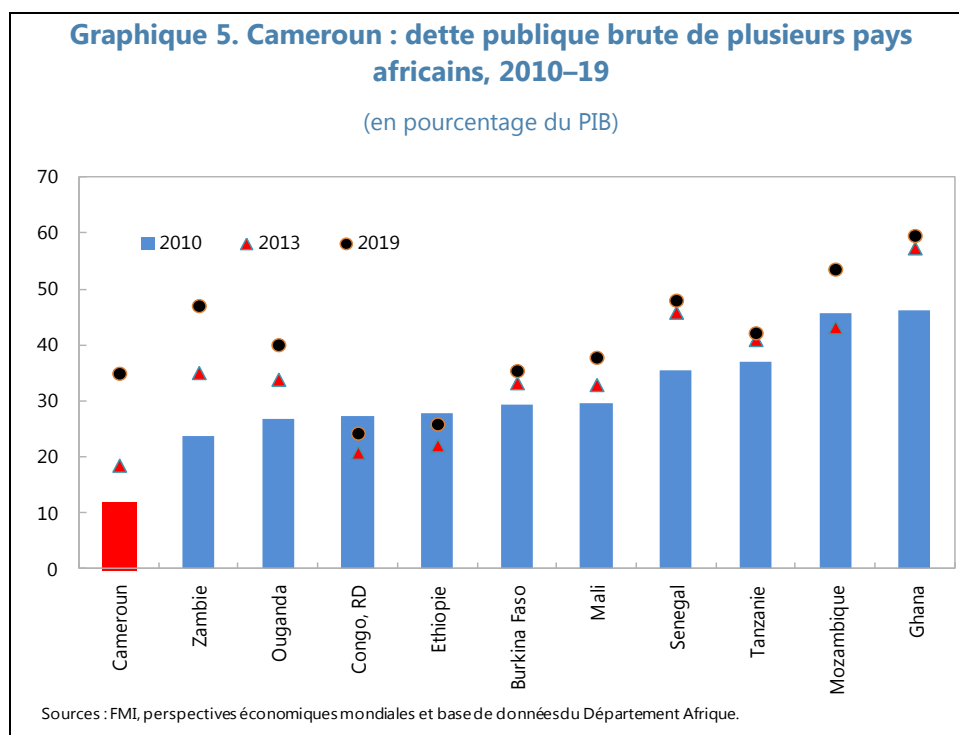
Encadré 1. Cameroun : suite donnée aux conseils fournis par le FMI

Domaine	Conseils du FMI	Mesures correctives
Politique budgétaire et gestion des finances publiques	Parer aux risques pesant sur le budget de 2013 par une réforme des subventions aux carburants et une réduction des exonérations fiscales et douanières.	Le mécanisme de subvention aux carburants n'a pas été réformé; il n'y a pas eu de réduction des exonérations fiscales et douanières générales; l'utilisation des recettes pour compenser les dépenses s'est poursuivie avec la même intensité; et la gestion de trésorerie s'est tendue.
Croissance tirée par le secteur privé	Améliorer le climat des affaires en réduisant les obstacles administratifs recensés dans le rapport <i>Doing Business</i> .	Les mesures adoptées, comme la nouvelle loi d'incitation à l'investissement, ont compliqué plutôt que simplifié le climat des affaires, et suscité des craintes quant à la viabilité budgétaire.
Secteur financier	Améliorer la périodicité et la qualité des contrôles bancaires effectués par l'autorité de surveillance régionale, la COBAC, et renforcer le suivi de la solidité du secteur financier.	Des améliorations substantielles sont intervenues dans le secteur bancaire : les bilans de deux banques ont été restructurés et sont désormais jugés solides; et la COBAC a intensifié ses contrôles. Les inquiétudes relatives à l'importance systémique du principal emprunteur perdurent.

³ Une loi a été votée en 2013 qui offre des incitations à l'investissement sous forme d'exonérations fiscales généreuses, sans limiter ces dernières aux nouveaux investissements d'importance stratégique.

8. Le taux de change effectif réel (TCER) est jugé légèrement surévalué (annexe I). Il est resté globalement stable depuis 2005, une légère appréciation en 2005–09 ayant été neutralisée par la dépréciation de même ampleur intervenue depuis lors, en parallèle à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar.⁴ Les estimations modélisées concordent avec les conclusions des dernières consultations au titre de l'article IV avec la CEMAC, qui évoquaient une surévaluation de 6 % à 18 %. La compétitivité hors prix du Cameroun laisse à désirer. Fait encourageant, le pays a été déclaré conforme à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) en 2013. Son classement au regard de divers indicateurs de la pratique des affaires s'est toutefois dégradé.

9. La dette extérieure demeure viable, mais le risque connexe de surendettement est passé dans la catégorie «modéré» en raison de l'accumulation rapide de dette non concessionnelle. Les projections actuelles prévoient une baisse des financements extérieurs, en pourcentage du PIB, à moyen terme. Une part durablement plus élevée de ces financements, d'un niveau identique ou supérieur à ceux observés en 2013 et prévus pour 2014, intensifierait le risque de surendettement. La charge actuelle de la dette est faible par rapport à celle de pays subsahariens comparables, mais devrait augmenter (graphique 5). Les déficits budgétaires élevés et la gestion médiocre des finances publiques, dont témoignent les arriérés intérieurs récurrents, sont des facteurs importants de risque d'endettement à moyen et long termes. Selon l'analyse de viabilité de la dette (AVD, document d'accompagnement), une autre menace substantielle pour la viabilité tient à l'étroitesse de la base d'exportations, qui viendra à la longue aggraver le déclin relatif de la production pétrolière.



⁴ Le régime de change des pays de la CEMAC est un régime conventionnel de parité fixe du franc CFA par rapport à l'euro.

10. Des risques pèsent sur ces perspectives (annexe II). Les conflits armés dans les pays limitrophes pourraient avoir des retombées substantielles, éventuellement préjudiciables à l'économie. Les autorités pensent que les opérations de maintien de la paix de l'ONU — auxquelles le Cameroun participe — concourront à stabiliser la situation. A l'échelon national, il existe un risque de crise bancaire que provoquerait la faillite d'un seul gros emprunteur public.

11. Dans l'ensemble, les données communiquées au FMI sont adéquates aux fins de surveillance. Une amélioration des délais de production est observable, mais la qualité des informations dans les domaines budgétaire, extérieur, et de la dette demeure insuffisante en raison d'un manque de capacité. Les informations relatives aux opérations financières de l'État sur la base des engagements ne sont pas disponibles, et les données sur la dette associée aux projets financés sur ressources extérieures ne sont communiquées ni régulièrement, ni en temps voulu.

ENTRETIENS AVEC LES AUTORITÉS — DES RÉFORMES À L'APPUI D'UNE CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE

L'enjeu économique primordial consiste toujours à assurer une croissance supérieure, durable, et plus inclusive. L'ambition du Cameroun d'atteindre au statut de pays émergent à l'horizon 2035 suppose un taux de croissance plus élevé, lequel exige la mise en œuvre rapide de politiques plus favorables aux pauvres et à la croissance, ainsi que des réformes structurelles.

A. Parer aux risques pour la viabilité budgétaire

12. Le budget pour 2014 prévoit une diminution des recettes et une réduction irréaliste des dépenses. Les projections de recettes sont décevantes en ce qu'elles prévoient un repli d'un point de pourcentage du PIB par rapport à 2013 en raison de la baisse des revenus pétroliers, du recul des recettes douanières et de la TVA, et de l'incidence des incitations à l'investissement. Un resserrement de 2,5 points du PIB des dépenses est prévu, sans pour autant que soit précisée la façon dont ce résultat sera obtenu. Le déficit budgétaire global s'établirait à 2,6 % du PIB, et devrait être financé par l'emprunt. Se fondant sur les prévisions actuelles des dépenses établies en fonction des résultats de 2013 et de l'augmentation de l'investissement public, les services du FMI prévoient un déficit de 5,6 % du PIB. Comme les années précédentes, le budget ne couvre que 50 % environ du coût prévu des subventions aux carburants et des transferts aux entreprises publiques, et ne prévoit pas de provision pour les arriérés provenant des subventions aux carburants.

13. Le Ministère des Finances ne dispose pas des instruments nécessaires pour influencer sur la viabilité budgétaire. Le niveau des recettes demeure faible par rapport à celui des pays subsahariens comparables, ce qui tient à l'étroitesse de l'assiette d'imposition⁵ et à la générosité des exonérations fiscales. Le budget n'établit pas de point d'ancrage précis pour la politique budgétaire — une diminution du déficit primaire non pétrolier par exemple. Les prêts aux projets et aux partenariats public-privé (PPP)

⁵ Dix entreprises ont payé 55 % des impôts sur les sociétés en 2013.

sont accordés sans contrôle du Ministère des Finances, et il n'existe pas de politique détaillée de la dette définissant les conditions de financement.

14. Les services du FMI ont encouragé les autorités à durcir l'orientation budgétaire en 2014 et à combler le déficit de financement projeté.

La situation tendue de la trésorerie — qu'illustre l'amenuisement des dépôts de l'État — et la nécessité de liquider les arriérés de paiements appelleront des efforts substantiels en vue de mobiliser des recettes. Les services du FMI ont formulé les recommandations suivantes pour atténuer les contraintes budgétaires :

- Adopter le déficit primaire non pétrolier comme point d'ancrage budgétaire, et définir une trajectoire qui tienne compte des besoins en investissements publics tout en préservant la viabilité budgétaire. D'après l'analyse des services du FMI, une réduction graduelle du déficit primaire non pétrolier, des 10,3 % du PIB non pétrolier projetés en 2014 à 4 % environ en 2034, permettrait de limiter la dette publique totale à moins de 30 % du PIB à long terme.⁶
- Accroître les recettes non pétrolières par l'élargissement de l'assiette fiscale, la rectification de certains taux d'imposition, la réduction des exonérations fiscales et des restrictions à l'application de la loi d'incitation à l'investissement. Compte tenu de la ratification prévue de l'Accord de partenariat économique (encadré 2) et de l'amenuisement progressif des revenus pétroliers à plus long terme, il faut mobiliser de nouvelles recettes par les moyens suivants : i) diminuer le taux d'imposition sur les bénéficiaires des sociétés et relever dans le même temps le taux minimum de la taxe sur le chiffre d'affaires afin de réduire les incitations à l'évasion fiscale ; ii) opter pour un système dual d'imposition des revenus et améliorer la progressivité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ; et iii) abaisser le taux de TVA et supprimer les exonérations accordées en 2008 sur les produits alimentaires de base — celles-ci n'ont pas eu les retombées sociales visées.

⁶ Pour une analyse de la viabilité budgétaire reposant sur le déficit primaire non pétrolier, voir l'appendice III du rapport 12/237 du FMI.

Encadré 2. Cameroun : retombées de l'accord de partenariat économique sur les recettes

La CEMAC et l'Union européenne (UE) négocient actuellement un accord de partenariat économique (APE). Le Cameroun a signé en 2009 un APE transitoire qui devrait être ratifié en octobre 2014.¹ L'accord envisage une libéralisation mutuelle des échanges – l'accès en franchise de droits et de contingent au marché de l'UE de toutes les exportations en provenance du Cameroun, et la suppression progressive, sur 15 ans, des droits et contingents sur près de 80 % des exportations de l'UE à destination du Cameroun.² Le rythme de réduction tarifaire varie selon les catégories de marchandises (tableau). L'effet à moyen terme de l'APE est incertain, sauf en ce qui concerne les recettes publiques, comme analysé ci-dessous.

L'effet de l'APE sur les recettes publiques camerounaises à court et moyen termes devrait être modéré. Jusqu'à 2020, son incidence sur les recettes fiscales sera négligeable (moins de 0,1 % du PIB), pour deux raisons : i) le démantèlement commencera au plus tôt en 2017 et portera sur les importations bénéficiant déjà d'une exonération partielle ou totale, ou assujetties à des droits modérés (biens d'équipement relevant des catégories I et II) ; et ii) une atténuation du manque à gagner au titre des recettes douanières pourrait intervenir à court terme si une hausse des volumes d'importation compense partiellement la baisse des droits de douane.

Les effets à long terme – avec l'application progressive sur 15 ans – seront plus substantiels dans le cadre d'un scénario inchangé. De nombreuses études estiment l'incidence que des accords commerciaux régionaux comme les APE pourraient avoir sur les recettes à longue échéance. La baisse des recettes tiendra à deux facteurs : i) un facteur direct, du fait qu'un taux de droit nul s'appliquera aux importations en provenance de l'UE ; et ii) un facteur indirect, dû à une réorientation des échanges des produits d'importation extra-communautaires taxés sur des produits communautaires non taxés. En 2012, 34 % des importations camerounaises provenaient de l'UE, ce qui laisse entendre que la libéralisation de 80 % des importations en provenance de l'UE se traduirait à long terme par une diminution d'un tiers environ des recettes tarifaires actuelles, soit entre 0,5% et 0,6 % du PIB, conformément aux estimations du document de stratégie pour la croissance et l'emploi du gouvernement. Le manque à gagner pourrait être supérieur si une réorientation des échanges en provenance du reste du monde s'effectuait en faveur des importations exonérées de droits de l'UE.

Tableau. Cameroun : Calendrier du démantèlement tarifaire
(en pourcentage)

	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III
Année 1	0	0	0
Année 2	0	0	0
Année 3	25	0	0
Année 4	50	15	0
Année 5	75	30	0
Année 6	100	45	0
Année 7		60	10
Année 8		75	20
Année 9		90	30
Année 10		100	40
Année 11			50
Année 12			60
Année 13			70
Année 14			80
Année 15			90
Année 16			100

Source : Article 21 de l'APE intérimaire du Cameroun.

L'enjeu budgétaire pour le Cameroun consiste à restructurer son assiette fiscale et à mettre en place d'autres formes d'imposition. L'APE devrait avoir des retombées positives, comme l'élargissement de l'assiette fiscale, dans la mesure où les revenus augmenteraient. Son effet à long terme sera fonction de la capacité des autorités à compenser la baisse des recettes douanières par des recettes d'autres sources, comme la TVA, les droits d'accise et la réduction des exonérations fiscales.

¹ D'autres pays de la CEMAC négocient également la signature d'éventuels APE, mais les négociations sont à un stade moins avancé.

² Les produits qui ne seront pas libéralisés sont le lait, la viande, les véhicules motorisés, les textiles et le tabac.

- Renforcer l'administration fiscale en parachevant la restructuration du réseau de centres d'impôts pour les petits contribuables, en créant de nouveaux centres pour les moyens contribuables, et en allouant des moyens suffisants à la mise en œuvre des réformes.
- Éliminer progressivement les subventions aux carburants et redéfinir les priorités de dépenses en faveur des services sociaux. Élaborer une stratégie de communication et des programmes bien ciblés pour limiter les retombées de la hausse des prix des carburants sur les groupes les plus vulnérables. Prendre des mesures préparatoires en vue d'améliorer la transparence, en supprimant par exemple la marge du raffineur de la formule de calcul des prix des carburants.⁷
- Émettre des obligations régionales pour des montants et à un rythme compatibles avec la capacité d'absorption du marché et de l'effet escompté des projets concernés sur la croissance.
- Repenser le programme d'investissement public pour en rehausser l'efficacité et renforcer la complémentarité d'un ensemble restreint de projets exerçant une forte influence sur la croissance et le recul de la pauvreté.
- Réduire les vulnérabilités de la dette via la renégociation des prêts les moins concessionnels non décaissés ; appliquer une stratégie à moyen terme conforme aux recommandations de la mission conjointe d'assistance technique de la Banque mondiale et du FMI, notamment le renforcement du pouvoir du Ministère des Finances de contracter des emprunts extérieurs.
- Surveiller les passifs latents des entreprises publiques, des PPP et du système bancaire. Établir un rapport d'évaluation annuel de la santé financière de l'ensemble des entreprises publiques, des PPP et des banques, et adopter un plan de paiement pour régler les dettes découlant de situations auxquelles une solution définitive n'a pas été apportée.

Point de vue des autorités

15. Les autorités sont convaincues d'être en mesure de financer le budget 2014. Elles ne pensent pas avoir de difficulté à mobiliser le financement intérieur visé par le biais de l'émission de titres sur le marché régional, comme l'a montré une émission largement sursouscrite en décembre 2013. Elles reconnaissent que les subventions aux carburants dépasseront probablement l'enveloppe qui leur a été allouée, mais voient dans les annulations croisées de créances mutuelles avec la SONARA une solution éprouvée au problème.

16. Les autorités conviennent qu'une amélioration des politiques budgétaire et d'endettement en vigueur s'impose pour contenir le risque de surendettement. Elles se sont engagées à améliorer la mobilisation des recettes non pétrolières, conformément aux recommandations de la mission d'assistance technique récemment conduite par le Département des finances publiques. Elles reconnaissent que les subventions aux carburants grèvent le budget, et se sont déclarées favorables au principe d'un ajustement graduel des prix à la pompe. Elles conviennent que la réforme de ces subventions doit être bien préparée et s'accompagner de mesures d'atténuation appropriées pour préserver la paix sociale. Elles n'ont cependant pas été en mesure de communiquer un calendrier précis pour cette réforme. Elles prennent note de la nécessité de rehausser l'efficacité

⁷ Pour une analyse de la réforme des subventions aux carburants, voir l'Appendice I du rapport 13/279 du FMI.

des dépenses publiques dans les investissements d'infrastructure et dans les secteurs sociaux. Elles reconnaissent qu'une analyse plus approfondie doit être conduite avant de contracter des emprunts extérieurs, et considèrent que le Comité national de la dette publique (CNDP), présidé par le ministre des Finances, assumerait cette fonction. Elles jugent peu utile d'adopter une règle budgétaire rigoureuse ancrée sur le déficit primaire non pétrolier compte tenu de la forte pénurie d'infrastructures.

B. Resserrer la gestion des finances publiques

17. Malgré quelques progrès, les problèmes rencontrés dans la mise en place de la budgétisation par programme en 2013 n'ont pas été entièrement résolus. La transition à de nouveaux systèmes de techniques de l'information (TI) permettant d'administrer les dépenses publiques en assurant un suivi plus efficace des engagements et des paiements n'est pas achevée. En particulier, les retards de décaissement des crédits votés en 2013 pour les dépenses d'investissement ont conduit les autorités à prolonger l'exercice budgétaire de trois mois, ce qui remet en question l'utilité du budget en tant qu'outil de gestion financière stratégique.

18. Le suivi et le contrôle insuffisants du programme d'investissement public et de son financement ont compromis l'exécution de la stratégie de développement. Peu de progrès ont été accomplis en matière de sélection, d'évaluation et d'exécution des projets, et les arriérés de paiement envers les entreprises privées (remboursements de TVA par exemple) ont continué de s'accumuler. À la fin de 2013, les emprunts contractés aux conditions du marché représentaient près de 15 % du PIB, et leur décaissement ne fait pas l'objet d'un suivi en temps réel.

19. Les services du FMI ont encouragé les autorités à persévérer dans l'application des principaux volets des réformes de gestion financière afin de rehausser l'efficacité des dépenses publiques.

- Améliorer la fiabilité des données budgétaires et comptables et accroître la transparence budgétaire par les moyens suivants : i) limiter le recours aux procédures exceptionnelles, comme le prolongement de l'exercice budgétaire – en le remplaçant par des reports de crédits d'une année à l'autre ; ii) harmoniser les informations fournies par les différents systèmes de données via la mise en place des systèmes informatiques nécessaires pour suivre les flux de financements tout au long de la chaîne des dépenses ; iii) respecter la règle du compte unique du Trésor et éviter les dépenses en dehors des procédures budgétaires normales ; iv) procéder exceptionnellement à la régularisation des dépenses en fin d'exercice (avances de trésorerie par exemple) ; v) budgétiser et déclarer les impôts et subventions sur une base brute ; et vi) éviter les annulations croisées des impôts et des paiements de sommes dues par l'administration publique.
- Remédier au problème des arriérés intérieurs grâce aux mesures suivantes : i) établissement d'un plan pluriannuel de règlement des arriérés vérifiés ; ii) inscription au budget du montant total des subventions aux carburants et des transferts aux entreprises publiques ; iii) règlement des engagements pris envers la SONARA et les importateurs de pétrole par des paiements en numéraire pour assurer l'approvisionnement ininterrompu de produits pétroliers raffinés.

Point de vue des autorités

20. Les autorités sont également d'avis qu'une amélioration de la gestion des finances publiques est indispensable pour relever l'efficacité des dépenses publiques. Elles soulignent que les progrès dans ce domaine appellent des processus de réforme complexes dont la réussite suppose une forte adhésion à tous les échelons, surtout dans une situation de trésorerie difficile. Elles reconnaissent l'effet préjudiciable des retards de paiements sur l'activité du secteur privé, les entreprises faisant appel à des emprunts bancaires onéreux pour assurer leur fonds de roulement. Elles espèrent que la résolution des problèmes de mise en service des systèmes de TI améliorés permettra d'accélérer l'exécution des réformes.

C. Favoriser une croissance tirée par le secteur privé

21. Les services du FMI ont insisté sur la nécessité de réformer le climat des affaires pour optimiser le programme d'investissement public. Ils ont noté que les PPP pouvaient contribuer à remédier au déficit d'infrastructure si les cadres budgétaires, institutionnels, comptables et de notification étaient en place. En tout état de cause, bien que le Cameroun ait été déclaré conforme à l'ITIE, il a légèrement reculé (de 3 rangs) au classement de l'Indice de compétitivité mondiale, et accuse un repli plus marqué (6 rangs) au regard des indicateurs «Doing Business» de la Banque mondiale. Si son classement au titre de l'enregistrement des droits de propriété s'est modérément redressé, il affiche une dégradation substantielle pour ce qui est des permis de construire, de la création d'entreprises, de l'obtention de prêts et de l'exécution des contrats. Les services du FMI ont souligné que la nouvelle loi d'incitation à l'investissement ne remédie pas à ces obstacles majeurs à l'activité du secteur privé, et pourrait même compromettre certaines réformes en élargissant la marge d'appréciation de diverses procédures d'autorisation. Ils ont préconisé un resserrement du champ d'application de la loi aux secteurs stratégiques, et une obligation de transfert systématique de connaissances en contrepartie d'exonérations fiscales.

22. Les services du FMI ont invité les autorités à relancer l'intégration économique régionale et à rétablir l'efficacité des institutions régionales compte tenu des nouveaux enjeux que l'APE va susciter pour la CEMAC. Parmi les défis à gérer, on note une éventuelle réorientation des échanges à l'intérieur de la Communauté en raison des différents régimes tarifaires, et un revers pour l'harmonisation de ses tarifs extérieurs.

Point de vue des autorités

23. Les autorités prennent note de la nécessité d'accélérer les réformes qui favoriseront le développement du secteur privé. Elles se disent encouragées par l'amélioration du taux d'exécution de l'investissement public, dans lequel elles voient l'élément central de l'expansion du secteur privé. Elles observent que le «programme d'urgence» économique dont la mise au point s'achève actuellement va stimuler l'administration publique et favoriser la mise en service des nouvelles infrastructures. Elles espèrent que la loi d'incitation à l'investissement attirera de nouveaux investisseurs, et que la nouvelle banque publique pour les petites et moyennes entreprises (PME), qui va prochainement être créée, permettra de financer ces dernières.

24. Les autorités estiment que la ratification de l’APE transitoire est une mesure importante pour préserver leur accès aux marchés européens (50 % des exportations). Elles voient dans l’APE une occasion de consolider leurs secteurs productifs, avec l’aide financière de l’UE. Elles estiment par ailleurs que l’APE pourrait motiver un nouveau cycle d’intégration régionale au sein de la CEMAC.

D. Renforcer l’intermédiation financière pour favoriser une croissance diversifiée

25. Les services du FMI ont observé une amélioration de la santé du système bancaire, qui représente près de la moitié des actifs bancaires de la CEMAC. La recapitalisation de deux banques en difficulté l’an dernier a réduit le risque systémique ; les données consolidées masquent néanmoins la fragilité de certaines banques de plus petite taille qui ne posent pas de risque systémique (Document sur les questions spécifiques — Aperçu général du système financier). La qualité des actifs, dont rend compte le ratio de prêts improductifs (13,9 %), est plutôt insatisfaisante, tout comme le ratio de provisions pour créances douteuses (60 %). La création d’une banque publique spécialisée au service des PME présente un nouveau risque de prêt non productif que l’organisme de contrôle régional (la COBAC) doit surveiller de près. Les engagements excessifs de la plupart des banques envers la SONARA, dont la situation financière est fragile, est source d’inquiétudes systémiques.

26. Les services du FMI ont encouragé les autorités à maintenir les mesures visant à développer l’intermédiation financière. Malgré un bond de près de 15 % du crédit au secteur privé en 2013, celle-ci reste faible. Compte tenu du niveau déjà élevé des frais et commissions, qui représentent 40 % environ des revenus du secteur bancaire, l’augmentation des bénéfices des banques devrait plutôt venir de la transformation de liquidités généralement élevées en investissements. La centralisation des informations sur les débiteurs et le resserrement de la surveillance des institutions de microfinance comptent parmi les mesures visant à faciliter les prêts. Peu de progrès ont toutefois été accomplis en matière d’exécution des contrats au travers du système judiciaire et d’utilisation de biens immobiliers à titre de garantie.

27. Les services du FMI ont pris note des efforts engagés pour étoffer les effectifs de la COBAC aux fins de renforcement de la surveillance, et des progrès réalisés dans l’élaboration de cadres de prévention et de résolution des crises à l’échelon régional. Les principaux objectifs sont les suivants : raccourcissement de la durée pendant laquelle une banque peut être placée sous administration provisoire, de manière à accélérer les décisions concernant sa restructuration ou sa fermeture ; imposition de principes directeurs de gestion mettant l’accent sur la conservation des avoirs ; et intégration du coût total du règlement d’une faillite bancaire dans le budget. Les services du FMI ont proposé l’établissement d’un protocole d’accord entre la COBAC et le Ministère des Finances pour intensifier les échanges d’informations et instituer une répartition des tâches en matière de surveillance des institutions de microfinance.

Point de vue des autorités

28. Les autorités sont conscientes du risque que constitue la concentration du crédit bancaire dans les entreprises publiques en difficulté. Elles estiment que l’apurement progressif des obligations de l’État résoudrait les problèmes de liquidités des gros débiteurs. Elles observent par

ailleurs que l'expansion en cours de la capacité de raffinage de la SONARA devrait améliorer la situation financière de la société.

29. Les autorités s'engagent à limiter les risques associés à la nouvelle banque pour les PME.

Elles font remarquer que la COBAC exerce une surveillance diligente, et ajoutent que les nouveaux instruments dont dispose la succursale nationale de la banque centrale régionale (BEAC), comme la mise à jour en temps réel du registre des crédits, lui permettra de prendre des décisions éclairées.

E. Scénario de réforme

30. **Les services du FMI ont proposé un scénario de réforme modéré**, qui préconise principalement : i) une réduction du déficit budgétaire et un ralentissement de l'accumulation de la dette grâce à un ajustement progressif des prix à la pompe de l'essence et du gazole qui ne permettrait pas de recouvrer intégralement les coûts à moyen terme ; ii) des réformes fiscales visant à réduire les exonérations, à modifier certains taux d'imposition et à élargir les assiettes fiscales ; et iii) une accélération de la croissance du secteur privé provenant d'améliorations du climat des affaires et d'un renforcement du cadre de lutte contre la corruption.

31. **Le scénario de réforme se traduirait par une augmentation de la croissance de près d'un demi-point de pourcentage du PIB à l'horizon 2019** (tableau explicatif 3). La hausse du rendement fiscal et de l'efficacité des dépenses publiques d'investissement créerait un volant budgétaire pour les dépenses sociales et les frais d'entretien des nouvelles infrastructures. Conjuguées aux réformes du climat des affaires, ces mesures stimuleraient la croissance et limiteraient sensiblement le déficit budgétaire à moyen terme. L'inflation accuserait provisoirement une légère hausse sous l'effet de l'ajustement des prix des carburants, mais demeurerait faible.

Tableau explicatif 3. Cameroun : principaux indicateurs macroéconomiques, 2014-19
(Unités indiquées)

	2014	2015	2017	2019	2015	2017	2019
	Commun	Scénario de référence			Scénario de réforme		
Croissance économique et prix¹							
PIB réel	5,5	5,5	5,5	5,5	5,6	5,8	6,0
PIB réel hors pétrole	5,6	5,4	5,4	5,5	5,5	5,7	6,0
Prix à la consommation (moyenne sur la période)	2,2	2,2	2,2	2,2	2,6	2,6	2,2
Agrégats budgétaires							
Recettes totales (y compris dons) ²	18,5	18,2	17,6	17,5	18,9	18,9	19,1
Dont : pétrolières ²	4,6	4,3	4,0	4,1	4,3	4,0	4,0
non pétrolières ³	14,4	14,3	14,1	14,0	15,1	15,6	15,8
Dépenses totales, base caisse ²	24,0	23,9	22,5	22,2	22,0	20,6	20,3
Dont : courantes hors intérêts	15,5	15,3	15,1	15,0	13,5	13,1	12,8
investissement	8,0	7,9	6,5	6,2	7,8	6,8	6,7
Solde budgétaire global, base caisse (y compris dons) ²	-5,6	-5,7	-4,9	-4,7	-3,2	-1,8	-1,2
Solde primaire hors pétrole ³	-10,3	-9,9	-8,6	-8,2	-7,2	-5,3	-4,7
Dette publique totale ²	24,0	28,0	33,8	38,4	25,5	25,7	24,8
Secteur extérieur²							
Solde des transactions courantes (y compris dons)	-3,8	-4,2	-4,4	-4,4	-4,2	-4,4	-4,5

Sources : Autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Variation en pourcentage.

² En pourcentage du PIB.

³ En pourcentage du PIB hors pétrole.

Point de vue des autorités

32. Les autorités jugent le scénario de réforme réaliste. Elles admettent que des réformes sont nécessaires en matière de politique budgétaire et de climat des affaires, mais estiment que celles en cours, qui suivent un rythme plus adapté aux réalités sociales du Cameroun, associées à la mise en œuvre rapide du programme d'investissement public, produiraient des résultats analogues.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

33. La hausse des dépenses publiques d'investissement a accéléré la croissance. Les autorités doivent appliquer des politiques de meilleure qualité et améliorer la gouvernance pour favoriser le développement. Le taux de croissance actuel est en soi insuffisant pour accélérer le recul de la pauvreté et permettre au Cameroun d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2035. Un bouquet de réformes visant à rehausser la rentabilité des dépenses publiques et à stimuler la réactivité du secteur privé est désormais indispensable. Les risques qui pèsent sur la sécurité régionale donnent un caractère urgent aux réformes destinées à renforcer la résilience de l'économie et à relancer l'intégration régionale.

34. Un ajustement de l'orientation budgétaire s'impose. Il convient de remédier sans délai aux risques qui pèsent sur le budget de 2014 afin d'éviter une nouvelle accumulation d'arriérés intérieurs qui portent atteinte à la viabilité des finances publiques. Les recettes hors pétrole resteront modérées, sauf suppression des exonérations injustifiées, élargissement de l'assiette fiscale, et amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale. Compte tenu des cours internationaux du pétrole et de la demande intérieure, les subventions aux carburants resteront élevées, à moins que les prix à la pompe ne soient progressivement relevés. Les passifs latents des secteurs public et bancaire et les PPP mettent la viabilité budgétaire en péril.

35. La ratification envisagée de l'APE risque d'entraîner une nouvelle baisse des recettes à long terme. Une évaluation de son incidence directe et indirecte sur les recettes s'impose ; elle pourrait éclairer les nouvelles discussions sur l'intégration régionale avec les pays partenaires de la CEMAC.

36. Bien que la dette demeure soutenable, le risque de surendettement est passé de «faible» à «modéré» suite à de nouveaux engagements extérieurs. Le degré d'endettement extérieur reste bas par rapport à la moyenne de l'AfSS, mais le rythme d'accumulation de la dette est plus élevé, et le risque de surendettement extérieur serait encore supérieur si la composition des futurs financements devait maintenir ou dépasser les niveaux d'endettement observés en 2013 et prévus en 2014 au lieu de les diminuer progressivement, conformément aux prévisions actuelles. Étant donné la vulnérabilité de la soutenabilité de la dette extérieure aux exportations, une diversification de ces dernières s'impose.

37. Compte tenu de l'accumulation prévue de la dette extérieure, il faut améliorer le rendement des investissements publics. L'approche retenue doit s'articuler selon trois axes : i) un nouveau cycle de sélection de projets pour identifier ceux qui favoriseront sensiblement la croissance et le recul de la pauvreté, et l'annulation des projets non essentiels ; ii) l'intégrité de la gestion des finances publiques doit être renforcée, notamment par la mise en concurrence des marchés publics afin d'améliorer le rendement des dépenses ; iii) les nouveaux emprunts doivent être assortis de conditions plus concessionnelles.

38. Un vaste programme de réformes du climat des affaires doit être engagé, car il faudra du temps pour établir sa crédibilité. Le secteur privé doit prendre les rênes de la croissance lorsque le programme d'investissement public sera réduit. Les divers domaines de réformes mentionnés dans les indicateurs Doing Business montrent qu'il existe un lien direct entre l'amélioration des politiques budgétaires, la gestion des finances publiques et l'activité du secteur privé ; il s'agit notamment du «commerce transfrontalier» et du «paiement des impôts».

39. Les risques pour le système bancaire se sont amenuisés, mais l'intermédiation financière demeure faible. La restructuration de deux banques en difficulté étant achevée, seule reste à régler la situation de trois petites banques. L'adoption d'un cadre réglementaire et une surveillance diligente conjointe de la COBAC et du Ministère des Finances permettraient un développement plus rapide et moins risqué du secteur de la microfinance. La nouvelle banque pour les PME doit faire l'objet d'une surveillance réglementaire, à commencer par sa politique de crédit.

40. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle de consultation de 12 mois, conformément à la décision sur les cycles de consultation au titre de l'article IV (Décision n 14747-(10/96) (9/28/2010).

Tableau 1. Cameroun : principaux indicateurs financiers et économiques, 2012–19

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		Est.			Projections			
	(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)							
Revenu national et prix								
PIB à prix constants	4,6	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5
PIB pétrolier à prix constants	3,5	3,0	4,5	9,0	9,0	9,0	9,0	6,5
PIB non pétrolier à prix constants	4,6	5,6	5,6	5,4	5,4	5,4	5,4	5,5
Déflateur du PIB	3,1	1,5	2,1	1,9	2,0	1,9	1,9	1,9
PIB nominal ¹ (aux prix du marché, en milliards de FCFA)	13 515	14 463	15 565	16 732	18 005	19 359	20 816	22 390
Pétrole	1 075	1 067	1 084	1 088	1 108	1 145	1 199	1 278
Hors pétrole	12 440	13 396	14 481	15 644	16 897	18 214	19 618	21 112
Production pétrolière (milliers de barils par jour)	61,3	66,5	72,5	79,0	86,1	93,9	102,3	109,0
Prix à la consommation (moyenne)	2,4	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Commerce extérieur								
Volume des exportations	8,3	3,0	7,6	9,5	9,5	9,5	9,5	9,0
Secteur pétrolier	7,9	9,5	9,5	9,5	9,4	9,4	9,4	6,7
Secteur non pétrolier	8,4	1,8	7,2	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5
Volume des importations	2,2	6,5	8,2	7,6	7,5	7,0	6,8	6,8
Prix moyen du pétrole à l'exportation ² (\$US/baril)	111,7	108,9	107,2	100,4	95,0	91,5	89,1	90,4
Taux de change effectif nominal (dépréciation -)	-3,2	3,6
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	-4,2	2,8
Termes de l'échange	0,3	0,9	0,1	-3,3	-3,0	-2,9	-4,9	0,3
Indice des prix à l'exportation	1,7	-1,6	-1,0	-4,1	-4,6	-3,3	-3,6	-0,7
Indice des prix à l'exportation hors pétrole	3,8	-1,7	0,5	-1,6	-4,6	-3,1	-1,6	-2,1
Indice des prix à l'importation	1,4	-2,4	-1,1	-0,8	-1,6	-0,4	0,2	0,1
Monnaie et crédit								
Masse monétaire au sens large (M2)	1,4	10,8	7,1	7,5	7,6	7,5	7,5	7,6
Avoirs extérieurs nets ³	-3,3	0,8	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,3	-0,3
Avoirs intérieurs nets ³	4,6	10,1	7,5	7,9	8,0	7,9	7,9	7,9
Crédit intérieur au secteur privé	2,6	14,9	11,1	11,2	11,0	10,3	9,9	10,0
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Épargne nationale brute	17,1	17,2	17,6	17,7	17,9	18,1	18,4	18,7
Investissement intérieur brut	20,7	21,1	21,4	21,9	22,3	22,5	22,9	23,1
Investissement public	6,2	7,4	8,0	7,9	6,7	6,5	6,3	6,2
Investissement privé	14,5	13,7	13,3	14,0	15,6	16,1	16,7	16,9
Opérations de l'administration centrale								
Total recettes (dons exclus)	17,5	17,8	18,0	17,7	17,5	17,3	17,2	17,3
Recettes pétrolières	5,1	4,8	4,6	4,3	4,1	4,0	4,0	4,1
Recettes non pétrolières	12,4	13,0	13,4	13,4	13,3	13,3	13,3	13,2
Recettes non pétrolières (% du PIB hors pétrole)	13,5	14,0	14,4	14,3	14,2	14,1	14,1	14,0
Total dépenses	19,5	22,1	24,0	23,9	22,7	22,5	22,3	22,2
Solde budgétaire global (base caisse)								
Dons exclus	-2,9	-4,4	-6,1	-6,2	-5,3	-5,2	-5,1	-4,9
Dons inclus	-2,5	-4,1	-5,6	-5,7	-5,0	-4,9	-4,8	-4,7
Solde primaire hors pétrole (% du PIB hors pétrole)	-6,9	-9,1	-10,3	-9,9	-8,9	-8,6	-8,3	-8,2
Secteur extérieur								
Solde des transactions courantes								
Dons officiels inclus	-3,6	-3,9	-3,8	-4,2	-4,4	-4,4	-4,5	-4,4
Dons officiels exclus	-4,1	-4,4	-4,3	-4,6	-4,8	-4,8	-4,9	-4,8
Réerves brutes imputées au Cameroun (milliards de dollars US)	3,3	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
(% de la masse monétaire au sens large)	54,2	47,6	44,1	40,6	37,4	34,4	31,7	29,2
Réerves brutes de la CEMAC (milliards de dollars US)	17,5	18,5	20,1	20,8	22,0	23,1	23,4	24,4
(mois d'importations de BSNF par la CEMAC)	5,7	5,9	6,3	6,4	6,6	6,7	6,7	7,7
Dettes publiques								
Encours de la dette publique ⁴	15,6	19,5	24,0	28,0	31,1	33,8	36,3	38,4
<i>Dont : extérieure</i>	9,0	12,5	14,7	16,4	17,2	17,7	17,8	17,8
(En pourcentage des exportations de biens et services, sauf indication contraire)								
Valeur actuelle de la dette extérieure ^{5,6}	23,6	28,2	37,7	44,4	48,9	51,8	53,5	54,3
Service de la dette extérieure	1,7	1,9	2,7	3,1	3,3	3,6	4,3	4,5
Service de la dette extérieure (% des recettes de l'État)	2,6	2,8	4,0	4,6	4,8	5,3	6,2	6,5

Sources : Autorités camerounaises et estimations et projections des services du FMI.

¹ Le PIB nominal a été révisé à la hausse en 2012.² Le prix d'exportation du pétrole correspond aux prix effectifs de ces dernières années; pour l'année en cours et les années à venir, les projections reflètent les fluctuations du prix moyen au comptant du pétrole brut, moins une marge de prudence cumulée de 0,5 dollars US pour chacune des dernières années de la période de projection.³ Pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période.⁴ Comprend les écarts de financement cumulés.⁵ Les projections sont tirées de l'analyse de viabilité de la dette de 2014, qui exclut l'encours de la dette pour laquelle la France a accordé un allègement au titre du contrat de désendettement et de développement (C2D).⁶ La valeur actuelle est calculée au taux d'actualisation de 5 %.

Tableau 2. Cameroun : opérations de l'administration centrale, 2012-19

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014				2015	2016	2017	2018	2019
			Est.	Budget	Fin mars	Proj.					
Recettes totales et dons	2 426	2 623	2 668	674	2 887	2 697	3 050	3 195	3 401	3 633	3 917
Recettes totales	2 370	2 576	2 613	674	2 803	2 613	2 966	3 143	3 352	3 588	3 877
Recettes du secteur pétrolier	693	700	718	103	718	718	725	745	780	829	920
Recettes du secteur non pétrolier ¹	1 677	1 877	1 895	571	2 086	1 896	2 241	2 397	2 572	2 759	2 957
Impôts directs	471	513	...	236	566	566	617	667	719	774	833
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	97	110	...	31	123	123	133	144	155	167	178
Autres taxes sur les biens et services	720	852	...	208	964	820	1 025	1 090	1 168	1 253	1 343
Taxes sur les échanges internationaux	294	290	...	79	346	301	369	392	417	443	471
Recettes non fiscales	94	112	...	17	86	86	97	105	113	122	131
Dons totaux	56	46	55	1	84	84	84	53	49	44	40
Projets	13	6	17	1	42	42	45	17	17	17	17
Autre (allègement de dette)	43	40	38	0	42	42	39	36	32	28	23
Dépenses totales	2 641	3 200	3 048	551	3 732	3 542	3 991	4 086	4 347	4 636	4 963
Dépenses courantes	1 807	2 133	2 048	412	2 479	2 289	2 677	2 874	3 093	3 326	3 579
Traitements et salaires	706	790	835	200	859	859	922	990	1 062	1 140	1 223
Biens et services	575	677	641	109	681	681	735	794	856	922	993
Subventions et transferts	474	608	533	84	871	681	909	953	1 006	1 068	1 136
Subventions aux carburants ²	103	207	220	0	428	238	431	437	449	468	490
Retraites	137	154	155	37	176	176	190	206	222	239	257
Autre	234	247	158	47	267	267	288	311	335	361	389
Intérêts	51	58	39	19	68	68	110	136	168	196	227
Extérieurs	38	47	24	17	49	49	69	85	97	108	119
Intérieurs	13	11	15	1	19	19	41	52	71	88	109
Dépenses d'équipement	834	1 067	1 000	139	1 253	1 253	1 314	1 213	1 254	1 309	1 384
Financées sur ressources intérieures	513	514	639	73	592	592	637	685	737	792	852
Financées sur ressources extérieures	259	493	291	61	591	591	608	457	447	447	467
Réhabilitation et participation	61	60	70	4	70	70	70	70	70	70	65
Paiement des obligations de l'État	-116	-18	-20	-4	-20	-20	-16	-10	-8	-7	-6
Arriérés audités	-24	-18	-20	-4	-20	-20	-16	-10	-8	-7	-6
Obligations envers la SONARA et les importateurs de pétrole ²	-93	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global (base caisse)											
Dons exclus	-387	-642	-345	119	-949	-949	-1 041	-953	-1 003	-1 054	-1 092
Dons inclus	-331	-595	-400	120	-865	-865	-957	-900	-954	-1 009	-1 052
Financement	331	595	400	-120	158	158	536	415	352	289	273
Financement extérieur, net	183	426	193	52	441	441	448	330	309	280	288
Amortissement	-63	-60	-81	-9	-108	-108	-115	-111	-121	-150	-163
Tirages	247	487	274	60	549	549	563	441	431	431	451
Financement intérieur, net	154	172	207	-96	-283	-283	88	85	42	9	-15
Système bancaire	103	24	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Émission de titres	0	80	180	0	100	100	200	200	200	200	200
Amortissement de la dette intérieure	-101	-86	-73	-6	-383	-383	-112	-115	-158	-191	-215
Titrisation des arriérés envers la SONARA	85	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre financement intérieur	66	154	0	-90	0	0	0	0	0	0	0
Erreurs et omissions	-6	-3	0	-75	0	0	0	0	0	0	0
Déficit de financement	0	0	0	0	708	708	421	485	602	720	779
<i>Pour mémoire :</i>											
Solde primaire	-164	-519	-341	19	-777	-777	-831	-754	-777	-806	-819
Solde primaire hors pétrole	-857	-1 219	-1 059	-84	-1 494	-1 494	-1 556	-1 500	-1 557	-1 635	-1 739
Impôts dus par la SONARA ¹	145	185	0	...	190	190	195	200	207	216	226

Sources : Autorités camerounaise et estimations et projections des services du FMI.

¹ Les chiffres historiques et du budget ne tiennent pas compte des impôts directs, des droits de douane et de la TVA dus par la SONARA qui faisaient l'objet d'annulations croisées avec des subventions énergétiques dues à la SONARA (en d'autres termes, les recettes sont nettes). A compter de 2014, les projections pour ces taxes sont brutes, à l'exception de celles figurant dans la colonne "projections corrigées", qui sont présentées après suppression des annulations croisées de manière à être comparables avec le budget.

² Les chiffres pour 2012 comprennent la titrisation des subventions énergétiques dues à la SONARA.

Tableau 3. Cameroun : opérations de l'administration centrale, 2012-19

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014			2015	2016	2017	2018	2019
		Est.	Budget	Proj.	Proj. Corr.		Projections			
Recettes totales et dons	17,9	18,1	17,1	18,5	17,3	18,2	17,7	17,6	17,5	17,5
Recettes totales	17,5	17,8	16,8	18,0	16,8	17,7	17,5	17,3	17,2	17,3
Recettes du secteur pétrolier	5,1	4,8	4,6	4,6	4,6	4,3	4,1	4,0	4,0	4,1
Recettes du secteur non pétrolier ¹	12,4	13,0	12,2	13,4	12,2	13,4	13,3	13,3	13,3	13,2
Impôts directs	3,5	3,5	...	3,6	3,6	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	0,7	0,8	...	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Autres taxes sur les biens et services	5,3	5,9	...	6,2	5,3	6,1	6,1	6,0	6,0	6,0
Taxes sur les échanges internationaux	2,2	2,0	...	2,2	1,9	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1
Recettes non fiscales	0,7	0,8	...	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Recettes non fiscales	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,3	0,3	0,2	0,2
Projets	0,1	0,0	0,1	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
Autre (allègement de dette)	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
Dépenses totales	19,5	22,1	19,6	24,0	22,8	23,9	22,7	22,5	22,3	22,2
Dépenses courantes	13,4	14,7	13,2	15,9	14,7	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0
Traitements et salaires	5,2	5,5	5,4	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5
Biens et services	4,3	4,7	4,1	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4
Subventions et transferts	3,5	4,2	3,4	5,6	4,4	5,4	5,3	5,2	5,1	5,1
Subventions aux carburants ²	0,8	1,4	1,4	2,7	1,5	2,6	2,4	2,3	2,2	2,2
Retraites	1,0	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Autre	1,7	1,7	1,0	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Intérêts	0,4	0,4	0,2	0,4	0,4	0,7	0,8	0,9	0,9	1,0
Extérieurs	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
Intérieurs	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5
Dépenses d'équipement	6,2	7,4	6,4	8,0	8,0	7,9	6,7	6,5	6,3	6,2
Financées sur ressources intérieures	3,8	3,6	4,1	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8
Financées sur ressources extérieures	1,9	3,4	1,9	3,8	3,8	3,6	2,5	2,3	2,1	2,1
Réhabilitation et participation	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
Paiement des obligations de l'État	-0,9	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Arriérés audités	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Obligations envers la SONARA et les importateurs de pétrole ²	-0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse)										
Dons exclus	-2,9	-4,4	-2,2	-6,1	-6,1	-6,2	-5,3	-5,2	-5,1	-4,9
Dons inclus	-2,5	-4,1	-2,6	-5,6	-5,6	-5,7	-5,0	-4,9	-4,8	-4,7
Financement	2,5	4,1	2,6	1,0	1,0	3,2	2,3	1,8	1,4	1,2
Financement extérieur, net	1,4	2,9	1,2	2,8	2,8	2,7	1,8	1,6	1,3	1,3
Amortissement	-0,5	-0,4	-0,5	-0,7	-0,7	-0,7	-0,6	-0,6	-0,7	-0,7
Tirages	1,8	3,4	1,8	3,5	3,5	3,4	2,4	2,2	2,1	2,0
Financement intérieur, net	1,1	1,2	1,3	-1,8	-1,8	0,5	0,5	0,2	0,0	-0,1
Système bancaire	0,8	0,2	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Émission de titres	0,0	0,6	1,2	0,6	0,6	1,2	1,1	1,0	1,0	0,9
Amortissement de la dette intérieure	-0,7	-0,6	-0,5	-2,5	-2,5	-0,7	-0,6	-0,8	-0,9	-1,0
Titrisation des arriérés envers la SONARA	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre financement intérieur	0,5	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Déficit de financement	0,0	0,0	0,0	4,5	4,5	2,5	2,7	3,1	3,5	3,5
<i>Pour mémoire :</i>										
			(Pourcentage du PIB hors pétrole)							
Recettes non pétrolières	13,5	14,0	13,1	14,4	13,1	14,3	14,2	14,1	14,1	14,0
Solde primaire hors pétrole	-6,9	-9,1	-7,3	-10,3	-10,3	-9,9	-8,9	-8,6	-8,3	-8,2
			(Pourcentage du PIB)							
Solde primaire	-1,2	-3,6	-2,2	-5,0	-5,0	-5,0	-4,2	-4,0	-3,9	-3,7
Encours de la dette publique totale	15,6	19,5	...	24,0	24,0	28,0	31,1	33,8	36,3	38,4
Encours de la dette publique extérieure	9,0	12,5	...	14,7	14,7	16,4	17,2	17,7	17,8	17,8
Impôts dus par la SONARA ¹	1,1	1,3	0,0	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,0	1,0
PIB nominal (milliards de FCFA)	13 515	14 463	15 565	15 565	15 565	16 732	18 005	19 359	20 816	22 390
PIB nominal hors pétrole (milliards de FCFA)	12 440	13 396	14 481	14 481	14 481	15 644	16 897	18 214	19 618	21 112

Sources : Autorités camerounaises et estimations et projections des services du FMI.

¹ Les chiffres historiques et du budget ne tiennent pas compte des impôts directs, des droits de douane et de la TVA dus par la SONARA qui faisaient l'objet d'annulations croisées avec des subventions énergétiques dues à la SONARA (en d'autres termes, les recettes sont nettes). A compter de 2014, les projections pour ces taxes sont brutes, à l'exception de celles figurant dans la colonne "projections corrigées", qui sont présentées après suppression des annulations croisées de manière à être comparables avec le budget.

² Les chiffres pour 2012 comprennent la titrisation des subventions énergétiques dues à la SONARA.

Tableau 4. Cameroun : balance des paiements, 2012–19

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		Est.			Projections			
Solde des transactions courantes	-488,3	-560,6	-589,9	-699,5	-784,9	-855,1	-945,8	-995,4
Balance commerciale	-140,1	-185,6	-211,5	-278,9	-338,6	-383,6	-434,5	-447,3
Exportations, biens	2 939,0	2 980,2	3 173,5	3 332,5	3 480,9	3 685,1	3 919,6	4 208,9
Pétrole et produits pétroliers	1 509,2	1 549,2	1 631,3	1 670,0	1 744,1	1 843,0	1 949,2	2 082,6
Secteur non pétrolier	1 429,8	1 431,0	1 542,2	1 662,4	1 736,8	1 842,1	1 970,4	2 126,3
Importations, biens	-3 079,1	-3 165,8	-3 385,0	-3 611,4	-3 819,5	-4 068,7	-4 354,1	-4 656,3
Services (net)	-255,5	-264,5	-261,2	-279,0	-282,5	-287,1	-304,2	-326,0
Revenu (net)	-227,2	-272,6	-283,1	-311,7	-338,6	-363,6	-390,8	-408,2
Dont : intérêts exigibles sur la dette publique	-38,0	-47,4	-49,0	-69,0	-84,7	-97,1	-108,2	-118,6
Transferts (net)	134,5	162,1	165,9	170,0	174,8	179,2	183,7	186,1
Entrées	264,7	318,0	322,7	327,5	332,7	337,9	342,8	348,3
Sorties	-130,2	-155,9	-156,8	-157,5	-157,9	-158,6	-159,1	-162,1
Solde du compte de capital et du compte financier	617,3	469,4	574,9	684,5	769,9	840,1	930,8	980,4
Compte de capital	12,6	6,2	42,0	44,7	16,7	16,7	16,7	16,7
Compte financier	604,7	463,3	533,0	639,8	753,3	823,4	914,1	963,8
Capital officiel	200,3	441,4	455,5	463,1	335,9	307,0	265,9	260,8
Emprunts à long terme	274,0	512,0	574,0	588,3	466,8	458,4	461,2	483,5
Dont : administration centrale	246,7	486,5	548,8	563,1	440,8	430,5	430,5	450,5
Amortissement	-73,7	-70,6	-118,6	-125,3	-130,9	-151,5	-195,4	-222,7
Dont : administration centrale	-63,4	-60,2	-108,3	-115,0	-111,1	-121,3	-150,3	-162,6
Capital non officiel (net)	404,4	21,9	77,5	176,8	417,4	516,5	648,3	702,9
Secteur pétrolier	80,6	96,9	94,1	92,4	91,3	89,9	88,6	85,7
Secteur non pétrolier	323,8	-75,0	-16,6	84,4	326,1	426,6	559,6	617,3
Erreurs et omissions	-85,1	47,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global	43,9	-44,0	-15,0	-15,0	-15,0	-15,0	-15,0	-15,0
Financement								
Variations des réserves imputées (BEAC)	-43,9	44,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0
			(Pourcentage du PIB)					
Balance commerciale	-1,0	-1,3	-1,4	-1,7	-1,9	-2,0	-2,1	-2,0
Importations	22,8	21,9	21,7	21,6	21,2	21,0	20,9	20,8
Exportations non pétrolières	10,6	9,9	9,9	9,9	9,6	9,5	9,5	9,5
Solde du compte courant								
Dons exclus	-4,1	-4,4	-4,3	-4,6	-4,8	-4,8	-4,9	-4,8
Dons inclus	-3,6	-3,9	-3,8	-4,2	-4,4	-4,4	-4,5	-4,4
Solde global	0,4	-0,3	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
			(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)					
Volume des exportations	8,3	3,0	7,6	9,5	9,5	9,5	9,5	9,0
Pétrole brut	7,9	9,5	9,5	9,5	9,4	9,4	9,4	6,7
Secteur non pétrolier	8,4	1,8	7,2	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5
Volume d'importations	2,2	6,5	8,2	7,6	7,5	7,0	6,8	6,8
Termes de l'échange	0,3	0,9	0,1	-3,3	-3,0	-2,9	-4,9	0,3
Indice des prix à l'exportation non pétroliers	3,8	-1,7	0,5	-1,6	-4,6	-3,1	-1,6	-2,1
Indice des prix à l'exportation (CFAF)	1,7	-1,6	-1,0	-4,1	-4,6	-3,3	-3,6	-0,7
Indice des prix à l'importation (CFAF)	1,4	-2,4	-1,1	-0,8	-1,6	-0,4	0,2	0,1
Taux de change (FCFA pour 1 \$EU, moyenne période)	510,2	493,9
Réserves off. brutes (réserves imputées, milliards de \$)	3,3	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4

Sources : Autorités camerounaises et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. Cameroun : situation monétaire, 2012–19

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		Est.			Projections			
Avoirs extérieurs nets	1 528	1 551	1 536	1 521	1 506	1 491	1 476	1 461
Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)	1 462	1 418	1 403	1 388	1 373	1 358	1 343	1 328
Banques commerciales	66	133	133	133	133	133	133	133
Avoirs intérieurs nets	1 546	1 856	2 113	2 402	2 715	3 048	3 404	3 788
Crédit intérieur	1 627	1 931	2 188	2 476	2 790	3 122	3 479	3 863
Créances nettes sur le secteur public	-95	-68	-38	-2	35	77	125	174
Crédit net à l'administration centrale	-71	-37	-37	-37	-37	-37	-37	-37
Créances	266	326	323	306	290	274	260	248
Dépôts	-337	-363	-360	-343	-327	-311	-297	285
Crédit aux organismes autonomes	37	34	39	45	52	60	69	79
Crédit aux entreprises publiques	113	145	170	200	229	264	303	341
Dépôts des autres entités publiques	-174	-210	-210	-210	-210	-210	-210	-210
Crédit aux institutions financières	29	55	65	76	89	105	121	133
Crédit au secteur privé	1 693	1 944	2 161	2 403	2 666	2 941	3 233	3 557
Autres postes (net)	-80	-75	-75	-75	-75	-75	-75	-75
Monnaie et quasi monnaie	3 074	3 407	3 649	3 923	4 221	4 539	4 880	5 249
Circulation fiduciaire hors banques	555	561	609	664	723	787	855	929
Dépôts	2 519	2 847	3 040	3 259	3 498	3 752	4 025	4 320
<i>Pour mémoire:</i>								
Contribution à la croissance de la masse monétaire au sens large (points)								
Avoirs extérieurs nets	-3,3	0,8	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,3	-0,3
Avoirs intérieurs nets	4,6	10,1	7,5	7,9	8,0	7,9	7,9	7,9
Crédit au secteur privé								
Variation annuelle en pourcentage	2,6	14,9	11,1	11,2	11,0	10,3	9,9	10,0
En pourcentage du PIB	12,5	13,4	13,9	14,4	14,8	15,2	15,5	15,9
Monnaie centrale (variation annuelle en pourcentage)	1,4	10,8	7,1	7,5	7,6	7,5	7,5	7,6
Numéraire	8,8	0,9	8,6	9,0	9,0	8,8	8,7	8,6
Dépôts	-0,1	13,0	6,8	7,2	7,3	7,3	7,3	7,3
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/moyenne M2)	4,4	4,2	4,3	4,3	4,3	4,3	4,3	4,3
Dépôts utilisables des administrations publiques ¹								
Nominiaux (milliards de FCFA)	44,5	23,4	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
En mois des dépenses totales	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Dépôts immédiatement disponibles pour les opérations de l'État.

Tableau 6. Cameroun : obligations envers la SONARA, 2008–13

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
						Est.
I. Subventions énergétiques (droits constatés)	137	23	145	318	322	297
<i>(En pourcentage du PIB)</i>	<i>1,3</i>	<i>0,2</i>	<i>1,2</i>	<i>2,5</i>	<i>2,4</i>	<i>2,1</i>
II. Financement	58	18	107	282	285	300
A. Transferts en espèces	58	18	107	97	55	115
B. Titrisation	0	0	0	80	85	0
C. Annulation des impôts	0	0	0	105	145	185
III. Accumulation nette d'arriérés	79	5	38	36	37	-3
IV. Obligations envers la SONARA ²	94	98	136	172	209	206
<i>(En pourcentage du PIB)</i>	<i>0,9</i>	<i>0,9</i>	<i>1,2</i>	<i>1,4</i>	<i>1,5</i>	<i>1,4</i>

Sources : Autorités Camerounaises; Estimations et Projections des Services du FML.

¹ Les subventions aux carburants en 2012 et 2013 ne comprennent pas les importations de produits raffinés effectuées par les entreprises privées.² Encours (n) = Encours (n-1) + accumulation nette d'obligations (n).**Tableau 7. Cameroun : arriérés et autres obligations de paiement de l'Etat, 2010–13**

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2010		2011		2012		2013	
	Flux annuels	Encours fin d'année	Flux annuels	Encours fin d'année	Flux annuels	Encours fin d'année	Flux annuels	Encours fin d'année
A. Arriérés audités ¹	-34,7	178,3	-15,2	163,1	-23,7	146,4	-18,3	128,0
<i>(En pourcentage du PIB)</i>		<i>1,5</i>		<i>1,3</i>		<i>1,1</i>		<i>0,9</i>
B. Ordres de paiement non réglés	10,6	270,6	-141,3	129,3	48,7	178,0	77,1	255,1
<i>(En pourcentage du PIB)</i>		<i>2,3</i>		<i>1,0</i>		<i>1,3</i>		<i>1,8</i>
C. Obligations envers la SONARA	37,9	136,2	36,0	172,2	37,2	209,5	-3,5	206,0
<i>(En pourcentage du PIB)</i>		<i>1,2</i>		<i>1,4</i>		<i>1,6</i>		<i>1,4</i>
D. Obligations envers les importateurs de pétrole		0,0		0,0	64,4	64,4	15,3	79,7
<i>(En pourcentage du PIB)</i>		<i>0,0</i>		<i>0,0</i>		<i>0,5</i>		<i>0,6</i>
E. Total des arriérés et autres obligations de paiement (A+B+C+D) ¹	13,7	585,1	-120,5	464,6	126,6	598,2	70,6	668,8
<i>(En pourcentage du PIB)</i>		<i>5,0</i>		<i>3,7</i>		<i>4,4</i>		<i>4,6</i>

Sources : Autorités Camerounaises; Estimations des Services du FML.

¹ Des audits partiels effectués en 2010 et 2012 ont fait état de 18 milliards et de 7 milliards de FCFA de nouveaux arriérés, respectivement. Ces montants sont inclus dans les encours des arriérés audités pour fin-2010 et 2012. Des audits partiels effectués en 2009, 2010 et 2012 ont fait état de 90, 18 et 7 milliards de FCFA de nouveaux arriérés, respectivement, ce qui peut créer des écarts dans les chiffres de flux pour certaines années.

Tableau 8. Cameroun : opérations de l'administration centrale, 2012–19 (présentation MSFP2001)

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		Est.			Projections			
Recettes ¹	2 426	2 623	2 887	3 051	3 196	3 401	3 633	3 917
Impôts	1 743	1 935	2 159	2 305	2 457	2 629	2 816	3 008
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	603	660	730	783	837	895	960	1 023
<i>dont: impôts sur les sociétés pétrolières</i>	161	170	159	161	164	170	179	183
Taxes sur les biens et services	818	962	1 057	1 127	1 201	1 290	1 386	1 485
<i>dont: taxe spéciale sur les produits pétroliers</i>	97	110	123	133	144	155	167	178
Taxes sur les échanges internationaux	294	290	346	369	392	417	443	471
Autres impôts	29	23	26	26	27	27	28	29
Cotisations sociales	34	37	38	39	40	41	42	43
Dons	56	46	84	84	53	49	44	40
Autres recettes	592	605	606	623	646	682	730	826
<i>dont : redevances sur le pétrole brut</i>	532	530	558	564	581	610	650	738
Dépenses totales	2 641	3 200	3 732	3 991	4 086	4 347	4 636	4 963
Dépenses	1 868	2 193	2 549	2 747	2 944	3 163	3 396	3 644
Rémunération des salariés	706	790	859	922	990	1 062	1 140	1 223
Utilisation de biens et services	575	677	681	735	794	856	922	993
Intérêts	51	58	68	110	136	168	196	227
Subventions	338	454	695	719	748	784	829	879
<i>dont : subventions aux carburants²</i>	103	207	428	431	437	449	468	490
Prestations sociales	137	154	176	190	206	222	239	257
Autres dépenses	61	60	70	70	70	70	70	65
<i>dont réhabilitation et participation³</i>	61	60	70	70	70	70	70	65
Acquisition nette d'actifs non financiers	773	1 007	1 183	1 244	1 143	1 184	1 239	1 319
Financée sur ressources intérieures	513	514	592	637	685	737	792	852
Financé sur ressources extérieures	259	493	591	608	457	447	447	467
Solde capacité/besoin de financement (solde budgétaire, dons inclus)	-215	-577	-845	-940	-890	-946	-1 003	-1 046
Variation de la valeur nette financière, transactions	-221	-580	-138	-520	-405	-343	-282	-267
Acquisition nette d'actifs financiers ("+" : hausse des actifs)	-81	-24	0	0	0	0	0	0
Accumulation nette de passifs ("+" : hausse des passifs)	140	556	138	520	405	343	282	267
Intérieur	-44	129	-303	72	76	34	2	-21
Titres autres qu'actions	35	30	50	150	150	150	150	150
Obligations	-50	30	50	150	150	150	150	150
Titrisation d'arriérés de la SONARA	85	0	0	0	0	0	0	0
Prêts	37	118	-333	-62	-65	-108	-141	-165
Financement non bancaire)	-116	-18	-20	-16	-10	-8	-7	-6
Obligations envers la SONARA et les importateurs de pétrole ²	-93	0	0	0	0	0	0	0
Variation des arriérés	-24	-18	-20	-16	-10	-8	-7	-6
Extérieur	183	426	441	448	330	309	280	288
Prêts	183	426	441	448	330	309	280	288
Écart statistique	6	3	0	0	0	0	0	0
Déficit de financement	0	0	-707	-420	-485	-602	-720	-779
<i>Pour mémoire :</i>								
Solde global (base caisse, dons exclus)	-331	-595	-865	-956	-900	-954	-1 009	-1 052
Recettes pétrolières	693	700	718	725	745	780	829	920
Recettes non pétrolières	1 677	1 877	2 086	2 242	2 398	2 572	2 759	2 957
Dépenses d'investissement	834	1 067	1 253	1 314	1 213	1 254	1 309	1 384
Solde primaire	-164	-519	-776	-831	-754	-777	-806	-819
Solde primaire hors pétrole	-857	-1 219	-1 494	-1 555	-1 500	-1 558	-1 635	-1 739

Sources : Autorités camerounaises et estimations et projections des services du FMI.

¹ Les chiffres historiques ne tiennent pas compte des impôts directs, des droits de douane et de la TVA dus par la SONARA qui faisaient l'objet d'annulations croisées avec des subventions énergétiques dues à la SONARA (en d'autres termes, les recettes sont nettes). A compter de 2014, les projections pour ces taxes sont brutes.

² Les chiffres pour 2012 comprennent la titrisation des subventions énergétiques dues à la SONARA.

³ Le poste "réhabilitation et participation" fait apparaître les transferts en capital des administrations publiques.

Tableau 9. Cameroun : opérations de l'administration centrale, 2012–19 (présentation MSFP2001)

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		Est.			Projections			
Recettes ¹	17,9	18,1	18,6	18,2	17,7	17,6	17,5	17,5
Impôts	12,9	13,4	13,9	13,8	13,6	13,6	13,5	13,4
Impôts sur le revenu, les bénéfiques et les plus-values	4,5	4,6	4,7	4,7	4,6	4,6	4,6	4,6
<i>dont: impôts sur les sociétés pétrolières</i>	1,2	1,2	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,8
Taxes sur les biens et services	6,1	6,7	6,8	6,7	6,7	6,7	6,7	6,6
<i>dont : taxe spéciale sur les produits pétroliers</i>	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Taxes sur les échanges internationaux	2,2	2,0	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1
Autres impôts	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Cotisations sociales	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Dons	0,4	0,3	0,5	0,5	0,3	0,3	0,2	0,2
<i>dont : redevances sur le pétrole brut</i>	3,9	3,7	3,6	3,4	3,2	3,2	3,1	3,3
Dépenses totales	19,5	22,1	24,0	23,9	22,7	22,5	22,3	22,2
Dépenses	13,8	15,2	16,4	16,4	16,3	16,3	16,3	16,3
Rémunération des salariés	5,2	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5
Utilisation de biens et services	4,3	4,7	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4
Intérêts	0,4	0,4	0,4	0,7	0,8	0,9	0,9	1,0
Subventions	2,5	3,1	4,5	4,3	4,2	4,1	4,0	3,9
<i>dont subventions aux carburants²</i>	0,8	1,4	2,7	2,6	2,4	2,3	2,2	2,2
Prestations sociales	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Autres dépenses	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
<i>dont réhabilitation et participation³</i>	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
Acquisition nette d'actifs non financiers	5,7	7,0	7,6	7,4	6,3	6,1	6,0	5,9
Financé sur ressources intérieures	3,8	3,6	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8
Financé sur ressources extérieures	1,9	3,4	3,8	3,6	2,5	2,3	2,1	2,1
Solde capacité/besoin de financement (solde budgétaire, dons inclus)	-1,6	-4,0	-5,4	-5,6	-4,9	-4,9	-4,8	-4,7
Variation de la valeur financière nette, transactions	-1,6	-4,0	-0,9	-3,1	-2,3	-1,8	-1,4	-1,2
Acquisition nette d'actifs financiers ("+" : hausse des actifs)	-0,6	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieur	-0,6	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Extérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Accumulation nette de passifs ("+" : hausse des passifs)	1,0	3,8	0,9	3,1	2,3	1,8	1,4	1,2
Intérieur	-0,3	0,9	-1,9	0,4	0,4	0,2	0,0	-0,1
Titres autres qu'actions	0,3	0,2	0,3	0,9	0,8	0,8	0,7	0,7
Obligations	-0,4	0,2	0,3	0,9	0,8	0,8	0,7	0,7
Titrisation d'arriérés de la SONARA	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts	0,3	0,8	-2,1	-0,4	-0,4	-0,6	-0,7	-0,7
Financement non bancaire)	-0,9	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Obligations envers la SONARA et les importateurs de pétrole ²	-0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Extérieur	1,4	2,9	2,8	2,7	1,8	1,6	1,3	1,3
Prêts	1,4	2,9	2,8	2,7	1,8	1,6	1,3	1,3
Écart statistique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Déficit de financement	0,0	0,0	-4,5	-2,5	-2,7	-3,1	-3,5	-3,5
<i>Pour mémoire :</i>								
Solde global (base caisse, dons exclus)	-2,5	-4,1	-5,6	-5,7	-5,0	-4,9	-4,8	-4,7
Recettes pétrolières	5,1	4,8	4,6	4,3	4,1	4,0	4,0	4,1
Recettes non pétrolières	12,4	13,0	13,4	13,4	13,3	13,3	13,3	13,2
Dépenses d'investissement	6,2	7,4	8,0	7,9	6,7	6,5	6,3	6,2
Solde primaire	-1,2	-3,6	-5,0	-5,0	-4,2	-4,0	-3,9	-3,7
Solde primaire hors pétrole	-6,3	-8,4	-9,6	-9,3	-8,3	-8,0	-7,9	-7,8
Solde primaire hors pétrole (% du PIB hors pétrole)	-6,9	-9,1	-10,3	-9,9	-8,9	-8,6	-8,3	-8,2

Sources : Autorités camerounaises et estimations et projections des services du FMI.

¹ Les chiffres historiques ne tiennent pas compte des impôts directs, des droits de douane et de la TVA dus par la SONARA qui faisaient l'objet d'annulations croisées avec des subventions énergétiques dues à la SONARA (en d'autres termes, les recettes sont nettes). A compter de 2014, les projections pour ces taxes sont brutes.² Les chiffres pour 2012 comprennent la titrisation des subventions énergétiques dues à la SONARA.³ Le poste "réhabilitation et participation" fait apparaître les transferts en capital des administrations publiques.

Tableau 10. Cameroun : scénario de réforme - principaux indicateurs économiques et financiers, 2012–19

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		Est.			Projections			
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)								
Revenu national et prix								
PIB à prix constants	4,6	5,5	5,5	5,6	5,7	5,8	5,9	6,0
PIB pétrolier à prix constants	3,5	3,0	4,5	9,0	9,0	9,0	9,0	6,5
PIB non pétrolier à prix constants	4,6	5,6	5,6	5,5	5,6	5,7	5,8	6,0
Déflateur du PIB	3,1	1,5	2,1	2,3	2,7	2,3	2,1	1,9
PIB nominal ¹ (aux prix du marché, en milliards de FCFA)	13 515	14 464	15 566	16 800	18 241	19 737	21 334	23 044
Pétrole	1 075	1 067	1 084	1 088	1 108	1 145	1 199	1 278
Hors pétrole	12 440	13 396	14 482	15 712	17 133	18 591	20 135	21 767
Production pétrolière (milliers de barils par jour)	61,3	66,5	72,5	79,0	86,1	93,9	102,3	109,0
Prix à la consommation (moyenne)	2,4	2,1	2,2	2,6	3,0	2,6	2,4	2,2
Commerce extérieur								
Volume des exportations	8,3	3,0	7,6	9,5	9,5	9,5	9,5	9,0
Secteur pétrolier	7,9	9,5	9,5	9,5	9,4	9,4	9,4	6,7
Secteur non pétrolier	8,4	1,8	7,2	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5
Volume des importations	2,2	6,5	8,2	7,6	7,6	7,2	7,1	7,1
Prix moyen du pétrole à l'exportation ² (\$EU/baril)	111,7	108,9	107,2	100,4	95,0	91,5	89,1	90,4
Taux de change effectif nominal (dépréciation)	-3,2	3,6
Taux de change effectif réel (dépréciation)	-4,2	2,8
Termes de l'échange	0,3	0,9	0,1	-3,3	-3,0	-2,9	-4,9	0,4
Indice des prix à l'exportation	1,7	-1,6	-1,0	-4,1	-4,6	-3,3	-3,6	-0,7
Indice des prix à l'exportation hors pétrole	3,8	-1,7	0,5	-1,6	-4,6	-3,1	-1,6	-2,1
Indice des prix à l'importation	1,4	-2,4	-1,1	-0,8	-1,6	-0,5	0,1	0,0
Monnaie et crédit								
Masse monétaire au sens large (M2)	1,4	10,8	7,1	7,9	8,6	8,2	8,1	8,0
Avoirs extérieurs nets ³	-3,3	0,8	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,3	-0,3
Avoirs intérieurs nets ³	4,6	10,1	7,5	8,3	9,0	8,5	8,4	8,3
Crédit intérieur au secteur privé	2,6	14,9	11,2	11,9	12,5	11,3	10,7	10,6
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Épargne nationale brute	17,1	17,2	17,6	17,7	18,0	18,4	19,0	19,6
Investissement intérieur brut	20,7	21,1	21,4	21,9	22,4	22,8	23,5	24,1
Investissement public	6,2	7,4	8,0	7,8	7,0	6,8	6,7	6,7
Investissement privé	14,5	13,7	13,3	14,0	15,4	16,0	16,8	17,4
Opérations de l'administration centrale								
Total recettes (dons exclus)	17,5	17,8	18,0	18,4	18,5	18,6	18,9	19,0
Recettes pétrolières	5,1	4,8	4,6	4,3	4,1	4,0	3,9	4,0
Recettes non pétrolières	12,4	13,0	13,4	14,1	14,4	14,7	15,0	15,0
Recettes non pétrolières (% du PIB hors pétrole)	13,5	14,0	14,4	15,1	15,3	15,6	15,9	15,8
Total dépenses	19,5	22,1	24,0	22,0	21,0	20,6	20,4	20,3
Solde budgétaire global (base caisse)								
Dons exclus	-2,9	-4,4	-6,1	-3,7	-2,6	-2,0	-1,6	-1,4
Dons inclus	-2,4	-4,1	-5,6	-3,2	-2,3	-1,8	-1,4	-1,2
Solde primaire hors pétrole (% du PIB hors pétrole)	-6,9	-9,1	-10,3	-7,2	-6,0	-5,3	-4,7	-4,7
Secteur extérieur								
Solde des transactions courantes								
Dons officiels inclus	-3,6	-3,9	-3,8	-4,2	-4,3	-4,4	-4,6	-4,5
Dons officiels exclus	-4,1	-4,4	-4,3	-4,6	-4,7	-4,8	-4,9	-4,8
Réserves brutes imputées au Cameroun (milliards de dollars EU)	3,3	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
(% de la monnaie au sens large)	54,2	47,6	44,1	40,4	36,9	33,8	30,9	28,4
Réserves brutes de la CEMAC (milliards de dollars EU)	17,5	18,5	20,1	20,8	22,0	23,1	23,4	24,4
(mois d'importations de BSNF par la CEMAC)	5,7	5,9	6,3	6,4	6,6	6,7	6,7	7,7
Dettes publiques								
Encours de la dette publique ⁴	15,6	19,5	24,0	25,5	25,8	25,7	25,3	24,8
Dont : extérieure	9,0	12,5	14,7	16,4	17,0	17,3	17,4	17,3
(En pourcentage des exportations de biens et services, sauf indication contraire)								
Valeur actuelle de la dette extérieure ^{5,6}	23,6	28,2	37,7	44,4	48,8	51,7	53,4	54,2
Service de la dette extérieure	1,7	1,9	2,7	3,1	3,3	3,6	4,3	4,5
Service de la dette extérieure (% des recettes de l'État)	2,6	2,8	4,0	4,5	4,5	4,8	5,5	5,7

Sources : Autorités camerounaises et estimations et projections des services du FMI.

¹ Le PIB nominal a été révisé à la hausse en 2012.

² Le prix d'exportation du pétrole correspond aux prix effectifs de ces dernières années ; pour l'année en cours et les années à venir, les projections reflètent les fluctuations du prix moyen au comptant du pétrole brut, moins une marge de prudence cumulée de 0,5 dollars EU pour chacune des dernières années de la période de projection.

³ Pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période.

⁴ Comprend les écarts de financement cumulés.

⁵ Les projections sont tirées de l'analyse de viabilité de la dette de 2014, qui exclut l'encours de la dette pour laquelle la France

⁶ La valeur actuelle est calculée au taux d'actualisation de 5 %.

Tableau 11. Cameroun : scénario de réforme - opérations de l'administration centrale, 2012-19
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2012	2013		2014		2015	2016	2017	2018	2019
		Est.	Budget	Proj.	Proj. Corr.					
Recettes totales et dons	2 426	2 623	2 668	2 887	2 697	3 178	3 418	3 724	4 071	4 409
Recettes totales	2 370	2 576	2 613	2 803	2 613	3 094	3 365	3 675	4 026	4 369
Recettes du secteur pétrolier	693	700	718	718	718	725	745	780	829	920
Recettes du secteur non pétrolier ¹	1 677	1 877	1 895	2 086	1 896	2 369	2 620	2 895	3 197	3 449
Impôts directs	471	513	...	566	566	644	717	793	876	947
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	97	110	...	123	123	143	158	173	189	204
Autres taxes sur les biens et services	720	852	...	964	820	1 086	1 200	1 321	1 456	1 568
Taxes sur les échanges internationaux	294	290	...	346	301	392	434	486	544	587
Recettes non fiscales	94	112	...	86	86	103	112	121	131	142
Dons totaux	56	46	55	84	84	84	53	49	44	40
Projets	13	6	17	42	42	45	17	17	17	17
Autre (allègement de dette)	43	40	38	42	42	39	36	32	28	23
Dépenses totales	2 641	3 200	3 048	3 732	3 542	3 697	3 823	4 067	4 353	4 677
Dépenses courantes	1 807	2 133	2 048	2 479	2 289	2 380	2 549	2 727	2 924	3 131
Dépenses courantes	706	790	835	859	859	898	963	1 043	1 130	1 219
Biens et services	575	677	641	681	681	719	786	852	923	998
Subventions et transferts	474	608	533	871	681	654	674	685	712	743
Subventions aux carburants ²	103	207	220	428	238	261	244	241	241	243
Retraites	137	154	155	176	176	191	209	226	245	265
Autres	234	247	158	267	267	202	222	218	226	235
Intérêts	51	58	39	68	68	110	126	146	159	171
Extérieurs	38	47	24	49	49	69	85	97	108	119
Intérieurs	13	11	15	19	19	41	41	49	50	53
Dépenses d'investissement	834	1 067	1 000	1 253	1 253	1 316	1 274	1 340	1 429	1 546
Financées sur ressources intérieures	513	514	639	592	592	639	747	823	911	1 013
Financées sur ressources extérieures	259	493	291	591	591	607	457	447	447	467
Réhabilitation et participation	61	60	70	70	70	70	70	70	70	65
Solde global (paiement obligations État excl.)										
Dons exclus	-271	-623	-325	-929	-929	-603	-458	-392	-327	-307
Dons inclus	-215	-577	-380	-845	-845	-519	-405	-343	-282	-267
Paiement des obligations de l'État	-116	-18	-20	-20	-20	-16	-10	-8	-7	-6
Arriérés audités	-24	-18	-20	-20	-20	-16	-10	-8	-7	-6
Obligations envers la SONARA et les importateurs de pétrole ²	-93	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global (base caisse)										
Dons exclus	-387	-642	-345	-949	-949	-619	-468	-400	-333	-313
Dons inclus	-331	-595	-400	-865	-865	-535	-415	-351	-289	-273
Financement	331	595	400	157	157	536	415	352	289	273
Financement extérieur, net	183	426	193	440	440	448	330	309	280	288
Amortissement	-63	-60	-81	-108	-108	-115	-111	-121	-150	-163
Tirages	247	487	274	549	549	563	441	431	431	451
Financement intérieur, net	154	172	207	-283	-283	88	85	42	9	-15
Système bancaire	103	24	100	0	0	0	0	0	0	0
Émission de titres	0	80	180	100	100	200	200	200	200	200
Amortissement de la dette intérieure	-101	-86	-73	-383	-383	-112	-115	-158	-191	-215
Titrisation des arriérés envers la SONARA	85	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre financement intérieur	66	154	0	0	0	0	0	0	0	0
Erreurs et omissions	-6	-3	0	0	0	0	0	0	0	0
Déficit de financement	0	0	0	708	708	0	0	0	0	0
<i>Pour mémoire:</i>										
Solde primaire	-164	-519	-341	-776	-776	-409	-280	-197	-124	-96
Solde primaire hors pétrole	-857	-1 219	-1 059	-1 494	-1 494	-1 134	-1 025	-978	-953	-1 016
Impôts dus par la SONARA ¹	145	185	0	190	190	200	211	223	235	247

Sources : Autorités Camerounaises et Estimations et Projections des Services du FMI.

¹ Les chiffres historiques et du budget ne tiennent pas compte des impôts directs, des droits de douane et de la TVA dus par la SONARA qui faisaient l'objet d'annulations croisées avec des subventions énergétiques dues à la SONARA (en d'autres termes, les recettes sont nettes). A compter de 2014, les projections pour ces taxes sont brutes, à l'exception de celles figurant dans la colonne "projections corrigées", qui sont présentées après suppression des annulations croisées de manière à être comparables avec le budget.

² Les chiffres pour 2012 comprennent la titrisation des subventions énergétiques dues à la SONARA.

Tableau 12. Cameroun : scénario de réforme – opérations de l'administration centrale, 2012–19

(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2012	2013	2014		2015	2016	2017	2018	2019	
		Est.	Budget	Proj.	Proj.cor.	Projections				
Recettes totales et dons	17,9	18,1	17,1	18,5	17,3	18,9	18,7	18,9	19,1	19,1
Recettes totales	17,5	17,8	16,8	18,0	16,8	18,4	18,4	18,6	18,9	19,0
Recettes du secteur pétrolier	5,1	4,8	4,6	4,6	4,6	4,3	4,1	4,0	3,9	4,0
Recettes du secteur non pétrolier¹	12,4	13,0	12,2	13,4	12,2	14,1	14,4	14,7	15,0	15,0
Impôts directs	3,5	3,5	...	3,6	3,6	3,8	3,9	4,0	4,1	4,1
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	0,7	0,8	...	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Autres taxes sur les biens et services	5,3	5,9	...	6,2	5,3	6,5	6,6	6,7	6,8	6,8
Taxes sur les échanges internationaux	2,2	2,0	...	2,2	1,9	2,3	2,4	2,5	2,6	2,5
Recettes non fiscales	0,7	0,8	...	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Dons totaux	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,3	0,2	0,2	0,2
Projets	0,1	0,0	0,1	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
Autre (allègement de dette)	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
Dépenses totales	19,5	22,1	19,6	24,0	22,8	22,0	21,0	20,6	20,4	20,3
Dépenses courantes	13,4	14,7	13,2	15,9	14,7	14,2	14,0	13,8	13,7	13,6
Wages and salaires	5,2	5,5	5,4	5,5	5,5	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3
Dépenses courantes	4,3	4,7	4,1	4,4	4,4	4,3	4,3	4,3	4,3	4,3
Subventions et transferts	3,5	4,2	3,4	5,6	4,4	3,9	3,7	3,5	3,3	3,2
Subventions aux carburants ²	0,8	1,4	1,4	2,7	1,5	1,6	1,3	1,2	1,1	1,1
Retraites	1,0	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Autres	1,7	1,7	1,0	1,7	1,7	1,2	1,2	1,1	1,1	1,0
Intérêts	0,4	0,4	0,2	0,4	0,4	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Extérieurs	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
Intérieurs	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Dépenses d'investissement	6,2	7,4	6,4	8,0	8,0	7,8	7,0	6,8	6,7	6,7
Financées sur ressources intérieures	3,8	3,6	4,1	3,8	3,8	3,8	4,1	4,2	4,3	4,4
Financées sur ressources extérieures	1,9	3,4	1,9	3,8	3,8	3,6	2,5	2,3	2,1	2,0
Réhabilitation et participation	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
Solde global (paiement obligations État excl.)										
Dons exclus	-2,0	-4,3	-2,1	-6,0	-6,0	-3,6	-2,5	-2,0	-1,5	-1,3
Dons inclus	-1,6	-4,0	-2,4	-5,4	-5,4	-3,1	-2,2	-1,7	-1,3	-1,2
Paiement des obligations de l'État	-0,9	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Arriérés audités	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Obligations envers la SONARA et les importateurs de pétrole ²	-0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse)										
Dons exclus	-2,9	-4,4	-2,2	-6,1	-6,1	-3,7	-2,6	-2,0	-1,6	-1,4
Dons inclus	-2,5	-4,1	-2,6	-5,6	-5,6	-3,2	-2,3	-1,8	-1,4	-1,2
Financement	2,5	4,1	2,6	1,0	1,0	3,2	2,3	1,8	1,4	1,2
Financement extérieur, net	1,4	2,9	1,2	2,8	2,8	2,7	1,8	1,6	1,3	1,2
Amortissement	-0,5	-0,4	-0,5	-0,7	-0,7	-0,7	-0,6	-0,6	-0,7	-0,7
Tirages	1,8	3,4	1,8	3,5	3,5	3,3	2,4	2,2	2,0	2,0
Financement intérieur, net	1,1	1,2	1,3	-1,8	-1,8	0,5	0,5	0,2	0,0	-0,1
Système bancaire	0,8	0,2	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Émission de titres	0,0	0,6	1,2	0,6	0,6	1,2	1,1	1,0	0,9	0,9
Amortissement de la dette intérieure	-0,7	-0,6	-0,5	-2,5	-2,5	-0,7	-0,6	-0,8	-0,9	-0,9
Titrisation des arriérés envers la SONARA	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre financement intérieur	0,5	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Déficit de financement	0,0	0,0	0,0	4,5	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire :										
			(En pourcentage du PIB hors pétrole)							
Recettes non pétrolières	13,5	14,0	13,1	14,4	13,1	15,1	15,3	15,6	15,9	15,8
Solde primaire hors pétrole	-6,9	-9,1	-7,3	-10,3	-10,3	-7,2	-6,0	-5,3	-4,7	-4,7
			(En pourcentage du PIB)							
Solde primaire	-1,2	-3,6	-2,2	-5,0	-5,0	-2,4	-1,5	-1,0	-0,6	-0,4
Encours de la dette publique	15,6	19,5	...	24,0	24,0	25,5	25,8	25,7	25,3	24,8
Encours de la dette publique extérieure	9,0	12,5	...	14,7	14,7	16,4	17,0	17,3	17,4	17,3
Impôts dus par la SONARA ¹	1,1	1,3	0	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1
PIB nominal (milliards de FCFA)	13 515	14 464	15 566	15 566	15 566	16 800	18 241	19 737	21 334	23 044
PIB hors pétrole nominal (milliards de FCFA)	12 440	13 396	14 482	14 482	14 482	15 712	17 133	18 591	20 135	21 767

Sources : Autorités camerounaises et estimations et projections des services du FMI.

¹ Les chiffres historiques et du budget ne tiennent pas compte des impôts directs, des droits de douane et de la TVA dus par la SONARA qui faisaient l'objet d'annulations croisées avec des subventions énergétiques dues à la SONARA (en d'autres termes, les recettes sont nettes). A compter de 2014, les projections pour ces taxes sont brutes, à l'exception de celles figurant dans la colonne "projections corrigées", qui sont présentées après suppression des annulations croisées de manière à être comparables avec le budget.

² Les chiffres pour 2012 comprennent la titrisation des subventions énergétiques dues à la SONARA.

Tableau 13. Cameroun : objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2012

	1990	1995	2000	2005	2010	2011	2012
Objectif 1 : Éradiquer la pauvreté extrême et la faim							
Ratio emploi/population, + 15 ans, total (%)	60	61	61	62	67	67	68
Ratio emploi/population, 15-24 ans, total (%)	44	44	43	43	44	44	44
PIB par personne employée (PPA 1990, \$US constants)	3 124	2 407	2 687	2 901	2 772	2 820	2 882
Revenus détenus par la tranche inférieure de 20%	...	7	7	7
Prévalence de la malnutrition infantile, poids/âge (% des moins de 5 ans)	18	...	18	17	...	15	...
Indice d'écart de la pauvreté à 1,25 dollar US/jour (PPA) (%)	...	6	2	1
Pourcentage de la population vivant avec 1,25 \$ par jour (PPA)	...	25	11	10
Emploi vulnérable, total (% emploi total)	...	80	76	...	76
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous							
Taux d'alphabétisation, jeunes femmes (% des femmes âgées de 15 à 24 ans)	78	77	76
Taux d'alphabétisation, hommes, (% des 15-24 ans)	88	89	85
Pourcentage de la cohorte qui atteint la fin du primaire	45	57	57	70	...
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge pertinent)	54	...	51	53	70	69	73
Taux de scolarisation primaire (% net)	71	92
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes							
Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national (%)	14	12	6	9	14	14	14
Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire (%)	86	90	85	84	86	87	88
Ratio filles/garçons dans l'enseignement secondaire (%)	69	69	81	79	84	85	86
Ratio filles/garçons dans l'enseignement tertiaire (%)	64	66	81	73	...
Proportions de femmes employées dans les secteurs non agricoles (% des emplois non agricoles)	...	19,2	22,2	...	26,4
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile							
Vaccination contre la rougeole (% des enfants de 12 à 23 mois)	56	46	49	68	79	76	82
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	85	91	91	88	65	63	61
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000)	137	147	148	142	103	99	95
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle							
Taux de fécondité des adolescentes (naissances pour 1 000 femmes, 15-19 ans)	...	143	139	131	122	119	...
Accouchements assistés par un personnel soignant qualifié (% du total)	58	...	60	63	...	64	...
Taux de prévalence de la contraception (% des femmes 15-49 ans)	16	...	26	29	...	23	...
Taux de fécondité, total (nombre de naissances par femme)	6	5	5	5	5	4	...
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100 000 naissances vivantes)	680	680	660	640	690
Femmes enceintes recevant des soins prénataux (%)	79	...	75	82	...	85	...
Besoins en contraception non satisfaits (% femmes mariées, 15-49 ans)	22	...	20	3
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies							
Enfants fébriles recevant des médicaments antipaludiques (% enfants de moins de 5 ans souffrant de fièvre)	66	58	...	21	...
Utilisation des préservatifs, population 15-24 ans, femmes (% des femmes 15-24 ans)	16	24	...	30	...
Utilisation des préservatifs, population 15-24 ans, hommes (% hommes 15-24 ans)	27	52	...	64	...
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes)	112	206	310	313	274	243	238
Prévalence du VIH, femmes (% 15-49 ans)	2
Prévalence du VIH, hommes (% 15-24 ans)	1
Prévalence du VIH, total (% de la population de 15 à 49 ans)	0,6	4,2	5,5	5,4	4,7	4,6	4,5
Taux de détection des cas de tuberculose (% toutes formes)	60	20	20	61	43	48	48
Objectif 7 : Assurer un environnement durable							
Émissions de CO2 (kg par dollar PPA de PIB)	0	0	0	0	0
Émissions de CO2 (tonnes métriques par habitant)	0	0	0	0	0
Zones forestières (% de la superficie totale des terres)	51,4	...	46,8	44,5	42,1	41,7	...
Équipements d'assainissement améliorés (% de la population y ayant accès)	47	48	47	47	48	48	...
Sources d'eau améliorées (% de la population y ayant accès)	50	57	64	71	74	74	...
Aires marines protégées (% des eaux territoriales)	0	0	0	0	1	...	1
APD nette reçue par habitant (\$ courants)	36	32	24	24	26	29	...
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement							
Service de la dette (PGE et FMI uniquement, % des export. hors envois de fonds des expatriés)	13	17	12	10	1	1	..
Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes)	0,0	0,0	0,3	1,4	4,3	5,0	5,7
Abonnements au téléphone mobile (pour 100 personnes)	0	0	1	13	44	52	64
Lignes de téléphone (pour 100 personnes)	0	0	1	1	3	3	4
Autres							
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courants)	910	720	630	930	1 130	1 150	1 170
RNB, méthode Atlas (\$ courants) (milliards)	11,1	10,0	9,8	16,3	23,4	24,2	25,3
Formation brute de capital (% du PIB)	17,8	13,3	16,7	19,1	16	19	19
Espérance de vie à la naissance, total (en années)	53	52	50	49	54	54	...
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 ans et plus)	68	71	71
Population, total (millions)	12,1	13,9	15,9	18,1	20,6	21,2	21,7
Échanges commerciaux (% du PIB)	37,5	41,4	42,9	41,9	54,3	61,7	61,1

Source : Banque mondiale, indicateurs du développement dans le monde.

Annexe I. Cameroun - Compétitivité extérieure

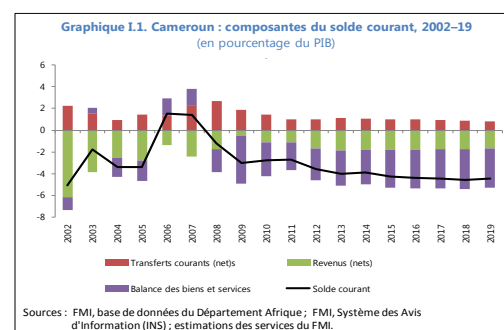
Les conclusions de la présente monographie¹ cadrent avec celles de l'évaluation extérieure de 2013 et l'évaluation extérieure préliminaire de 2014 de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)². Le taux de change effectif réel du Cameroun paraît globalement surévalué. La compétitivité structurelle présente également des faiblesses. Il ressort de l'analyse des indicateurs non monétaires que le Cameroun doit encore améliorer le climat des affaires, et développer l'infrastructure et élargir l'accès au crédit.

A. Évolution de la balance des paiements et du taux de change

1. Les fluctuations du compte des transactions courantes du Cameroun observées au cours de la décennie écoulée traduisent les évolutions de la balance commerciale et des cours internationaux des produits de base.

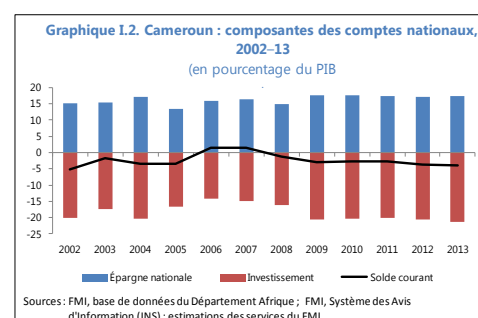
Depuis 2002, le déficit du compte courant s'établit en moyenne à 2,3 % du PIB (graphique I.1). Les seuls excédents récents ont été enregistrés en 2006 et 2007, par suite des cours élevés du pétrole. Le Cameroun a par ailleurs atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe) en 2006, ce qui a sensiblement abaissé les paiements d'intérêt sur la dette

publique. Le compte des transactions courantes est depuis revenu à son niveau antérieur. La balance des échanges de biens et de services s'est dégradée, passant d'un excédent de 1,6 % du PIB en 2006 à un déficit de 3,3 % du PIB en 2013. Les transferts courants nets ont apporté une contribution systématiquement positive au compte courant, ce qui souligne le rôle des subventions en capital et des entrées d'aide. En revanche, les revenus nets ont exercé sur lui une influence systématiquement négative, ce qui tient essentiellement à la hausse des revenus de l'investissement direct.



2. Entre 2002 et 2013, les investissements ont représenté en moyenne 18,6 % du PIB, l'épargne nationale s'établissant pour sa part à 16,3 % du PIB

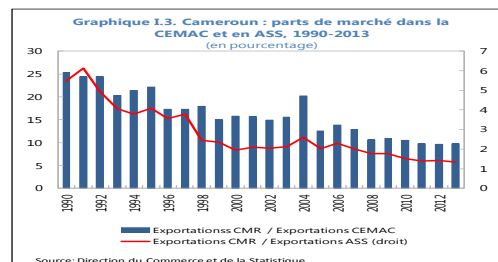
(graphique I.2.). L'investissement intérieur brut a reculé, passant de 20,2 % du PIB en 2002 à 14,3 % en 2006. Il est depuis remonté à 21,3 % du PIB en 2013. Le taux d'épargne nationale est passé de 15,1 % du PIB en 2002 à 17,6 % en 2009, au plus fort de la crise mondiale, avant de retomber à 17,2 % en 2013. À moyen terme, le secteur privé, tirant profit du développement actuel des infrastructures, devrait tirer les investissements.



¹ Cette annexe a été préparée par Jean-Philippe Stijns (ancien du FMI), Kwame Tweneboah Kodua, Samuel Fahlberg, et Jean van Houtte. Elle est fondée sur un modèle Excel mis au point par Nikoloz Giginishvili, et a bénéficié du concours d'Aleksandra Zdzienicka.

² L'évaluation de la stabilité extérieure de la CEMAC (Rapport du FMI n°13/322, 2013) conclut que le taux de change effectif réel (TCER) est surévalué, mais que ce résultat s'inscrit dans la marge d'erreur; en d'autres termes le TCER est, dans l'ensemble, compatible avec une situation d'équilibre au vu des politiques actuelles, et les réserves demeurent adéquates.

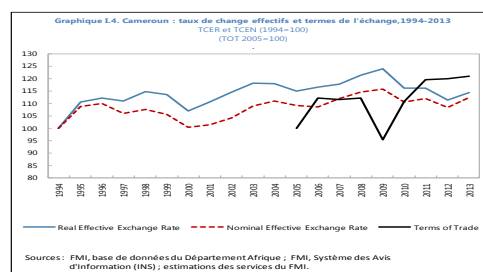
3. Les exportations du Cameroun, en pourcentage de celles de la CEMAC, ont reculé au cours des vingt dernières années (graphique I.3.). Dans les années 90, le Cameroun était le deuxième exportateur après le Gabon. Il se classe aujourd'hui, malgré l'ouverture de son économie (définie par la somme des exportations et des importations divisée par le PIB), au quatrième rang, derrière la Guinée équatoriale, la République du Congo et le Gabon.



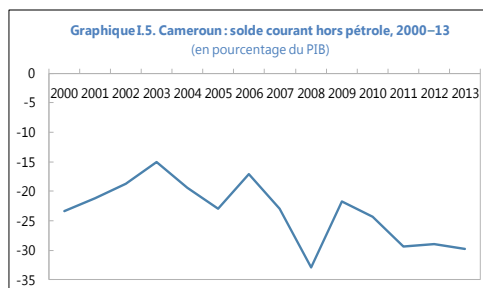
4. Le déficit du compte des transactions courantes devrait passer de 3,9 % à 4,4 % du PIB en 2013-19. En 2013, environ 52 % des exportations étaient composés de pétrole et de produits pétroliers. La dégradation prévue de la balance des échanges de biens et de services tient à la forte hausse des importations destinées aux projets d'investissement. Le déficit du compte courant serait essentiellement financé par des emprunts publics.

5. Le TCER du Cameroun se déprécie depuis 2010, annulant partiellement l'appréciation durable précédemment enregistrée (graphique I.4.).

Depuis 2009, le TCER a baissé de 7,7 %, et le taux de change effectif nominal (TCEN) a étroitement suivi cette tendance. Cette dépréciation reflète les fluctuations du TCEN de l'euro, auquel la monnaie nationale est arrimée. Elle n'a cependant pas totalement annulé l'appréciation de 24 % du TCER enregistrée entre 1994 et 2008.



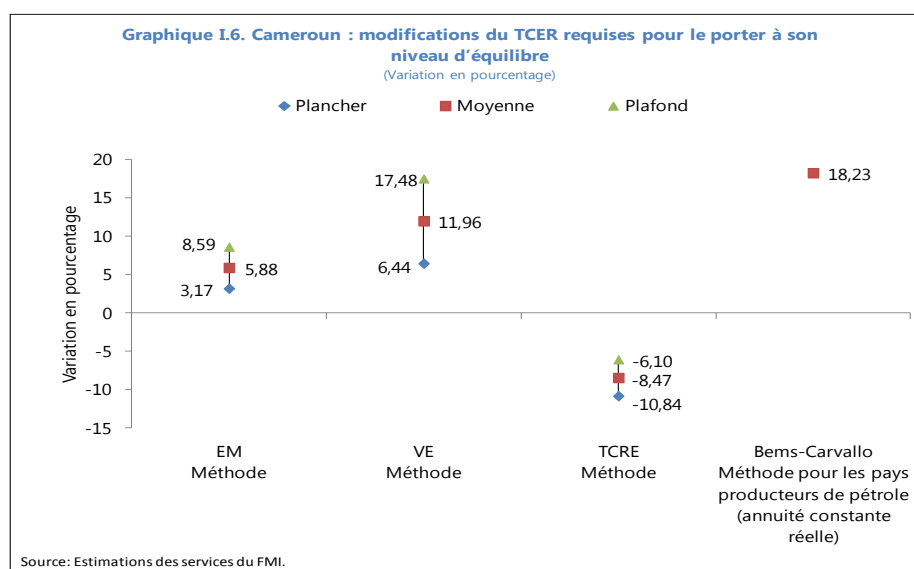
6. Une évaluation préliminaire semble indiquer que le TCER actuel du Cameroun est légèrement surévalué. Pour estimer le TCER, une première méthode consiste à supposer que le TCER à long terme correspond à la moyenne des deux années suivant la dévaluation du FCFA, en 1994. Une autre repose sur l'hypothèse selon laquelle il correspond à la valeur moyenne sur la période 1994-2013. Suivant la première méthode, le TCER était surévalué de 9,2 % à la fin de 2013 ; selon la seconde, il était globalement à son niveau d'équilibre. Comme indiqué les années précédentes, les termes de l'échange sont un facteur déterminant du TCER à long terme ; ils ont progressé de près de 27 % depuis 2009, ce qui indique que le TCER à long terme a pu varier au fil du temps. Qui plus est, le déficit courant hors pétrole s'est creusé (graphique I.5.), signe d'une possible surévaluation du TCER. En conséquence, il se peut que les hypothèses valables du TCER à long terme établies pour cette évaluation préliminaire limitent l'intérêt de ces méthodes.



B. Évaluations du taux de change réel fondées sur un modèle

Pour évaluer le taux de change effectif réel, on fait appel aux trois méthodes du Groupe consultatif sur les taux de change (CGER), ainsi qu'à une méthode tenant compte de la nécessité pour les pays riches en ressources naturelles de lisser dans le temps la consommation des revenus dérivant de ces dernières.

7. **Les trois méthodes du CGER sont appliquées pour évaluer le TCER**, à savoir : i) l'équilibre macroéconomique (EM) ; ii) la viabilité extérieure (VE) ; et iii) le taux de change réel d'équilibre (TCRE) (graphique I.6.). On utilise les données concernant 184 pays sur la période 1973–2013, ainsi que les projections établies à partir du cadre macroéconomique utilisé pour les consultations au titre de l'article IV de 2014. Les procédures ordinaires du CGER sont complétées par la méthode de la viabilité extérieure ajustée, qui tient compte de la richesse pétrolière du Cameroun et de l'épuisement prévu de ces ressources. Les résultats correspondent dans les grandes lignes à ceux de l'évaluation antérieure,³ ce qui s'inscrit dans la logique de l'évolution modérée de la situation économique camerounaise au cours de l'année écoulée.



8. **La méthode EM calcule l'écart entre le solde courant projeté à moyen terme au taux de change en vigueur (le solde courant «sous-jacent») et un solde courant d'équilibre estimé (également dénommé «norme de compte courant»), qui est fonction des paramètres économiques fondamentaux.** L'ampleur de l'ajustement du taux de change réel nécessaire dépend essentiellement de l'élasticité du solde courant par rapport au taux de change réel propre au pays. L'élasticité du solde courant au taux de change⁴ est empruntée à Tokarick (2010).⁵

³ Rapport n° 13/279 du FMI, Appendice III, 2013.

⁴ L'élasticité du compte courant est calculée comme suit : (élasticité des exportations) x (ratio exportations/PIB) - (élasticité des importations - 1) x (ratio importations/PIB).

⁵ Tokarick, S., "A Method for Calculating Export Supply and Import Demand Elasticities", Document de travail du FMI n°10/180, juillet 2001; Washington, DC, 2010.

9. La méthode de l'équilibre macroéconomique indique une surévaluation du TCER (dans une fourchette de 3 % à 9 %) à la fin de 2013. La norme de compte courant estimée signale un déficit de 3,3 %, le déficit courant sous-jacent se situant aux alentours de 4,5 %. Il faudrait donc que le taux de change réel supprime cet écart. Tokarick (2010) estime trois élasticités de la balance commerciale au taux de change réel : élasticité CGER (-0,14) ; élasticité générale (-0,31) ; élasticité dans le cas des petits pays (-0,38). À une extrémité, l'élasticité CGER, dite «cas keynésien», suppose une inélasticité parfaite de l'offre d'exportations et d'importations. À l'autre extrémité, le cas du petit pays suppose que la demande d'exportations et l'offre d'importations sont parfaitement élastiques, le pays n'étant pas en mesure d'influer sur les prix internationaux. On évalue le taux de change réel à partir de ces trois estimations de l'élasticité de la balance commerciale. Plus le solde courant est élastique, ou plus l'économie est ouverte, moins le taux de change a besoin d'être ajusté. La moyenne des évaluations antérieures a progressivement diminué, passant de 15,4 % en 2010 à 5,5 % en 2013.

10. Selon la méthode de la viabilité extérieure, qui utilise les mêmes élasticités, la surévaluation du TCER s'inscrivait dans une fourchette de 6 % à 17 % à la fin de 2013. Cette méthode calcule l'écart entre le solde courant observé et le solde courant qui permettrait de stabiliser la position extérieure nette d'un pays à un niveau de référence déterminé. Le second correspond à un déficit de 2 % du PIB, contre un déficit de 4,5 % du solde courant sous-jacent. La moyenne est restée comprise entre 11 % et 13 % depuis l'évaluation de 2010, exception faite d'un repli à 8,6 % en 2012. La même méthode, utilisée dans l'évaluation extérieure préliminaire de la CEMAC en 2014, a estimé que le TCER était surévalué de 10,9 %.

11. Contrairement aux deux approches ci-dessus, mais conformément aux évaluations antérieures, la méthode du taux de change réel d'équilibre (TCRE) indique que celui-ci était sous-évalué de 6% à 11 % à la fin de 2013.⁶ La méthode du TCRE calcule l'écart entre le taux de change effectif réel et un taux de change réel d'équilibre estimé, calculé à partir des projections de paramètres économiques fondamentaux à moyen terme, comme la position extérieure nette, le différentiel de productivité entre les secteurs d'exportation et les secteurs de produits non exportables, et les termes de l'échange. La fourchette présentée au graphique I.6. résulte du calcul de l'écart type entre 2010 et 2013. Depuis l'évaluation de 2010, la moyenne a fluctué entre -3 % et -13 %.

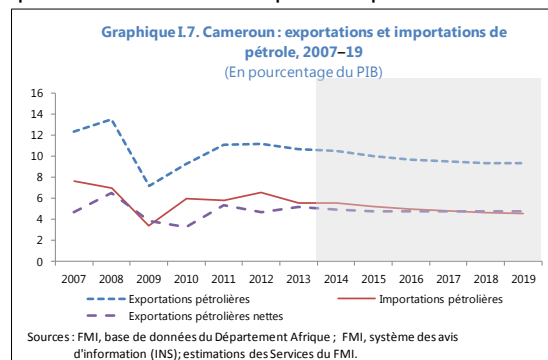
12. Pour compléter l'analyse ci-dessus, la méthode VE a été adaptée aux pays producteurs de pétrole.⁷ La viabilité extérieure revêt une importance particulière pour les producteurs de ressources naturelles épuisables comme le Cameroun. Ce pays peut prévoir un épuisement de ses ressources à terme, et une baisse de ses ressources d'exportation. Dans de tels cas, il est recommandé de conserver à titre de protection des avoirs extérieurs pour amortir les chocs extérieurs, et de les gérer en conséquence (FMI, 2012).⁸ S'agissant de pays producteurs dont le pétrole représente une part relativement restreinte de l'activité économique, comme le Cameroun, il convient de tenir également

⁶ Faute de disponibilité des données, le modèle de régression de données sur panel utilisé pour estimer la valeur d'équilibre du TCER à long terme du Cameroun était incomplet.

⁷ Voir Bems, Rudolfs, et Irineu de Carvalho Filho, "Exchange Rate Assessments : Methodologies for Oil-Exporting Countries," Document de travail du FMI n°09/281, Washington, DC, 2009.

⁸ IMF Policy Paper, "Macroeconomic Policy Frameworks for Resource-Rich Developing Countries," Washington, DC, 24 août 2012.

compte des importations pétrolières et de se fonder sur les exportations nettes de pétrole pour évaluer la viabilité extérieure. D'après les projections, les exportations de pétrole devraient représenter près de 10 % du PIB en 2019, mais les exportations nettes devraient en constituer 5 % la même année (graphique I.7.). Le présent exercice se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les réserves camerounaises de pétrole seraient complètement épuisées dans vingt ans, et la norme de compte courant suppose qu'une partie des recettes pétrolières est épargnée pour assurer une annuité réelle constante dans le temps.



13. La méthode VE ajustée de Bems/Carvalho indique que le TCER était surévalué de 18 % à la fin de 2013. Depuis 2011, ses résultats oscillent entre 13 % et 18 %. Dans ce scénario, la norme de compte courant correspondante est un excédent courant de 4,1 % en 2019. Il convient toutefois d'apprécier ce résultat en considération du fait que les imperfections des marchés financiers internationaux et les besoins urgents de développement offrent aux pays un argument pour investir dans l'infrastructure nationale plutôt que dans l'épargne intérieure. Autrement dit, quand l'emprunt extérieur est limité, la réaction optimale à des bénéfices exceptionnels dérivant des ressources naturelles suppose un excédent courant inférieur à ce qu'il serait autrement. Néanmoins, compte tenu des inefficiences des investissements et de la capacité d'absorption limitée, l'investissement national ne peut guère faire fonction de mécanisme national d'épargne, ce qui justifie le niveau plus élevé des excédents courants. Dans les deux cas, étant donné le caractère transitoire des recettes pétrolières au Cameroun, le pays serait avisé d'en investir une plus grande part dans des avoirs sûrs, assortis d'un rendement raisonnable, à l'étranger ou localement. Dans l'évaluation extérieure préliminaire pour la CEMAC de 2014, cette méthode a indiqué une surévaluation de 12,7 % du TCER.

14. Il ressort de l'ensemble des résultats ci-dessus que, globalement, le TCER du Cameroun est légèrement surévalué, ce qui corrobore l'évaluation du taux de change de l'année passée. Ces résultats sont toutefois sensibles aux hypothèses macroéconomiques du moment, ainsi qu'à celles utilisées dans le cadre des différentes méthodes, comme le degré d'élasticité du solde courant au taux de change réel. Tout bien pesé, la stabilisation de la position extérieure du Cameroun appellerait une résorption du déficit courant, ce qui suppose une surévaluation du TCER. Cet argument gagne en puissance si le Cameroun épargne une partie de sa manne pétrolière. De ce point de vue, il convient de se souvenir que le déficit courant sous-jacent est fonction de la compétitivité nationale, qui dépend de facteurs autres que le TCER. Par conséquent, l'amélioration de la compétitivité camerounaise réduirait le déficit courant et permettrait au pays d'épargner une partie de ses recettes pétrolières transitoires. La section qui suit évalue la compétitivité structurelle du Cameroun au moyen d'indicateurs non monétaires.

C. Évaluation de la compétitivité structurelle

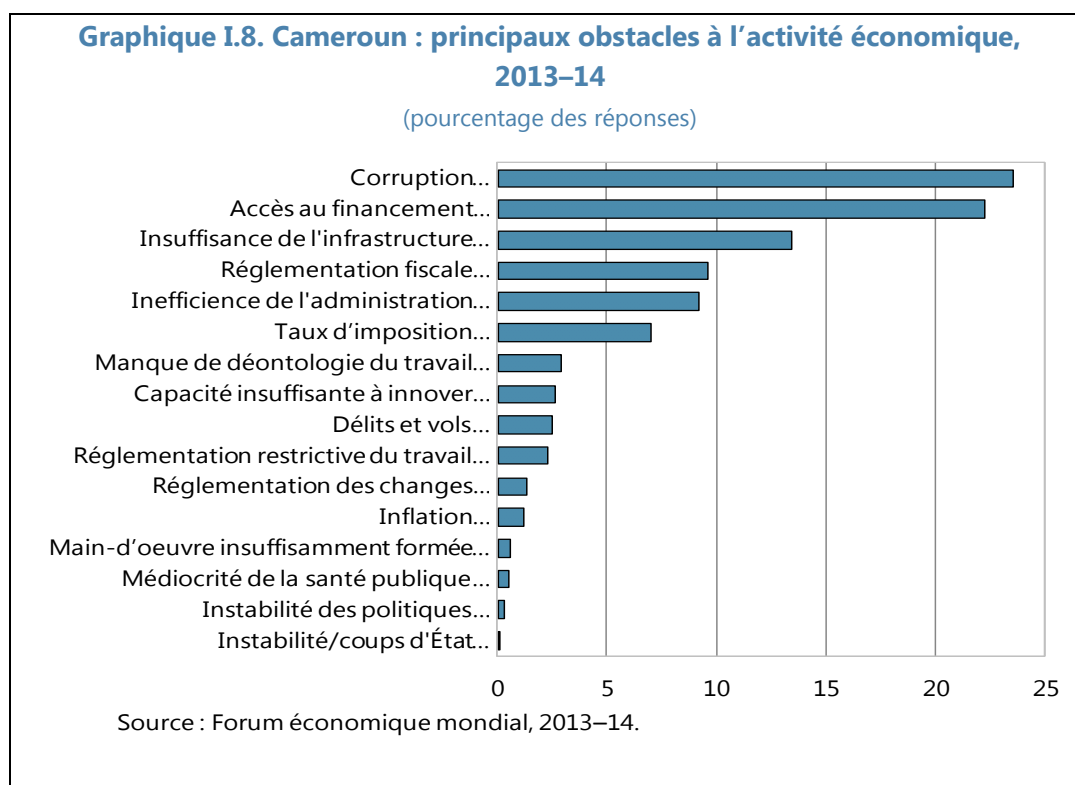
15. La compétitivité est définie par le Forum économique mondial comme l'ensemble des institutions, des politiques et des facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'un pays.

Elle peut être mesurée par des indicateurs de prix, mais également par des indicateurs non monétaires. Cette section présente les données d'enquête utilisées pour comparer les déterminants structurels de la compétitivité extérieure du Cameroun à ceux d'autres pays. Les enquêtes prises en considération sont les suivantes : l'indice de compétitivité mondiale (GCI) du Forum économique mondial ; l'indice de liberté économique de la Heritage Foundation ; et l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN).

Tableau I.1. Cameroun et Afrique subsaharienne : indice de compétitivité mondiale, 2013–14

	Cameroun		Afrique subsaharienne (Moyennes)	
	Rang (sur 144)	Note (1–7)	Rang (sur 144)	Note (1–7)
GCI 2013–14 (sur 148)	115	3,7	116	3,6
GCI 2012–13 (sur 144)	112	3,7	114	3,6
GCI 2011–12 (sur 142)	116	3,6	113	3,4
Exigences de base (60 %)	117	3,8	117	3,4
Institutions	112	3,4	90	3,7
Infrastructure	128	2,5	116	2,8
Environnement macroéconomique	60	4,9	94	4,3
Santé et éducation primaire	124	4,4	123	4,1
Gains d'efficacité (35 %)	113	3,5	115	3,4
Enseignement supérieur et formation	112	3,3	121	3,0
Efficacité du marché des biens	100	4,0	98	4,0
Efficacité du marché du travail	82	4,2	79	4,2
Développement du secteur financier	107	3,6	93	3,7
État de préparation technologique	121	2,8	116	2,9
Taille du marché	91	3,3	109	2,8
Facteurs d'innovation et de sophistication (5 %)	95	3,4	105	3,2
Perfectionnement du tissu économique	105	3,6	106	3,5
Innovation	80	3,1	100	2,9

Source : Forum économique mondial, rapport sur la compétitivité mondiale, 2014.



16. D'après le rapport sur l'Indice de compétitivité mondiale pour 2013–14, le Cameroun se classe au 115^e rang sur les 148 pays examinés. Il a reculé de trois rangs depuis le rapport précédent, mais a conservé la note de 3,7 sur 7. Au sein de l'AfSS, il se classe au 12^e rang sur 34 pays, niveau supérieur à la moyenne et à la médiane de la région (tableau I.1.). Il a également obtenu des notes supérieures à la moyenne de l'AfSS sur trois sous-indices : paramètres de base, sources d'efficacité, sources d'innovation et de sophistication.

17. Le rapport relève les mêmes cinq principaux obstacles que l'année passée : corruption, accès au financement, insuffisance de l'infrastructure, inefficacité de l'administration publique, et réglementation fiscale (graphique I.8.). Notamment, malgré les efforts déployés par les autorités, la corruption reste en tête de liste, suivi du manque d'accès au financement.

18. De même, selon la Heritage Foundation, les résultats du Cameroun demeurent inférieurs à la moyenne mondiale. Malgré de modestes réformes, des améliorations s'imposent en matière d'absence de corruption et de protection des droits de propriété. La note globale du pays a légèrement augmenté en 2013, passant de 52,3 à 52,6 sur 100, ce qui s'explique par les progrès accomplis dans les domaines de la liberté des échanges et de la liberté fiscale (tableau I.2.). Le Cameroun n'en est pas moins passé du 133^e rang au 136^e du classement de la Fondation, reculant de trois places pour la deuxième année consécutive. L'indice qualifie son économie de «essentiellement non libre». La moitié des dix indicateurs de la liberté économique de la Heritage Foundation ont enregistré une dégradation au cours de l'année, notamment ceux concernant les droits de propriété, la liberté d'investissement et la liberté monétaire.

Tableau I.2. Cameroun : indice de liberté économique, 2012–14

	2012–13	2013–14
Indice de liberté économique ¹	52,3	52,6
Classement du Cameroun	133 sur 185	136 sur 186

Source : Heritage Foundation.

¹ Échelle (basse-haute) : 0–100.

19. Le climat des affaires, mesuré par les indicateurs de la réglementation des affaires (Doing Business) 2014 de la Banque mondiale, accuse une dégradation. Le Cameroun obtient des résultats inférieurs à la moyenne de l’AfSS (tableau I.3., graphique I.9.). Il a reculé de six places en 2014, pour se classer au 168^e rang sur 189 pays. Le pays a facilité l’obtention de permis de construire grâce à la décentralisation de la procédure et à l’instauration de délais, mais les obligations en matière de notification et d’inspection ont plus que compensé ces améliorations. Malgré un léger progrès au classement de l’indicateur «transfert de propriété», sa note a sensiblement baissé pour ce qui est de l’octroi de permis de construire, la création d’entreprise et l’obtention de prêts. Son classement au 175^e rang pour l’exécution des contrats tient aux 800 jours nécessaires pour régler un litige juridique, contre 652 jours en moyenne en AfSS (et 42 procédures pour l’exécution d’un contrat, contre 39).

20. La note de 3,2 attribuée au Cameroun par l’Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN), correspondait à la moyenne de l’AfSS, et était supérieure à celle de la CEMAC (2,9) en 2012 (tableau I.4.). Les notes du Cameroun dans les principaux domaines sont supérieures à celles de la CEMAC, et soutiennent bien la comparaison avec l’AfSS en matière de gestion économique, mais celles concernant les politiques d’intégration sociale sont inférieures à celles de l’AfSS. Des améliorations s’imposent dans les domaines des droits de propriété, de la gouvernance fondée sur des règles, de la transparence, de l’obligation de rendre compte et de la corruption.

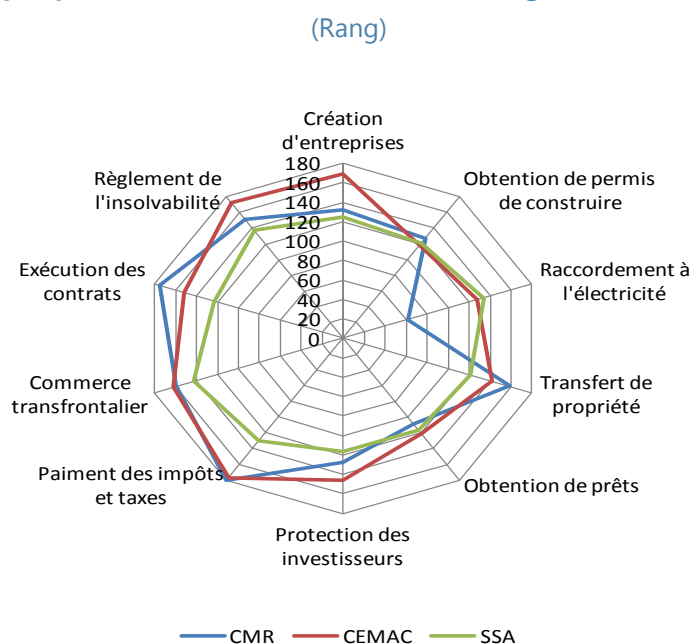
Tableau I.3. Cameroun : indicateurs Doing Business, 2013–14

(Rang)

	Cameroun		CEMAC	UEMOA	ASS
	2013	2014			
Facilité de faire des affaires	162	168	173	168	145
Création d’entreprises	125	132	169	139	125
Obtention de permis de construire	95	127	118	124	120
Raccordement à l’électricité	62	62	128	145	134
Transfert de propriété	160	159	142	134	122
Obtention de prêts	105	109	121	130	116
Protection des investisseurs	127	128	146	153	116
Paiement des impôts et taxes	180	180	177	167	130
Commerce transfrontalier	158	159	162	139	142
Exécution des contrats	175	175	152	141	123
Règlement de l’insolvabilité	151	151	173	132	137

Source : Indicateurs Doing Business, Banque mondiale, 2014

Graphique I.9. Cameroun : indicateurs Doing Business, 2014



Source : Indicateurs Doing Business, Banque mondiale, 2014

Tableau I.4. Cameroun : indice de l'évaluation de la politique et des institutions nationales, 2011-12¹

	Cameroun		CEMAC ²	UEMOA	ASS
	2011	2012	2012		
Gestion économique	3,7	3,8	3,3	3,6	3,4
Politique monétaire et de change	4,0	4,0	3,5	3,9	3,6
Politique budgétaire	3,5	3,5	3,3	3,4	3,3
Politique de la dette	3,5	4,0	3,3	3,6	3,3
Politiques structurelles	3,2	3,2	2,9	3,4	3,2
Commerce	3,5	3,5	3,3	4,0	3,6
Secteur financier	3,0	3,0	2,8	2,9	2,9
Cadre réglementaire des entreprises	3,0	3,0	2,5	3,2	3,1
Politiques de lutte contre l'exclusion et de promotion de l'équité	3,0	3,0	2,8	3,2	3,2
Égalité des sexes	3,0	3,0	2,8	3,1	3,2
Équité dans l'utilisation des ressources publiques	3,0	3,0	2,9	3,4	3,3
Valorisation des ressources humaines	3,0	3,0	2,9	3,4	3,5
Protection sociale et main-d'œuvre	3,0	3,0	2,5	2,9	2,9
Politiques et institutions à l'appui de la viabilité écologique	3,0	3,0	2,9	3,3	3,1
Gestion et institutions du secteur public	2,9	2,9	2,5	3,0	2,9
Droits de propriété et gouvernance fondée sur les règles	2,5	2,5	2,1	2,8	2,7
Qualité de la gestion budgétaire et financière	3,0	3,0	2,5	3,3	3,0
Efficacité de la mobilisation des recettes	3,5	3,5	3,0	3,3	3,4
Qualité de l'administration publique	3,0	3,0	2,6	2,9	2,8
Transparence, responsabilité et corruption dans le secteur public	2,5	2,5	2,3	2,9	2,7
Note globale	3,2	3,2	2,9	3,3	3,2

Source : Banque mondiale, Rapport de l'EPIN sur l'Afrique, 2013.

¹ Échelle (basse-haute) : 1-7.² CEMAC exclut le Gabon et la Guinée équatoriale en raison de l'indisponibilité des données.

Annexe II. Cameroun : Matrice d'évaluation des risques¹

Sources de risques	Probabilité relative	Incidence	Mesures recommandées
Période prolongée de faible croissance dans les pays avancés.	Élevée	Faible Une morosité prolongée dans la zone euro aurait une incidence négative sur la croissance par le biais de la balance des paiements.	Diversifier les marchés d'exportation, vers les pays émergents d'Asie notamment, et améliorer la compétitivité extérieure par l'accélération des réformes structurelles.
Réapparition des tensions financières dans la zone euro.	Moyenne	Faible Le secteur financier camerounais est peu intégré à celui de la zone euro.	Assurer l'application des recommandations de la COBAC et le respect des obligations réglementaires de la CEMAC.
Déclin durable des cours pétroliers mondiaux.	Moyenne	Faible Un repli des cours internationaux du pétrole entraînerait une baisse plus prononcée des recettes pétrolières que des subventions aux carburants et aggraverait le déficit courant.	Engager la réforme des prix des carburants ; élargir l'assiette fiscale hors pétrole ; accroître le rendement de la raffinerie de pétrole ; et stimuler la concurrence dans le secteur des importations pétrolières.
Répercussions de la situation régionale en matière de sécurité.	Moyenne	Élevée L'aggravation de la situation sécuritaire entraînerait une augmentation des flux de réfugiés ; le déploiement plus coûteux de forces de sécurité ; et le report des investissements dans l'infrastructure dans les zones concernées.	Autoriser un relâchement modéré du déficit budgétaire ; commencer à diminuer les dépenses publiques non productives ; et préparer, en coopération avec le HCR, des plans d'urgence pour les réfugiés.
Faillite de la raffinerie nationale (SONARA).	Moyenne	Élevée La faillite de la SONARA aurait des effets négatifs sur le budget, l'approvisionnement énergétique, et le secteur bancaire.	Accroître la rentabilité de la SONARA ; augmenter les prix à la pompe ; apurer l'encours des arriérés envers l'entreprise ; et rechercher d'autres fournisseurs pour assurer la sécurité énergétique.
Faillite d'une banque en difficulté.	Faible	Faible Les passifs latents pèseraient sur le budget.	Procéder à une évaluation approfondie des passifs latents ; et récupérer dans la mesure du possible les actifs douteux de la banque.

¹ La matrice d'évaluation des risques présente des événements susceptibles de modifier nettement le scénario de référence - le scénario le plus probable selon les services du FMI. La probabilité relative des risques qui figurent dans la liste correspond à l'évaluation subjective par les services du FMI des risques entourant le scénario de référence («faible» indique une probabilité inférieure à 10 %, «moyenne», une probabilité entre 10 et 30% et «élevée», une probabilité de 30 % ou plus). La matrice reflète les vues des services du FMI sur la source des risques de même que le niveau global de préoccupation au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent interagir et se concrétiser ensemble.



CAMEROUN

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV- ANNEXE D'INFORMATION

13 juin 2014

Préparé par

Département Afrique

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	1
PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE, 2014–15	8
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	11

RELATIONS AVEC LE FMI RELATIONS FINANCIÈRES

A. Financial Relations

Au 21 mai 2014

Statut, date d'adhésion au FMI : 10 juillet 1963

Article VIII

Compte des ressources générales	Millions de DTS	% quote-part
<u>Quote-part</u>	185,70	100,00
<u>Avoirs du FMI en monnaie nationale</u>	184,74	99,48
<u>Position de réserve au FMI</u>	0,98	0,53

Département des DTS	Millions de DTS	% allocation
<u>Allocation cumulative nette</u>	177,27	100,00
<u>Avoirs</u>	15,21	8,58

Encours des achats et prêts	Millions de DTS	% quote-part
Prêt CAR-FCE	92,85	50,00
Accords FEC	12,74	6,86

Accords financiers les plus récents

<u>Type</u>	<u>Date de l'accord</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (millions de DTS)</u>
FEC ^{1/}	24 oct. 2005	31 janv. 2009	18,57	18,57
FEC ^{1/}	21 déc. 2000	20 déc. 2004	111,42	79,59
FEC ^{1/}	20 août 1997	20 déc. 2000	162,12	162,12

^{1/} A remplacer la FRPC.

Projection des obligations financières envers le FMI :^{2/}

(millions de DTS sur la base du montant actuel des ressources utilisées et des avoirs en DTS) :

	<u>Échéances futures</u>				
	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Principal	2,39	22,28	21,49	20,69	19,90
Commissions/intérêts	<u>0,16</u>	<u>0,43</u>	<u>0,38</u>	<u>0,32</u>	<u>0,27</u>
Total	2,54	22,72	<u>21,87</u>	<u>21,02</u>	<u>20,17</u>

^{2/} Lorsqu'un pays membre a des arriérés au titre d'obligations financières de plus de trois mois, le montant de ces arriérés est indiqué dans la présente section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE

	Cadre <u>renforcé</u>
I. Engagement aide PPTE	
Date du point de décision	Octobre 2000
Aide engagée	
par tous les créanciers (millions de dollars EU) ^{1/}	1 267,00
dont : FMI (millions de dollars EU)	37,04
(équivalent en millions de DTS)	28,62
Date du point d'achèvement	Avril 2006
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)	
Aide versée à l'État membre	28,62
Aide intérimaire	11,25
Solde au point d'achèvement	17,37
Décaissement additionnel au titre des revenus d'intérêts ^{2/}	5,05
Total des décaissements	33,67

^{1/} L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

^{2/} Dans le cadre de l'initiative renforcée, un décaissement additionnel est effectué au point d'achèvement. Il correspond aux revenus d'intérêts acquis sur le montant engagé au point de décision mais non décaissés pendant la période transitoire.

Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) :

I. Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) ^{1/}	173,26
Financé par : Compte de fiducie de l'IADM	149,17
Ressources initiative PPTE restantes	24,09
II. Allègement de la dette par facilité (millions de DTS)	

Dette admissible

<u>Date de décaissement</u>	<u>CRG</u>	<u>PRGT</u>	<u>Total</u>
Avril 2006	Sans objet	173,26	173,26

^{1/} L'IADM fournit aux pays membres admis à en bénéficier un allègement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons provenant du compte de fiducie de l'IADM et les ressources de l'initiative PPTE assurent un allègement portant sur le stock intégral de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible à la date où le membre est admis à en bénéficier.

Point de décision : point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'initiative PPTE et décident du montant d'aide à engager.

Aide intérimaire : montant décaissé en faveur d'un pays entre le point de décision et le point d'achèvement. Cette assistance peut atteindre 20 % du montant annuel et 60 % du montant total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire point d'achèvement flottant).

Allègement de la dette après une catastrophe (ADAC) : sans objet

Évaluations des sauvegardes :

Conformément à la règle de politique des sauvegardes pour les banques centrales régionales, la BEAC a fait l'objet d'une évaluation quadriennale en 2013. Celle-ci s'est déroulée à l'heure où la BEAC opérait de profonds changements pour remédier aux problèmes de gouvernance et de défaillances de contrôles apparus au sein de l'institution en 2009 et qui ont donné lieu à un travail rapproché durant la période qui a suivi. Ce travail a pris la forme d'un suivi rapproché, par le FMI, des «mesures reconductibles» de sauvegarde dans le cadre des nouvelles demandes de programme des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et des revues des programmes existants. L'évaluation de 2013 a conclu que les risques demeuraient élevés et que les services du FMI maintiendraient leurs visites annuelles pour assurer le suivi des recommandations prioritaires et de l'avancement du plan de réformes de la BEAC, dans le cadre de cette démarche de «mesures reconductibles».¹ C'est ainsi que les services du FMI ont effectué une visite de sauvegarde auprès de la BEAC du 1er au 9 avril. Ils ont conclu que la BEAC avait bien progressé dans la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation de 2013 et qu'elle poursuit son plan de réformes pour renforcer ses contrôles internes. Cela dit, la BEAC reste confrontée à des problèmes d'autonomie institutionnelle, et des réformes plus vastes de gouvernance continuent à s'imposer à moyen terme. Les services du FMI maintiendront leur étroite relation de travail avec la BEAC pour évaluer la viabilité des mesures déjà mises en place et l'exécution des réformes et des nouvelles mesures de sauvegarde. La mise en œuvre de ces mesures permettra aux services du FMI d'établir si suffisamment de progrès ont été réalisés pour suspendre le suivi annuel des mesures reconductibles de sauvegarde et, partant, revenir au cycle quadriennal d'évaluation intégrale des sauvegardes des banques centrales régionales.

¹ Les services du FMI assurent un suivi annuel de l'évolution des sauvegardes à la BEAC depuis 2010.

B. Relations non financières

Régime de change

Comme les cinq autres pays membres de la CEMAC, le Cameroun est membre d'une union monétaire et ne dispose pas d'une monnaie officielle distincte. Sa monnaie est le FCFA, qui est rattaché à l'euro au taux fixe de 655 957 FCFA pour 1 euro. Au 31 mai 2013 le DTS équivalait à 755,95 FCFA. Le 1^{er} janvier 2007, le régime de change des pays membres de la CEMAC a été reclassé, passant de la catégorie «régime de changes sans monnaie officielle distincte» à la catégorie «régime conventionnel de parité fixe». Ce nouveau classement est fondé sur le comportement de la monnaie commune, alors que le classement précédent reposait sur l'absence d'une monnaie officielle distincte. Il ne reflète donc qu'un changement de définition et ne signifie pas qu'une modification de fond ait été relevée dans le régime de change ou dans d'autres politiques de l'union monétaire ou de ses membres.

Le régime de change du Cameroun ne comporte pas de restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes, exception faite de celles qui sont appliquées pour des raisons de sécurité et ont été notifiées au FMI conformément à la décision du Conseil d'administration n° 144 152/51.

Consultations au titre de l'article IV

Le Conseil d'administration a conclu les dernières consultations au titre de l'article IV le 26 juin 2013.

Participation au PESF et RONC

Une évaluation de la stabilité du secteur financier a été publiée en mai 2000. Une évaluation actualisée a été réalisée en février 2009 à partir du travail d'une mission conjointe du FMI et de la Banque mondiale qui s'est rendue au Cameroun dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) en juin 2007 et qui s'est fondée sur le PESF régional de la CEMAC mené à bien en 2006.

Le premier rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) concernant la transparence des finances publiques et des politiques monétaire et financière pour le Cameroun a été publié en juin 2000. Une mission de réévaluation pour le RONC finances publiques a séjourné à Yaoundé du 6 au 18 mai 2009. Son rapport a été publié en juin 2010.

VI. Assistance technique

2014

Avril 2014 :	Mission de suivi de FAD en administration douanière
Avril 2014 :	Mission d'AFRITAC Centre de formation en gestion des risques financiers
Avril 2014 :	Mission d'AFRITAC Centre pour le renforcement des soldes d'ouverture
Mars 2014 :	Mission de FAD sur le renforcement de l'information et de l'exécution budgétaires

Mars 2014 :	Mission de FAD sur les documents budgétaires
Mars 2014 :	Mission de FAD sur le système fiscal général
Février 2014 :	Séminaire d'AFRITAC Centre sur l'ajustement des systèmes de TI à l'appui des réformes de GFP
Février 2014 :	Mission de FAD pour faire le point sur l'information budgétaire
Janvier 2014 :	Mission d'AFRITAC Centre de renforcement de la gestion de la dette publique
Janvier 2014 :	Mission de FAD sur la masse salariale publique

2013

Décembre 2013 :	Mission d'AFRITAC Centre pour le renforcement de l'évaluation des offres de financement extérieur
Novembre 2013 :	Mission de suivi de FAD sur l'administration douanière
Octobre 2013 :	Séminaire d'AFRITAC Centre sur les comptes nationaux
Octobre 2013 :	Visite de suivi de FAD sur l'administration douanière
Juillet 2013 :	Mission d'AFRITAC Centre sur l'amélioration de la comptabilité publique
Mai 2013 :	Mission de FAD sur la gestion des finances publiques
Mars 2013 :	Visite de suivi de FAD sur l'administration douanière
Février 2013 :	Mission d'AFRITAC-Centre sur la gestion de la dette publique
Janvier 2013 :	Mission de FAD sur l'administration fiscal-douanière

2012

Octobre 2012	Mission de MCM-Banque mondiale sur la gestion de la dette publique
Mai 2012 :	Mission d'AFRITAC Centre sur la comptabilité base caisse
Février 2012 :	Mission de FAD sur les douanes, diagnostic et modernisation
Janvier 2012 :	Mission de STA sur les comptes nationaux trimestriels

2011

Décembre 2011 :	Mission de FAD sur la GFP
Octobre 2011 :	Mission de FAD sur l'élargissement de l'assiette fiscale
Août 2011 :	Mission fiscale de FAD sur la segmentation des contribuables
Août 2011 :	Mission de STA sur les comptes nationaux trimestriels
Avril 2011 :	Mission de STA sur les statistiques de comptabilité nationale
March 2011 :	Mission de FAD sur l'administration fiscal-douanière, diagnostic
Janvier 2011 :	Mission de FAD sur la GFP

2010

Novembre 2010 :	Mission de STA sur les comptes nationaux trimestriels
Novembre 2010 :	Mission de FAD sur la mise en œuvre de la nouvelle loi de finances
Octobre 2010 :	Mission de STA sur les comptes nationaux
Octobre 2010 :	Mission d'AFRITAC Centre sur la GFP (y compris plan passation marchés)
Septembre 2010 :	Mission de FAD sur l'administration fiscale
Août 2010 :	Mission d'AFRITAC Centre sur la GFP (TOFE)

Juin 2010 :	Mission de FAD sur la mise en œuvre de la nouvelle loi de finances
Mai 2010 :	Mission d'AFRITAC Centre sur l'administration fiscale
Avril 2010 :	Mission de FAD et d'AFRITAC Centre sur la mise en œuvre de la nouvelle loi organique de finances publiques
Janvier 2010 :	Mission de STA sur les comptes nationaux

2009

Décembre 2009 :	Mission de STA sur les statistiques de comptabilité nationale
Septembre 2009 :	Mission de FAD sur le renforcement de l'administration des recettes
Septembre 2009 :	Mission d'AFRITAC Centre sur le renforcement de la gestion du Trésor
Juillet 2009 :	Mission de MCM sur la gestion de la dette publique
Mars 2009 :	Mission de STA sur les comptes nationaux trimestriels
Février 2009 :	Mission de FAD sur le renforcement de l'administration des recettes

Représentant résident

Le poste de Représentant résident du FMI à Yaoundé est occupé sans interruption depuis 1989. Le poste est occupé par M^{me} Boriana Yontcheva depuis le 26 décembre 2012.

PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE, 2014–15

Produits	Calendrier des missions	Date d'achèvement prévue
A. Informations réciproques sur les programmes de travail pertinents		
Programme de travail du FMI		
<p>Stratégie. Les conseils et l'assistance technique du FMI sont pratiquement inchangés ; ils viseront à aider le Cameroun à préserver la viabilité des finances publiques et la stabilité du secteur financier, tout en soutenant des dépenses sélectives en faveur de la croissance et de la réduction de la pauvreté.</p>		
Consultations de 2014 article IV	Juin 2014	Rapport des services soumis à l'examen du Conseil
Visite des autorités au siège du FMI	Août 2014.	Mise à jour du cadre
Visite des services	Octobre 2014	Déclaration de fin de visite
Consultations de 2015 article IV	Mai 2015	Délibération du Conseil en juin 2015
Assistance technique en finances publiques de FAD ou AFRITAC Centre		
Quatre missions de GFP sur la crédibilité budgétaire et le suivi et l'exécution en se centrant sur les dépenses d'investissement	Exercice 2015	Aide-mémoire en fin de mission
Quatre missions d'administration des recettes à l'appui des priorités de réforme de l'administration de la TVA et des douanes.	Exercice 2015	Aide-mémoire en fin de mission
Assistance technique en statistiques du Département des statistiques ou d'AFRITAC Centre		
CEMAC - Indicateurs de solidité financière (avec COBAC)	Février 2014	Aide-mémoire en fin de mission
CEMAC - Statistiques monétaires et financières	Octobre 2014	Aide-mémoire en fin de mission
Assistance technique en gestion de la dette du Département des marchés monétaires et de capitaux ou d'AFRITAC Centre		
Gestion des passifs - trois missions	Juin et novembre 2014, avril 2015	Aide-mémoire en fin de mission
Stratégie de dette à moyen terme	Juillet 2014	Aide-mémoire en fin de mission

Programme de la Banque mondiale

Stratégie. Le nouveau cadre de travail auprès du pays préconise un diagnostic systématique (SCD) qui visera à déceler les principales contraintes au développement afin d'éclairer le cadre de partenariat (CPF). Le CPF définira les domaines de présence de la Banque au Cameroun pour la période 2015–20 à la lumière de sa stratégie institutionnelle visant à mettre fin à la pauvreté extrême à l'horizon 2030 et à promouvoir une prospérité partagée en encourageant la croissance du revenu des couches de population pauvres du Cameroun. Ces initiatives analytiques sont en cours, mais il ressort des résultats préliminaires que la pauvreté extrême est endémique dans quatre provinces et que la croissance n'a pas été suffisamment forte au point d'avancer sensiblement dans la réduction de la pauvreté. À mesure que le CPF sera élaboré, la Banque mondiale aidera à promouvoir une croissance plus solidaire en améliorant la compétitivité grâce à i) une augmentation de l'investissement d'infrastructure dans l'énergie, les transports et les télécommunications ; ii) des activités destinées à veiller à l'utilisation transparente, équitable et durable des ressources naturelles ; et iii) la promotion de chaînes de valeur à fort potentiel et à l'amélioration du climat des affaires. S'agissant de la prestation de services, les principaux axes seront i) le développement humain (éducation et santé et protection sociale pour aider à mettre en place un système de protection sociale efficace basé sur des programmes ciblés) ; et iii) le développement local en insistant sur un meilleur accès aux services de base grâce à la mise à niveau des infrastructures et au renforcement des capacités pour une amélioration de la gouvernance locale.

Produits	Calendrier des missions	Date d'achèvement prévue
Diagnostic systématique du pays (CSD)	En cours	Septembre 2014
Cadre de partenariat avec le pays (CPF)	Juillet et septembre 2014	Décembre 2014
Mémorandum économique pays	Quatre missions, dates à définir	Décembre 2015
Suivi du plafond d'endettement non concessionnel	Deux missions par an devant coïncider avec les missions du FMI	Rapport de mission au retour de chaque mission
Étude sur les aptitudes pour la croissance	En cours	Décembre 2014
Étude de développement de l'industrie de transformation légère	Éventuellement trois missions dans les dates restent à définir	Rapport de mission au retour de chaque mission

B. Demandes de contributions au programme de travail		
Demandes du FMI à la Banque mondiale		
Mise à jour périodique du programme de la Banque mondiale au Cameroun		
Mise à jour économique périodique		
Demandes de la Banque mondiale au FMI		
Mise à jour périodique du cadre macroéconomique		
C. Accord sur les produits et missions conjoints		
Mise à jour de l'AVD	Mai 2015	Délibérations du Conseil en juin 2015

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

A. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Généralités : Les données communiquées présentent certaines lacunes, mais elles sont globalement suffisantes pour assurer la surveillance. Des améliorations pourraient être apportées sur le plan de la qualité, la couverture et l'actualité de la plupart des ensembles de données macroéconomiques. Ces dernières années, les autorités ont pris l'initiative d'améliorer la base de données macroéconomique, notamment en ce qui a trait aux comptes nationaux.

Statistiques de secteur réel : L'Institut national de la statistique du Cameroun (INS) a publié en décembre 2013 un ensemble révisé d'estimations de comptes nationaux comprenant notamment d'importantes caractéristiques du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). D'autres améliorations pourraient être apportées dans certains domaines, dont l'indice de production, qui devrait être revu en profondeur et intégré aux composantes correspondantes des comptes nationaux annuels ; la gamme limitée d'indices de prix pour déflater les comptes nationaux ; et l'information sur l'emploi. Les missions du STA en 2009, 2010 et 2011 visaient à renforcer l'établissement de statistiques améliorées de comptabilité nationale, et ont conduit à l'élaboration de comptes nationaux trimestriels à compter de 2012.

Statistiques de finances publiques : La qualité des données sur les finances publiques est globalement adéquate au regard de la surveillance, mais il existe des carences en ce qui a trait à la couverture, la périodicité, l'actualité et l'accès. Des rapports mensuels sur l'exécution globale du budget et sur l'exécution du budget d'investissement sont produits de manière régulière. Malgré ces progrès des améliorations restent nécessaires du point de vue de la qualité, la couverture, l'actualité et la diffusion sur la base du *Manuel de statistiques de finances publiques de 2001 (MSFP 2001)*. Les faiblesses des données budgétaires comprennent : i) l'établissement incomplet de données sur l'exécution du budget sur la base des engagements et, dans une certaine mesure, sur base caisse, ii) le manque d'information financière sur les collectivités locales, iii) le suivi médiocre des engagements croisés du secteur public et de la dette des entreprises publiques et iv) le manque d'information financière sur les entreprises publiques en général.

Les autorités entendent établir des comptes exhaustifs sur base engagement et doter le budget d'une classification fonctionnelle, et elles s'efforceront de suivre les montants en instance. En outre, l'audit engagé sur la dette publique intérieure, qui couvrira les engagements croisés au sein du secteur public et la dette extérieure des entreprises publiques, devrait permettre de renforcer les données sur la dette. Les efforts pour accroître la transparence des opérations financières dans le secteur pétrolier devraient également contribuer à améliorer globalement la communication budgétaire. Des efforts sont également consentis pour recueillir des données sur les opérations des 20 plus grandes entreprises publiques.

Statistiques monétaires et financières : La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) communique au FMI les statistiques monétaires sur une base mensuelle, sous le format des formulaires de déclaration normalisés (SRF) avec un décalage pouvant atteindre deux mois. L'une des principales carences des statistiques monétaires et financières est le manque de données sur les taux d'intérêt offerts par les institutions financières aux entités non financières sur les dépôts et les prêts. En outre, les enquêtes sur la situation des institutions de dépôts ne contiennent pas de données sur les dépôts des institutions de micro-finance, lesquelles sont en forte croissance dans le pays.

Balance des paiements : Depuis l'assistance technique fournie par le STA en mars 2006, les autorités ont commencé à produire des données de meilleure qualité dans des délais raisonnables, mais d'importants retards subsistent. Les données de balance des paiements sont communiquées à intervalle annuel au Département des statistiques, mais avec certains décalages. Les dernières données communiquées datent de 2010.

Dettes extérieures : Les données de dette extérieure sont globalement adéquates aux fins de la surveillance, mais elles ne sont complètes que pour la dette contractée ou garantie par l'État. Les données sont recueillies par la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), qui est chargée du service des obligations de dette extérieure de l'État. La base de données de la CAA est relativement exhaustive et elle contient des données exactes de stock, et produit des projections de flux de service de la dette prêt par prêt. Cependant, les situations sur les décaissements et les positions ne sont pas régulièrement reçus de la part des créanciers, ce qui perturbe le suivi systématique et en temps réel.

B. Normes et qualité des données

Le Cameroun participe au Système général de diffusion des données (SGDD) depuis 2001.

Pas de données RONC disponibles.

C. Communication de données au Département des statistiques (STA)

Le Cameroun ne communique pas de données aux fins de publication dans le *Government Finance Statistics Yearbook* du FMI, ni dans la section sur les statistiques de finances publiques d'*International Financial Statistics*. La communication de données aux fins des publications de données de balance des paiements du FMI accuse des retards.

CAMEROUN : TABLEAU DES INDICATEURS COMMUNÉMENT REQUIS POUR LA SURVEILLANCE

(au 31 mai 2014)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ¹	Fréquence de communication ¹	Fréquence de publication ¹
Taux de change	Mai 2014	Mai 2014	J		
Avoirs et engagements de réserves internationales des autorités monétaires ²	Avril 2014	Mai 2014	M	M	M
Monnaie centrale	Mars 2014	Mai 2014	M	M	M
Monnaie au sens large	Mars 2014	Mai 2014	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Mars 2014	Mai 2014	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Mars 2014	Mai 2014	M	M	M
Taux d'intérêt ³	Avril 2014	Mai 2014	M	M	M
Indice des prix à la consommation (principales villes)	Mars 2014	Mai 2014	T	T	T
Indice des prix à la consommation (national)	Mars 2014	Mai 2014	T	T	T
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ⁴ – Administrations publiques ⁵	ND	ND	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ⁴ – Administration centrale	Mars 2014	Mai 2014	M	M	Données partielles mensuelles
Stock de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁶	Déc. 2014	Mai 2014	M	M	M
Solde des transactions courantes	Déc. 2013	2012	A	A	ND
Exportations et importations de biens et services ⁷	Déc. 2013	Avril 2014	T	T	ND
PIB/PNB	Déc. 2012	Avril 2014	A	A	A
Dette extérieure brute	Déc. 2014	Avril 2014	T	T	T
Position extérieure globale	ND	ND	ND	ND	ND

¹ Mensuel (M), Trimestriel (T), Annuel (A), et Non disponible (ND).

² Des autorités monétaires. Comprend les avoirs donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

³ Taux du marché et taux réglementés, y compris les taux d'escompte, ceux du marché monétaire et ceux des bons, obligations et titres du Trésor.

⁴ Financement bancaire extérieur et intérieur et financement intérieur non bancaire.

⁵ Le secteur des administrations publiques comprend l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale) et les administrations locales et d'État.

⁶ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁷ Biens seulement, les données sur le commerce des services n'étant pas disponibles.



CAMEROUN

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

13 juin 2014

Approuvé par
**Anne-Marie Gulde-Wolf et Bob
Traa (FMI) ; Jeffrey D. Lewis et
Marcelo Giugale (IDA)**

Préparé par le Département Afrique du FMI et
l'Association internationale de développement

La présente analyse de viabilité de la dette s'appuie sur celle réalisée à l'occasion des consultations de 2013 au titre de l'article IV. Elle fait apparaître que la dette extérieure du Cameroun reste viable, tous les ratios d'endettement extérieur se maintenant en dessous de leur seuil respectif. Cependant, le risque de surendettement précédemment considéré comme «faible» est désormais jugé «modéré» car l'indicateur d'endettement extérieur relatif à la valeur actuelle de la dette rapportée aux exportations dépasse le seuil de référence en présence d'un choc classique aux exportations. Les hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent la présente analyse sont comparables à celles qui ont servi à la précédente. Cependant, la composition et les modalités de la nouvelle dette extérieure ont été ajustées pour tenir compte d'une grande accumulation de dette à des conditions non concessionnelles, non décaissée, destinée à financer le programme national d'investissements publics. Un niveau d'emprunts extérieurs plus élevé que prévu pourrait menacer la viabilité de la dette à long terme, d'où la nécessité de suivre une démarche prudente quant aux modalités d'emprunt. En outre, d'importants facteurs de vulnérabilité liés à la faiblesse de la politique d'endettement intérieur et à une situation budgétaire qui devrait devenir de plus en plus fragile, accentuent le risque global de surendettement.

CONTEXTE

1. La présente analyse de viabilité de la dette (AVD) publique du Cameroun a été préparée conjointement par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Elle met à jour l'AVD de 2013 (Rapport du FMI No. 13/279).¹ Elle repose sur le modèle standard le plus récent de dynamique de la dette applicable aux pays à faible revenu,² lui-même fondé sur les données de dette extérieure les plus récentes fournies par les autorités, et sur le cadre macroéconomique issu des consultations de 2014 au titre de l'article IV. Les données portent sur la dette intérieure et la dette extérieure de l'administration centrale ainsi que sur la dette et la dette garantie des entreprises publiques. Comme indiqué dans la précédente AVD, les statistiques de la dette gagneraient à couvrir de façon plus exhaustive les passifs conditionnels envers les institutions financières et les engagements des entreprises publiques et des collectivités locales.

2. L'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés et l'initiative d'allègement de la dette multilatérale ont abouti à une nette diminution des ratios d'endettement public du Cameroun, qui sont passés de plus de 50 % du PIB en 2005 à moins de 10 % du PIB en 2008. Toutefois, le ratio dette publique/PIB a progressivement grimpé depuis et atteint 19,5 % à la fin 2013. Cette augmentation s'explique principalement par une poussée de la dette publique extérieure, qui représentait 63,4 % de la dette publique totale à fin 2013 (tableau texte 1). Les prêts bilatéraux hors Club de Paris ont sensiblement augmenté ; ils représentaient 30,7 % de la dette publique totale à fin 2013, contre seulement 4,3 % à fin 2008. Cette évolution s'explique par la multiplication du nombre de prêts, à des conditions moins favorables, pour financer le programme d'investissements publics. Malgré une diminution de la dette intérieure structurée en 2012, le stock total de la dette intérieure connaît une hausse rapide depuis 2011 (tableau texte 2).

¹ Le projet d'AVD a été examiné avec les autorités camerounaises au cours des consultations de 2014 au titre de l'Article IV. La présente AVD suit la note d'orientation des services du FMI et de la Banque mondiale sur l'Application du cadre conjoint de viabilité de la dette FMI-Banque mondiale pour les pays à faible revenu, datée du 7 novembre 2013 (SM/13/292).

² Le modèle a été fourni par le Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation (SPR) du FMI.

Tableau texte 1. Cameroun : stock de la dette publique, 2006–13

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	(milliards FCFA)							
Dette publique totale	1 489	1 171	1 015	1 114	1 349	1 662	2 085	2 772
Dette extérieure	603	562	578	574	725	927	1 197	1 757
Multilatérale	206	230	289	377	460	577	632	901
Bilatérale	316	289	288	196	222	304	470	989
Bilatérale Club de Paris	294	251	245	63	91	85	75	139
Bilatérale hors Club de Paris	22	38	43	133	132	219	395	851
Dette commerciale	81	43	1	1	43	46	96	138
Dette intérieure	887	608	437	540	623	734	888	1 014
	(pourcentage du total)							
Dette publique totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dette extérieure	40,5	48,0	56,9	51,5	53,8	55,8	57,4	63,4
Multilatérale	13,8	19,7	28,5	33,8	34,1	34,8	30,3	32,5
Bilatérale	21,2	24,7	28,4	17,6	16,5	18,3	22,6	35,7
Bilatérale Club de Paris	19,7	21,4	24,2	5,7	6,7	5,1	3,6	5,0
Bilatérale hors Club de Paris	1,5	3,2	4,3	12,0	9,8	13,2	18,9	30,7
Dette commerciale	5,4	3,7	0,1	0,1	3,2	2,8	4,6	5,0
Dette intérieure	59,5	52,0	43,1	48,5	46,2	44,2	42,6	36,6
	(pourcentage du PIB)							
Dette publique totale	15,9	12,0	9,7	10,1	11,5	13,2	15,6	19,5
Dette extérieure	6,4	5,7	5,5	5,2	6,2	7,4	9,0	12,5
Multilatérale	2,2	2,4	2,8	3,4	3,9	4,6	4,7	6,4
Bilatérale	3,4	2,9	2,8	1,8	1,9	2,4	3,5	7,0
Bilatérale Club de Paris	3,1	2,6	2,3	0,6	0,8	0,7	0,6	1,0
Bilatérale hors Club de Paris	0,2	0,4	0,4	1,2	1,1	1,7	2,9	6,0
Dette commerciale	0,9	0,4	0,0	0,0	0,4	0,4	0,7	1,1
Dette intérieure	9,4	6,2	4,2	4,9	5,3	5,9	6,6	7,0
Pour mémoire :								
PIB nominal	9 388	9 792	10 444	11 040	11 700	12 546	13 515	14 463

Sources : Autorités camerounaises ; estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

Tableau texte 2. Cameroun : composantes de la dette intérieure, 2011–13

(milliards de FCFA ; sauf indication contraire)

	2011	2012	2013	2013 Part en pourcentage
Dette intérieure totale	734	888	1,014	100
Dette structurée	571	498	515	51
Bancaire	123	117	108	11
Non bancaire	448	381	407	40
Dette non structurée ¹	163	390	499	49

Sources : Autorités camerounaises ; estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Écart de financement compris.

HYPOTHÈSES SOUS-JACENTES

3. Le nouveau cadre macroéconomique présente un nombre d'ajustements limité des projections des principales variables par rapport au cadre de l'AVD de 2013. Les recettes pétrolières sont quelque peu inférieures et l'on suppose que la croissance et les exportations sont un peu moins dynamiques à moyen terme, mais plus résilientes à long terme (tableau texte 3 et encadré 1). En pourcentage du PIB, les recettes pétrolières devraient diminuer car l'augmentation de la production est compensée par la chute projetée des cours internationaux du pétrole et par la montée des coûts de production. La croissance du PIB réel demeure solide en 2013, grâce à la meilleure exécution du plan d'investissements publics, et elle devrait rester robuste à moyen terme, grâce à une demande intérieure soutenue et à la mise en marche des projets d'infrastructure. En volume, les exportations non pétrolières, devraient augmenter d'environ 9 % par an, soit plus que la croissance du PIB. Les importations devraient quant à elles, toujours en volume, progresser de quelque 7 % par an, soit un rythme légèrement supérieur à celui du PIB. L'inflation devrait rester bien en dessous du critère de convergence de la CEMAC de 3 %.

Tableau texte 3. Cameroun : principales hypothèses macroéconomiques, 2013–34

	2013–14 ¹	2015–19 ²	2020–34 ³
Croissance du PIB réel (pourcentage)			
AVD 2014	4,7	5,3	4,6
AVD 2013	4,6	5,1	4,8
Total recettes (pourcentage du PIB) ⁴			
AVD 2014	18,9	18,9	18,1
AVD 2013	18,9	19,3	18,3
Exportations de biens et services (pourcentage du PIB)			
AVD 2014	28,3	26,3	23,0
AVD 2013	28,7	27,4	22,9
Cours du pétrole (dollars/baril)			
AVD 2014	105,9	95,6	91,5
AVD 2013	106,0	88,5	93,2

Sources : Autorités camerounaises ; estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ L'AVD 2013 se rapporte aux périodes 2012–13.

² L'AVD 2013 se rapporte aux périodes 2014–17.

³ L'AVD 2013 se rapporte aux périodes 2018–33.

⁴ Recettes totales, hors dons.

4. Certaines hypothèses ont cependant été ajustées. Le taux d'actualisation a augmenté de 3 % dans l'AVD de 2013 à 5 %, conformément à la décision adoptée par les conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale en octobre 2013. Le niveau de la dette publique extérieure à fin 2012 a été revu à la hausse à 1.197 milliards FCFA, contre 1.127 milliards FCFA, puis, de nouveau, à 1.595 milliards FCFA à fin 2013. Enfin, compte tenu des nouvelles informations sur les montants élevés de dette contractée à des taux non concessionnels mais pas encore décaissée, (plus de 2.700 milliards FCFA à fin 2013, contre environ 2.100 milliards à fin 2012 ; tableau texte 4), la composition de la dette par niveau de concessionnalité a été revue à partir de 2013 (tableau

texte 5). L'AVD attribue un rôle plus marqué aux créanciers bilatéraux hors Club de Paris, dont les crédits sont non concessionnels, notamment en 2015 et en 2016, compte tenu d'informations spécifiques sur des prêts non décaissés. Leur part dans les nouveaux financements extérieurs augmente de 49,5 % de toutes les nouvelles dettes contractées à fin 2014, culmine à 51,2 % en 2015, et descend à 36,9 % à partir de 2017 ; la composition de la nouvelle dette dans l'AVD de 2013 se caractérisait par une augmentation plus modérée de la part des créanciers non membres du Club de Paris (de 28,8 % du total en 2012 à 41,9 % à fin 2018).

5. D'autres hypothèses importantes demeurent inchangées, dont celle d'un montant global limité de dette extérieure future. L'écart de financement du budget devrait aboutir à une accumulation de dette essentiellement intérieure, ce qui n'entre pas en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'évaluer le risque de surendettement extérieur. Certains engagements conditionnels des entreprises publiques n'ont pas été pris en considération car, bien que leur volume puisse être important, le total reste difficile à quantifier.

Encadré 1. Cameroun : Hypothèses macroéconomiques du scénario de référence¹

Moyen terme, 2015–19

- Les projections tablent sur une croissance moyenne du PIB réel de 5,5 % à moyen terme, sous l'effet d'une solide demande intérieure, d'une augmentation rapide de la production de pétrole et d'un niveau élevé d'investissements publics. L'inflation annuelle devrait rester faible d'après les projections, à 2,2 % par an, conformément aux tendances historiques, et se situer en dessous du critère de convergence de la CEMAC.
- Le ratio recettes/PIB devrait baisser légèrement à moyen terme, de 17,7 % du PIB en 2015 à 17,3 % du PIB en 2019. Bien que les cours du pétrole doivent, selon les projections, se replier à moyen terme, la production devrait augmenter grâce à la récente découverte d'un gisement et aux nouvelles technologies qui permettent de mieux mettre en valeur les anciens puits. Ces technologies sont toutefois plus coûteuses et auront pour effet de réduire proportionnellement les recettes pétrolières.
- Le déficit des transactions courantes devrait se creuser, de 4,2 % du PIB en 2015 à 4,4 % du PIB en 2019, principalement en raison de la hausse des importations, elle-même entraînée par la croissance réelle et par les besoins en biens d'équipement et intermédiaires pour les projets d'infrastructure. Comme par le passé, le déficit courant devrait être financé par l'investissement direct étranger, l'emprunt public extérieur et d'autres flux de capitaux privés.

Long terme, 2020–34

- La croissance du PIB réel devrait atteindre 5,5 % en moyenne. La croissance à long terme est alimentée par les exportations non pétrolières, la demande intérieure et un rythme soutenu de dépenses d'équipement privées du fait d'un climat des affaires plus favorable.
- Le ratio recettes/PIB devraient baisser de 17,3 % du PIB en 2020 à 15,3 % du PIB en 2034. Cette évolution repose sur l'hypothèse d'une diminution des recettes pétrolières due à l'épuisement des réserves, tandis que les recettes non pétrolières devraient se renforcer grâce à de plus amples réformes structurelles, à l'amélioration du recouvrement des recettes et à une diversification de l'économie.
- Le déficit des transactions courantes diminuer progressivement jusqu'à atteindre 3,5 % du PIB en 2034 grâce à une solide croissance des exportations non pétrolières facilitée par la mise en service de nouvelles infrastructures, telles que le port en eaux profondes de Kribi, tandis que les exportations pétrolières perdront de leur importance.

¹ Le scénario de référence repose sur les dernières hypothèses des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI (mars 2014).

**Tableau texte 4. Cameroun : stock des prêts conclus mais non décaissés
par catégorie de créances, 2010–13**
(milliards FCFA)

	2010	2011	2012	2013
Multilatéral	613	630	727	826
Bilatéral	156	697	1286	1807
Commercial		94	83	85
Total	769	1421	2096	2718

Source : Autorités camerounaises.

**Tableau texte 5. Cameroun : répartition des nouveaux engagements extérieurs par degré de
concessionnalité, 2013–34**
(milliards FCFA)

	2013	2014	2017	2020	2025	2030	2034	Average 2015–19 ¹	Average 2020–34 ²
Nouveaux emprunts, AVD 2013	265	348	462	491	559	616	...	394	564
Concessionnels	59	72	80	75	77	77	...	73	76
Pourcentage du total	22	21	17	15	14	12	...	19	14
Non concessionnels	207	276	382	417	482	539	...	321	488
Pourcentage du total	78	79	83	85	86	88	...	81	86
Nouveaux emprunts, AVD 2014 ³	487	574	463	520	728	985	1 273	495	852
Concessionnels	147	170	211	234	321	423	538	201	370
Pourcentage du total	30	30	46	45	44	43	42	41	43
Non concessionnels	340	404	252	286	407	561	734	295	482
Pourcentage du total	70	70	54	55	56	57	58	59	56

Sources : Estimations et Projections des Services du FMI et de la Banque Mondiale.

¹ L'AVD 2013 se rapporte aux périodes 2013–18.

² L'AVD 2013 se rapporte aux périodes 2018–33.

³ Inclut les emprunts extérieurs par les entreprises publiques de 7 pour cent des emprunts extérieurs publics en 2016 et 2017, atteignant 9 % en 2028.

ÉVALUATION DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

6. Le cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu repose sur des seuils indicatifs d'endettement extérieur propres à chaque pays. Ces seuils découlent d'observations empiriques qui ont permis de constater que le niveau de viabilité de la dette d'un pays à faible revenu augmente avec la qualité de ses politiques et institutions. Cette qualité est mesurée par l'indice d'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA) établi par la Banque mondiale (tableau texte 6). La présente AVD tient compte du score CPIA du Cameroun pour 2012. Le score de 3,23, sur une échelle de 1 à 6, n'a pratiquement pas changé les cinq dernières années et correspond à une capacité institutionnelle jugée faible. La note du Cameroun est supérieure à la moyenne de la CEMAC (2,9) et conforme à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Les seuils indicatifs d'endettement extérieur pour les pays de cette catégorie sont i) ratio VA de la dette/exportations de 100 % ; ii) ratio VA de la dette/recettes de 200 % ; iii) ratio VA de la dette/PIB de 30 % ; et iv) ratios du service de la dette aux exportations et aux recettes de 15 % et 18 % respectivement.

Tableau texte 6. Cameroun : notes de l'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA), 2008–12¹

	2008	2009	2010	2011	2012
Cameroun	3,21	3,21	3,17	3,18	3,23
CEMAC ²	2,74	2,79	2,80	2,84	2,86
Afrique subsaharienne ²	3,15	3,17	3,21	3,20	3,17

Source : Banque mondiale, *Indicateurs de développement dans le monde* (2013).

¹ Les notes CPIA mesurent la qualité des politiques et institutions d'un pays sur une échelle de 1 (faible) à 6 (élevée).

² Pays admissibles au fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (RPC).

7. La dette extérieure du Cameroun reste viable, car tous les ratios d'endettement extérieur demeurent en deçà de leurs seuils respectifs (tableau texte 7 et graphique 1).

Néanmoins, tous les ratios d'endettement extérieur enregistrent une tendance à la hausse avant de se replier à la fin de la période de prévision. Cela tient à l'hypothèse que les considérables écarts de financement budgétaire du cadre macroéconomique seront financés par la dette intérieure, tandis que l'accumulation de dette extérieure continuera de suivre une trajectoire modeste. En outre, l'élément don des nouveaux emprunts extérieurs est en moyenne inférieur à ce qu'il était dans la précédente AVD, tandis que les autres variables pertinentes ne bougent pas sensiblement. Cette situation aboutit à un défi plus redoutable pour la viabilité du financement des investissements publics.

Tableau texte 7. Cameroun : ratios d'endettement du scénario de référence, 2014–34
(pourcentage)

	Seuil	Moyen terme		Long terme
		2014	2015–19	2020–34
Analyse de viabilité de la dette, 2014				
Dette extérieure				
VA de la dette/PIB	30	10,2	12,9	13,5
VA de la dette/exportations	100	37,7	50,6	55,9
VA de la dette/recettes	200	56,4	74,1	83,1
Service de la dette/exportations	15	2,7	3,7	6,2
Service de la dette/recettes	18	4,0	5,5	9,2
Dette publique				
VA de la dette/PIB		19,5	29,0	50,9
VA de la dette/recettes		105,1	164,3	313,6
Service de la dette/recettes		9,6	14,4	21,3
Analyse de viabilité de la dette, 2013				
Dette extérieure				
VA de la dette/PIB	30	7,7	11,1	14,7
VA de la dette/exportations	100	27	41,0	64,9
VA de la dette/recettes	200	39,4	58,0	80,8
Service de la dette/exportations	15	1,6	2,2	4,0
Service de la dette/recettes	18	2,4	3,1	5,0
Dette publique				
VA de la dette/PIB		17,2	25,9	44,5
VA de la dette/recettes		86,5	132,7	244,8
Service de la dette/recettes		7,7	10,5	14,1

Sources : Estimations et Projections des Services du FMI et de la Banque Mondiale.

8. Cependant, le risque de surendettement extérieur du Cameroun, à partir de l'application de tests de résistance standard rigoureux, est passé de «faible» à «modéré». Un choc sur les exportations pousse le ratio VA de la dette extérieure/exportations au-delà du seuil de 100 % à l'horizon 2016 (graphique 1, plage c). Cela s'explique par le niveau supérieur du stock de dette extérieure à fin 2013, l'ampleur du test de résistance,³ et, dans une moindre mesure, la composition de la nouvelle dette extérieure qui devient moins concessionnelle.

³ Le test le «plus extrême» pertinent est celui d'un taux de croissance des exportations à la moyenne historique décennale moins un écart type appliqué à 2015 et à 2016, ce qui aboutit à une croissance négative des exportations de 7,1 % chaque année (contre une croissance négative de 5,7 % pour les deux années successives dans l'AVD de 2013). Un choc qui entraînerait une croissance négative des exportations de moins de 5,8 % en 2015 et 2016 ne provoquerait pas de dépassement du seuil de référence, pas plus que ne le feraient les autres tests de résistance.

ÉVALUATION DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE DU SECTEUR PUBLIC

9. Comme dans la précédente AVD, l'inclusion de la dette intérieure à pour effet d'exacerber l'accumulation de dette publique, ce qui se traduit par une détérioration manifeste des ratios d'endettement. Le stock de la dette intérieure devrait s'accroître plus rapidement que la dette extérieure à moyen terme, les écarts de financement budgétaire étant couverts par des dettes intérieures, sous la forme de nouveaux titres d'État, d'une plus grande titrisation d'arriérés et d'une accumulation d'arriérés intérieurs. C'est ainsi que le ratio VA de la dette/PIB devrait atteindre des niveaux supérieurs à ceux de la précédente AVD, de 19,5 % du PIB en 2014 à près de 50,9 % du PIB en 2034, après avoir franchi le seuil indicatif de 38 % du PIB en 2021. Le ratio VA de la dette/recettes et le ratio VA du service de la dette/recettes montrent une tendance comparable à la hausse.

10. Le montant global des écarts de financement et le caractère incertain des modalités de financement, de même que les incertitudes liées aux engagements conditionnels représentent un autre élément de risque. Si au regard de la dette publique extérieure le Cameroun présente un risque modéré de surendettement, le risque global de surendettement est plus élevé en raison des vulnérabilités liées à la faiblesse de la politique d'endettement intérieur, y compris du risque de refinancement.

CONCLUSION

11. La présente AVD confirme le risque grandissant d'une accumulation non soutenable de dette publique totale. Pour atténuer ce risque, il faudra à la fois mener une politique budgétaire plus prudente et obtenir des conditions d'endettement plus favorables. Si le niveau actuel d'endettement du Cameroun reste faible, les emprunts intérieurs et extérieurs ont connu une augmentation rapide et à des conditions de moins en moins concessionnelles. Les risques s'accroissent car les futurs besoins de financement restent à définir et il n'est pas certain que le pays puisse bénéficier de taux et d'échéances raisonnables.

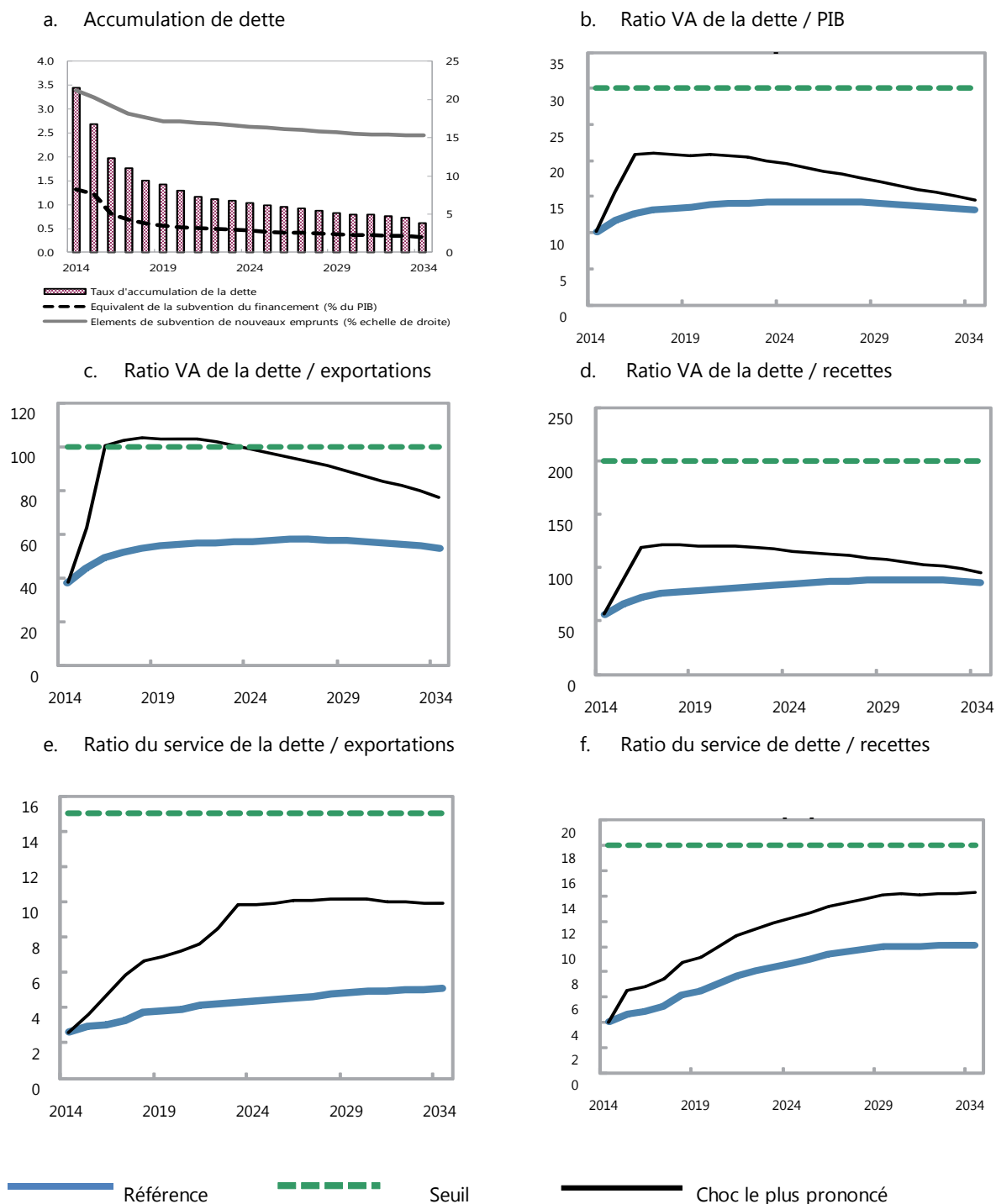
12. D'après la présente AVD, la dette extérieure du Cameroun reste viable, mais le risque de surendettement extérieur, qui auparavant était jugé «faible», est désormais jugé «modéré». Tous les indicateurs d'endettement affichent une tendance qui se maintient en dessous des seuils de référence, mais un choc sur les exportations a pour effet de porter le ratio VA de la dette extérieure/exportations au-delà de 100 % d'ici 2016. Cela met en évidence la vulnérabilité particulière du Cameroun à un choc des cours du pétrole ou à une augmentation de la production pétrolière plus faible que celle qui est actuellement prévue. Les tests de résistance invitent donc à l'adoption de politiques d'endettement prudentes privilégiant des modalités plus concessionnelles. Ils montrent en outre l'importance de la croissance économique pour contribuer à diversifier les exportations et à générer des revenus complémentaires. Les emprunts non concessionnels ne devraient être envisagés que pour des projets bien évalués dans des activités commerciales à

rendement élevé ou dans les infrastructures, qui permettront de dégager suffisamment de recettes publiques pour financer le service de la dette correspondant. La croissance des exportations proviendra principalement du secteur privé, ce qui exige un climat des affaires plus propice.

13. L'augmentation rapide de la dette extérieure depuis la dernière AVD met en évidence des risques notables liés aux carences de la couverture statistique, aux retards de communication avec certains créanciers et, jusqu'à présent, à des contrôles d'amont inopérants sur les nouveaux contrats d'endettement. Les dispositifs actuels d'exécution des projets permettent des paiements directs entre sous-traitants étrangers et des créanciers extérieurs, qui doivent être communiqués rapidement à l'État. La création du Comité national de la dette publique (CNDP) est un pas dans la bonne direction, mais des questions subsistent quant à son rôle effectif dans le processus consistant à évaluer et à contracter de nouvelles dettes. Compte tenu de l'augmentation rapide de la dette extérieure et du volume important de dette non décaissée, les services recommandent de subordonner tout nouveau décaissement de dette extérieure à l'approbation préalable du CNDP.

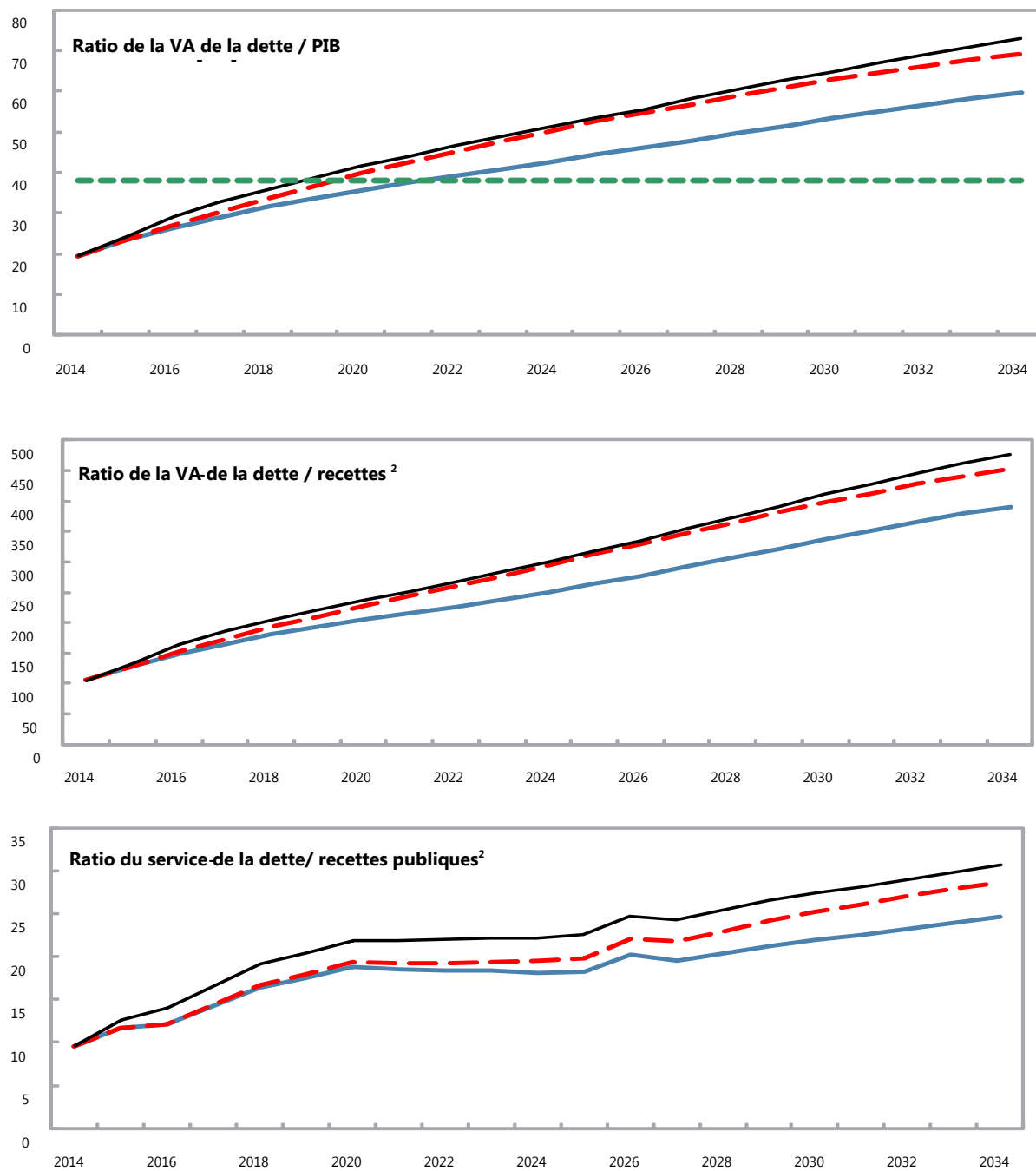
14. Les autorités camerounaises ont indiqué partager l'analyse et les conclusions de la présente AVD. Elles ont convenu qu'il est essentiel de préserver la viabilité de la dette et partagent l'avis que les tendances actuelles d'endettement pourraient poser un risque pour la stabilité budgétaire à long terme si rien n'était fait. Les services recommandent de soumettre tous les nouveaux emprunts à l'examen du CNDP afin de veiller à leur conformité à la viabilité de la dette. Les autorités ont noté que compte tenu des gros besoins de financement à court terme, elles pourraient être amenées à contracter des emprunts non concessionnels si aucun autre financement concessionnel n'était disponible pour financer les projets à haut rendement. En outre, elles travaillent avec la Banque mondiale sur le plafond des prêts non concessionnels.

Graphique 1. Cameroun : indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État selon divers scénarios, 2014–34¹



Sources : Autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2024. Dans les graphiques b, d et f, cela correspond au choc d'une dépréciation ponctuelle de la dette ; dans les graphiques c, à un choc sur les exportations.

Graphique 2. Cameroun : indicateurs de la dette publique - divers scénarios, 2014-34¹

Sources : Autorités camerounaises, estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Le test de résistance le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2023.

² Les recettes budgétaires comprennent les dons.

Tableau 1. Cameroun : cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2011–34
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne ⁵	Écart type ⁵	Estimation					Projections				
	2011	2012	2013			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014-19 Moyenne	2024	2034	Average
Dettes du secteur public¹	13,8	16,1	19,5			24,0	28,0	31,1	33,8	36,3	38,4	48,6	68,3		
<i>dont : libellée en devises</i>	7,7	9,3	12,5			14,7	16,4	17,2	17,7	17,8	17,8	18,0	15,8		
Variation de la dette du secteur public	1,7	2,3	3,4			4,5	4,0	3,0	2,7	2,5	2,1	2,0	1,7		
Flux générateurs d'endettement identifiés	1,8	1,2	2,1			4,0	3,7	2,8	2,5	2,2	1,9	1,8	1,7		
Déficit primaire	2,4	1,3	3,6	-3,7	10,8	5,1	5,1	4,3	4,1	4,0	3,7	4,4	3,8	4,6	4,1
Recettes et dons	18,7	18,8	18,1			18,6	18,2	17,7	17,6	17,5	17,5	17,0	15,3		
<i>dont : dons</i>	0,5	0,4	0,3			0,5	0,5	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,0		
Dépenses primaires (hors intérêts)	21,2	20,1	21,8			23,6	23,3	22,0	21,7	21,4	21,2	20,8	19,9		
Dynamique automatique de la dette	-0,6	-0,6	-1,7			-1,1	-1,3	-1,5	-1,6	-1,7	-1,8	-2,0	-2,9		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-0,5	-0,6	-0,9			-1,0	-1,1	-1,3	-1,4	-1,6	-1,6	-2,0	-2,9		
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	0,0	0,0	-0,1			0,0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4	0,5		
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-0,5	-0,6	-0,8			-1,0	-1,3	-1,5	-1,6	-1,8	-1,9	-2,4	-3,4		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-1,0	0,0	-0,8			-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0,0	0,5	0,2			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Produit des privatisations (néгатif)	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0,0	0,5	0,2			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Résiduel, y compris variations des actifs	-0,1	1,1	1,3			0,5	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,0		
Autres indicateurs de viabilité															
VA de la dette du secteur public	14,7			19,5	23,3	26,4	29,3	31,9	34,2	44,7	64,8	50,9	
<i>dont : libellée en devises</i>	7,7			10,2	11,8	12,6	13,1	13,4	13,6	14,1	12,4	13,5	
<i>dont : extérieure</i>	7,7			10,2	11,8	12,6	13,1	13,4	13,6	14,1	12,4	13,5	
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du sect public)		
Besoin de financement brut ²	3,7	3,0	5,1			6,9	7,2	6,4	6,6	6,8	6,8	7,0	8,6	7,6	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	80,9			105,1	128,0	148,8	166,7	182,8	195,3	262,3	424,0	313,6	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	82,4			108,2	131,6	151,3	169,1	185,0	197,3	263,9	425,1	315,1	
<i>dont : extérieure³</i>	43,0			56,4	66,3	72,1	75,9	77,9	78,6	83,0	81,0	83,1	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) ⁴	7,0	8,9	8,4			9,6	11,7	12,1	14,3	16,5	17,6	18,6	26,1	21,3	
Ratio service de la dette/recettes (en %) ⁴	7,2	9,1	8,5			9,9	12,0	12,3	14,5	16,7	17,8	18,7	26,1	21,4	
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	0,7	-1,0	0,2			0,6	1,1	1,2	1,4	1,5	1,6	1,8	2,9	2,1	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	4,1	4,6	5,2	3,5	1,0	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,4	5,5
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	2,8	2,4	3,2	1,8	0,7	1,9	2,3	2,4	2,6	2,7	2,8	2,5	3,1	3,3	3,2
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-1,6	-0,3	-4,4	-1,0	2,5	-0,1	1,0	0,7	1,0	0,9	0,9	0,7	0,7	0,7	0,7
Dépréciation du taux de change réel (en %, + indique une dépréciation)	-1,2	-0,5	-8,7	-2,1	4,3	-1,0
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	3,7	2,8	6,3	2,7	2,6	2,0	1,8	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	19,5	-0,6	13,9	3,3	7,2	14,6	4,1	-0,2	3,8	4,2	4,6	5,2	5,2	5,0	5,1
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	21,2	20,3	19,1	18,2	17,6	17,1	18,9	16,5	15,4	...

Sources : Autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Correspond à la couverture du secteur public (par ex., administrations générales ou secteur public non financier). Précise également si la dette brute ou nette est utilisée.

² Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

³ Les recettes excluent les dons.

⁴ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

⁵ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

Tableau 2. Cameroun : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique, 2014–34

	Projections								
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2024	2025	2034
Ratio VA de la dette/PIB									
Scénario de référence	19	23	26	29	32	34	45	47	65
A. Scénarios de rechange									
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	19	18	16	14	13	11	3	2	-6
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2014	19	23	27	30	34	37	52	54	73
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible ¹	19	23	27	30	32	35	47	49	72
B. Tests paramétrés									
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	19	24	29	33	36	39	53	56	78
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	19	25	30	32	35	37	47	49	66
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	19	22	23	27	31	34	48	51	74
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2015	19	27	30	32	35	37	46	48	66
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2015	19	30	33	36	38	40	49	51	68
Ratio VA de la dette/recettes ²									
Scénario de référence	105	128	149	167	183	195	262	279	424
A. Scénarios de rechange									
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	105	97	90	81	73	64	18	10	-42
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2014	105	128	152	173	194	211	303	323	480
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible ¹	105	128	150	169	186	199	275	294	468
B. Tests paramétrés									
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	105	134	164	187	207	224	313	333	511
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	105	136	167	184	200	211	276	292	433
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	105	118	132	155	176	194	282	303	482
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2015	105	149	168	184	198	209	272	288	432
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2015	105	166	186	202	217	228	290	305	442
Ratio service de la dette/recettes ²									
Scénario de référence	10	12	12	14	16	18	19	19	26
A. Scénarios de rechange									
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	10	12	12	13	15	16	11	10	1
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2014	10	12	12	14	17	18	20	20	30
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible ¹	10	12	12	14	17	18	19	20	28
B. Tests paramétrés									
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	10	12	13	15	18	19	21	21	31
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	10	12	12	15	17	18	20	20	27
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	10	12	12	14	17	18	19	19	29
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2015	10	13	14	17	19	20	23	23	32
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2015	10	12	13	16	17	19	21	21	28

Sources : Autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart-type, divisé par la racine carrée de la durée de la période e projection

² Les recettes incluent les dons.

Tableau 3a. Cameroun : cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2011-34¹

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne ⁶ historique	Écart ⁶ type	Projections									
	2011	2012	2013			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014-19 Moyenne		2024	2034
Dette extérieure (nominale) ¹	7,7	9,3	12,5			14,7	16,4	17,2	17,7	17,8	17,8		18,0	15,8	
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	7,7	9,3	12,5			14,7	16,4	17,2	17,7	17,8	17,8		18,0	15,8	
Variation de la dette extérieure	1,2	1,6	3,3			2,2	1,8	0,8	0,4	0,1	0,0		-0,1	-0,4	
Flux générateurs d'endettement net identifiés	0,1	2,0	2,1			2,8	2,5	1,3	0,9	0,6	0,4		-0,5	-0,4	
Déficit extérieur courant hors intérêts	2,8	3,8	3,8	1,6	1,5	3,6	3,9	4,0	4,0	4,1	4,0		3,6	3,0	3,6
Déficit de la balance des biens et services	2,6	3,0	3,3			3,0	3,3	3,4	3,5	3,5	3,5		2,9	2,3	2,9
Exportations	29,6	29,2	27,2			27,0	26,4	25,7	25,4	25,1	25,0		24,8	23,3	24,2
Importations	32,2	32,2	30,4			30,0	29,8	29,2	28,8	28,7	28,5		27,7	25,6	
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-1,0	-0,8	-1,1	-1,5	0,6	-1,1	-1,0	-1,0	-0,9	-0,9	-0,8		-0,6	-0,3	-0,5
<i>dont : officiels</i>	-1,0	-0,9	-0,3			-0,3	-0,3	-0,3	0,0	-0,2	-0,2		-0,2	-0,1	
Autres flux extérieurs courants (négatifs= entrées nettes)	1,1	1,6	1,6			1,6	1,6	1,5	1,5	1,4	1,4		1,3	0,9	
IDE nets (négatifs = entrées)	-2,1	-2,1	-0,7	-4,2	7,9	-0,4	-1,0	-2,3	-2,6	-3,1	-3,1		-3,7	-3,1	-3,6
Dynamique endogène de la dette ²	-0,6	0,2	-1,0			-0,4	-0,4	-0,5	-0,5	-0,5	-0,4		-0,4	-0,3	
Contribution du taux d'intérêt nominal	0,2	0,2	0,3			0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5		0,5	0,5	
Contribution de la croissance du PIB réel	-0,2	-0,4	-0,4			-0,6	-0,7	-0,8	-0,9	-0,9	-0,9		-0,9	-0,8	
Contribution des variations de prix et de taux de change	-0,5	0,4	-0,8			
Résiduel (3-4) ³	1,1	-0,4	1,2			-0,6	-0,7	-0,5	-0,5	-0,4	-0,4		0,4	0,0	
<i>dont : financement exceptionnel</i>	-1,3	0,3	-0,3			-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1		0,0	0,0	
VA de la dette extérieure ⁴	7,7			10,2	11,8	12,6	13,1	13,4	13,6		14,1	12,4	
En pourcentage des exportations	28,2			37,7	44,4	48,9	51,8	53,5	54,3		56,6	53,1	
VA de la dette extérieure CGE	7,7			10,2	11,8	12,6	13,1	13,4	13,6		14,1	12,4	
En pourcentage des exportations	28,2			37,7	44,4	48,9	51,8	53,5	54,6		56,6	53,1	
En pourcentage des recettes publiques	43,0			56,4	66,3	72,1	75,9	77,9	78,6		83,0	81,0	
Ratio service de la dette/exportations (en pourcentage)	1,1	1,7	1,9			2,7	3,1	3,3	3,6	4,3	4,5		5,9	6,6	
Ratio service de la dette CGE/exportations (en pourcentage)	1,1	1,7	1,9			2,7	3,1	3,3	3,6	4,3	4,5		5,9	6,6	6,2
Ratio service de la dette CGE/recettes (en pourcentage)	1,7	2,6	2,8			4,0	4,6	4,8	5,3	6,2	6,5		8,7	10,1	9,2
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	3,0	0,6	1,0			1,3	1,3	1,0	1,0	1,0	1,0		1,0	2,2	1,3
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	1,6	2,3	0,5			1,4	2,1	3,2	3,6	4,0	3,9		3,6	3,3	3,7
Principales hypothèses macroéconomiques															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	4,1	4,6	5,2	3,5	1,0	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5		5,5	5,4	5,5
Déflateur du PIB en dollars (variation en pourcentage)	8,7	-5,0	9,8	4,6	7,4	5,1	3,7	3,2	3,5	3,3	3,3		3,7	1,8	1,8
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) ⁵	2,8	2,4	3,2	1,8	0,7	1,9	2,3	2,4	2,6	2,7	2,8		2,5	3,1	3,2
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	32,4	-2,0	7,6	10,9	18,0	10,0	7,3	6,0	7,7	7,9	8,8		7,9	6,7	6,9
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	26,5	-0,7	9,2	11,8	14,8	9,3	8,6	6,7	7,9	8,4	8,5		8,2	6,5	6,7
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	21,2	20,3	19,1	18,2	17,6	17,1		18,9	16,5	16,1
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	18,2	18,3	17,8			18,0	17,7	17,5	17,3	17,2	17,3		16,9	15,3	16,3
Flux d'aide (en milliards de dollars) ⁷	0,4	0,5	0,4			0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6		0,8	0,1	
<i>dont: dons</i>	0,1	0,1	0,1			0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1		0,1	0,1	
<i>dont: prêts concessionnels</i>	0,2	0,4	0,3			0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5		0,7	0,0	
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) ⁸			1,3	1,2	0,8	0,7	0,6	0,6		0,5	0,3	0,4
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) ⁸			31,2	30,2	27,3	26,0	24,8	23,4		20,5	17,2	19,3
<i>Pour mémoire :</i>															
PIB nominal (milliards de dollars)	25,5	25,3	29,3			32,5	35,5	38,7	42,3	46,1	50,3		72,1	148,1	
Croissance du PIB nominal en dollars	13,2	-0,7	15,6			10,9	9,4	8,9	9,2	9,1	9,0		9,4	704,0	7,3
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars)	2,3			3,3	4,2	4,9	5,6	6,2	6,9		10,2	18,4	
(VAt - VAT-1/PIBt-1 (en pourcentage)			3,5	2,7	2,0	1,8	1,5	1,4		2,1	1,0	0,9
Envois de fonds bruts des travailleurs (milliards de dollars)	0,4	0,3	0,5			0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6		0,7	0,8	
VA de la dette extérieure CGE (en % du PIB + envois de fonds)	7,5			10,0	11,6	12,4	13,0	13,3	13,4		13,9	12,3	
VA de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de fonds)	26,5			35,6	42,0	46,3	49,2	50,8	51,8		54,5	51,9	
Service de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de fonds)	1,7			2,5	2,9	3,1	3,4	4,1	4,3		5,7	6,5	

Sources : Autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.² Égale à $[r - g - \rho(1+g)] / (1+g + \rho + g + \rho)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et ρ = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.³ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.⁴ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.⁵ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.⁶ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.⁷ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.⁸ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

Tableau 3b. Cameroun : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2014–34
(en pourcentage)

	Projections							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2024	2034
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	10	12	13	13	13	14	14	12
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014–2034 ¹	10	8	6	4	2	1	-5	-8
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014–34 ²	10	12	13	14	15	15	16	16
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	10	12	13	14	14	15	15	13
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16 ³	10	14	20	20	20	20	18	13
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	10	13	14	15	15	16	16	14
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015–16 ⁴	10	15	20	20	20	20	19	14
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	10	14	19	19	19	19	19	14
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 ⁵	10	17	18	19	19	19	20	18
Ratio VA de la dette/exportations								
Scénario de référence	38	44	49	52	53	54	57	53
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014–34 ¹	38	30	23	16	9	3	-21	-35
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014–34 ²	38	46	52	56	58	59	65	67
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	38	45	49	52	54	55	57	53
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16 ³	38	63	100	103	104	104	98	76
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	38	45	49	52	54	55	57	53
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015–16 ⁴	38	58	79	81	81	81	76	58
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	38	53	72	75	76	76	75	62
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 ⁵	38	45	49	52	54	55	57	53
Ratio VA de la dette/recettes								
Scénario de référence	56	66	72	76	78	79	83	81
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014–34 ¹	56	45	35	24	14	4	-30	-54
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014–34 ²	56	69	77	82	84	86	95	102
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	56	69	77	81	83	84	89	86
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16 ³	56	81	112	114	115	113	109	88
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	56	71	82	87	89	90	95	92
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015–16 ⁴	56	86	116	118	118	117	112	89
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	56	79	108	111	112	111	110	95
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 ⁵	56	94	102	108	110	111	118	115

Tableau 3b. Cameroun : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2014–34 (Conclu)
(en pourcentage)

Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	3	3	3	4	4	4	6	7
A. Scénarios de rechange								
A1. Key variables at their historical averages in 2014–34 /1	3	3	3	3	3	3	2	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014–34 ²	3	3	3	3	3	3	4	5
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	3	3	3	4	4	4	6	7
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16 ³	3	4	5	6	7	7	10	10
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	3	3	4	4	5	5	8	8
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015–16 ⁴	3	3	4	4	5	5	8	8
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	3	3	4	4	5	5	8	8
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 ⁵	3	3	3	4	4	4	6	7
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	4	5	5	5	6	6	9	10
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014–34 ¹	4	5	4	4	5	5	3	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014–34 ²	4	5	4	4	5	5	6	8
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–2016	4	5	5	6	7	7	9	11
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16 ³	4	5	5	6	7	7	11	12
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015–16	4	5	5	6	7	7	10	11
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015–16 ⁴	4	5	5	6	7	7	12	12
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	4	5	6	7	8	8	11	12
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 ⁵	4	7	7	7	9	9	12	14
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément don supposé du financement résiduel (c-à-d en sus du scénario de référence) ⁶	29	29	29	29	29	29	29	29

Sources : Autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$ EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

² On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que la période de grâce et les échéances sont les mêmes que dans ce scénario.

³ Par hypothèse, la valeur des exportations reste en permanence au niveau plus faible, mais le solde extérieur courant, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui laisse implicitement supposer un ajustement compensatoire du niveau des importations).

⁴ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

⁵ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100%.

⁶ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), où les conditions de tous les nouveaux financements sont celles qui sont précisées à la note 2.



Communiqué de presse n°14/337
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
9 juillet 2014

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2014 au titre de l'article IV avec le Cameroun

Le 30 juin 2014, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV avec le Cameroun¹, et examiné et avalisé l'évaluation des services du FMI sans convocation de réunion.²

Informations générales

Le rythme de croissance économique s'est accéléré en 2013, atteignant le taux de 5,5 % (contre 4,6 % en 2012). Le taux d'inflation annuel est resté modéré (2,1 %) en raison de la stabilité des prix alimentaires et du maintien du contrôle exercé sur les prix des carburants. La croissance a été particulièrement dynamique dans les secteurs des services et du BTP, ce dernier étant soutenu par d'importants investissements publics. L'accroissement de la demande de biens d'investissement a entraîné une hausse des importations qui a contrebalancé le redressement des exportations du secteur pétrolier.

Les solides résultats économiques que le Cameroun enregistre depuis 2007 ne semblent pas avoir sensiblement entamé la pauvreté dont le taux, selon des estimations récentes, aurait légèrement reculé, passant de 39,9 % de la population en 2007 à 38,7 % en 2011. En revanche, d'après les courbes d'incidence de la croissance les inégalités se seraient creusées.

La position budgétaire s'est dégradée en 2013. Les recettes pétrolières, qui représentent plus du quart des recettes, ont été inférieures aux prévisions car la production et les prix sont restés stables, alors que les coûts de production ont augmenté. Les subventions aux prix à la pompe ont représenté 2,8 % du PIB, et les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures ont bondi pour atteindre 3,4 % du PIB. Ces évolutions se sont soldées par un déficit budgétaire (base caisse) de plus de 4 % du PIB, contre 2 % en 2012.

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

² Le Conseil d'administration peut mener à terme les consultations au titre de l'article IV sans convocation de réunion lorsque les conditions suivantes sont remplies : i) il n'y a pas de risque grave ou notable ni de question de politique générale qui exige un débat en Conseil; ii) il est peu probable que les politiques économiques ou les circonstances aient une incidence régionale ou mondiale notable; iii) si, parallèlement, une revue de programme est également achevée, elle doit également l'être selon la procédure de défaut d'opposition; et iv) l'utilisation des ressources du FMI n'est pas à l'examen et elle n'est pas non plus envisagée.

L'endettement du Cameroun reste faible, en partie grâce à l'allègement considérable intervenu en 2006, mais progresse rapidement. L'analyse de viabilité de la dette montre que suite à de nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels, le risque de surendettement extérieur est passé de «faible» à «modéré». Si les tendances actuelles persistent, la dette publique devrait doubler, en pourcentage du PIB, entre 2012 et 2019.

Un redressement du système bancaire est observable, deux banques auparavant en difficulté étant parvenues à restructurer leur bilan. L'autorité régionale de surveillance a entrepris de renforcer ses ressources humaines afin d'augmenter la fréquence de ses contrôles. La concentration excessive du crédit bancaire sur la société nationale de raffinage, dont la situation financière est fragile, reste une source majeure de préoccupation.

Les politiques en vigueur devraient maintenir la croissance économique aux environs de 5,5 % par an à moyen terme ; l'inflation devrait pour sa part rester en deçà du critère de convergence régional de 3 %. Les exportations pétrolières seront soutenues par l'accroissement du volume, malgré la baisse progressive des prix prévue. Les grands projets d'investissement public dans l'infrastructure continueront d'entretenir la croissance hors pétrole au cours des prochaines années. Le secteur privé, tirant profit des nouvelles infrastructures, devrait par la suite prendre le relais, à supposer une amélioration sensible du climat des affaires.

Des risques substantiels pèsent sur les perspectives de développement du Cameroun. L'insécurité régionale s'est notablement aggravée l'année passée. Les subventions aux carburants et l'insuffisance des efforts de mobilisation des recettes continuent de nuire à l'élaboration d'un budget qui soit davantage propice à la croissance et à la lutte contre la pauvreté, et les progrès limités dans l'amélioration du climat des affaires freinent l'essor du secteur privé formel.

Évaluation par le Conseil d'administration

Concluant les consultations de 2014 au titre de l'article IV avec le Cameroun, les administrateurs souscrivent à l'évaluation effectuée par les services du FMI, en ces termes :

La hausse des dépenses publiques d'investissement a accéléré la croissance. Les autorités doivent appliquer des politiques de meilleure qualité et améliorer la gouvernance pour favoriser le développement. Le taux de croissance actuel est en soi insuffisant pour accélérer le recul de la pauvreté et permettre au Cameroun d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2035. Un train de réformes visant à rehausser l'efficacité-coût des dépenses publiques et à stimuler la réactivité du secteur privé est désormais indispensable. Les risques qui pèsent sur la sécurité régionale donnent un caractère d'urgence aux réformes destinées à renforcer la résilience de l'économie et à relancer l'intégration régionale.

Un ajustement de l'orientation budgétaire s'impose. Il convient de remédier sans délai aux risques qui pèsent sur le budget de 2014 afin d'éviter une nouvelle accumulation d'arriérés intérieurs pouvant menacer la viabilité des finances publiques. Les recettes hors pétrole resteront modérées, sauf suppression des exonérations injustifiées, élargissement de l'assiette fiscale, et amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale. Compte tenu des cours internationaux du pétrole et de la demande intérieure, les subventions aux carburants resteront élevées, à moins que les prix à la pompe ne soient progressivement relevés. Les passifs conditionnels des secteurs

public et bancaire et les partenariats public-privé (PPP) représentent des risques pour la viabilité budgétaire.

La ratification envisagée de l'Accord de partenariat économique (APE) risque d'accroître la baisse des recettes à long terme. Une évaluation de son incidence directe et indirecte sur les recettes s'impose ; elle pourrait éclairer de nouvelles réflexions sur l'intégration régionale avec les pays partenaires de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Bien que la dette demeure viable, le risque de surendettement est passé de «faible» à «modéré» suite à de nouveaux engagements extérieurs. Le degré d'endettement extérieur reste bas par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (AfSS), mais le rythme d'accumulation de la dette est plus élevé, et le risque de surendettement extérieur serait encore supérieur si la composition des futurs financements devait maintenir ou dépasser les niveaux d'endettement observés en 2013 et prévus en 2014 au lieu de les diminuer progressivement, conformément aux prévisions actuelles. La viabilité de la dette étant sensible aux exportations, une diversification de ces dernières s'impose.

Compte tenu de l'accumulation prévue de la dette extérieure, il faut améliorer le rendement des investissements publics. L'approche retenue doit s'articuler selon trois axes : i) un nouveau cycle de sélection de projets pour identifier ceux qui favoriseront sensiblement la croissance et le recul de la pauvreté, et l'annulation des projets non essentiels ; ii) l'intégrité de la gestion des finances publiques doit être renforcée, notamment par la mise en concurrence des marchés publics afin d'améliorer le rendement des dépenses ; iii) les nouveaux emprunts doivent être assortis de conditions plus concessionnelles.

Un vaste programme de réformes du climat des affaires doit être engagé, car il faudra du temps pour établir sa crédibilité. Le secteur privé doit prendre les rênes de la croissance lorsque le programme d'investissement public sera réduit. Les divers domaines de réformes mentionnés dans les indicateurs *Doing Business* montrent qu'il existe un lien direct entre l'amélioration de la politique de dépenses, de la gestion des finances publiques et de l'activité du secteur privé ; il s'agit notamment du «commerce transfrontalier» et du «paiement des impôts».

Les risques pour le système bancaire se sont amenuisés, mais l'intermédiation financière demeure faible. La restructuration de deux banques en difficulté étant achevée, seule reste à régler la situation de trois petites banques. L'adoption d'un cadre réglementaire et une surveillance diligente conjointe de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) et du Ministère des Finances permettraient un développement plus rapide et moins risqué du secteur de la microfinance. La nouvelle banque pour les petites et moyennes entreprises (PME) doit faire l'objet d'une surveillance réglementaire, à commencer par sa politique de crédit.

Cameroun : principaux indicateurs économiques et financiers, 2012–15

	2012	2013	2014	2015
	Eff.	Est.	Proj.	Proj.
(Pourcentage de variation annuelle, sauf indication contraire)				
Revenu national et prix				
PIB à prix constants	4,6	5,5	5,5	5,5
PIB pétrolier à prix constants	3,5	3,0	4,5	9,0
PIB non pétrolier à prix constants	4,6	5,6	5,6	5,4
Déflateur du PIB	3,1	1,5	2,1	1,9
Prix à la consommation (moyenne)	2,4	2,1	2,2	2,2
Commerce extérieur				
Volume des exportations	8,3	3,0	7,6	9,5
<i>Dont</i> : secteur non pétrolier	8,4	1,8	7,2	9,5
Volume des importations	2,2	6,5	8,2	7,6
Termes de l'échange («-», détérioration)	0,3	0,9	0,1	-3,3
Monnaie et crédit				
Avoirs intérieurs nets ¹	4,6	10,1	7,5	7,9
Crédit net au secteur public ¹	-2,3	-1,1	-1,0	-0,9
Crédit au secteur privé	2,6	14,9	11,1	11,2
Monnaie au sens large (M2)	1,4	10,8	7,1	7,5
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Opérations de l'administration centrale				
Total recettes (hors dons)	17,5	17,8	18,0	17,7
Recettes non pétrolières (% du PIB hors pétrole)	13,5	14,0	14,4	14,3
Total dépenses	19,5	22,1	24,0	23,9
Solde budgétaire global (base caisse)				
Dons exclus	-2,9	-4,4	-6,1	-6,2
Dons inclus	-2,5	-4,1	-5,6	-5,7
Solde primaire hors pétrole (% du PIB hors pétrole)	-6,9	-9,1	-10,3	-9,9
Secteur extérieur				
Solde des transactions courantes (dons compris)	-3,6	-3,9	-3,8	-4,2
Réserves imputées (% monnaie au sens large)	54,2	47,6	44,1	40,6
Dettes publiques				
Totale	15,6	19,5	24,0	28,0
Extérieure	9,0	12,5	14,7	16,4

¹ Pourcentage de la monnaie au sens large en début de période.

Sources : autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI.
